

BILAN 2012

DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE (2010-2015)



© Rachel KUHN



Bilan du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

Période : 01/01/12 – 31/12/12

DREAL pilote : DREAL du Limousin

Structure animatrice : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

Rédigé par Rachel KUHN (SFEPM), animatrice nationale

Citation recommandée :

KUHN R. (2013). Bilan 2012 du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2010-2015). SFEPM. 56 p. + annexes.

Table des matières

| | |
|--|-------|
| Introduction | p.1 |
| Bilan des actions | p. 3 |
| Conclusion | p. 47 |
| Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation | p. 48 |
| Actions déclinées dans les différentes régions | p. 50 |
| Bilan financier | p. 51 |
| Lexique | p. 54 |
| Références | p. 55 |
| Annexes | p. 57 |



INTRODUCTION

En 2009, le Ministère en charge de l'écologie (MEDDE) a confié à la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), la rédaction du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe. Le déclin de la Loutre avait pu être stoppé grâce à sa protection légale et à une certaine amélioration de la qualité écologique des milieux aquatiques. La tendance s'est même inversée, puisque une avancée de l'espèce est aujourd'hui observée. Cependant, l'espèce, présente autrefois dans toute la France, est toujours absente de plus de la moitié de cette aire de répartition originelle et doit encore faire face à des menaces. A l'heure actuelle, le trafic routier et le mauvais état des milieux aquatiques apparaissent comme étant les principaux freins à la recolonisation. Par ailleurs, la Loutre, prédateur piscivore, peut commettre des dégâts dans les exploitations piscicoles. Le plan d'actions se veut d'accompagner le retour de la Loutre afin de l'aider à réoccuper un jour l'ensemble de son aire de répartition originelle et cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Les principaux enjeux du plan sont la consolidation du réseau d'acteurs et le développement des coopérations pour un meilleur suivi et une meilleure protection de la Loutre, la meilleure diffusion de la connaissance sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation, la mise en œuvre d'actions de conservation (réduction de la mortalité d'origine anthropique, protection et restauration de l'habitat, amélioration de la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel...) et l'amélioration des conditions de cohabitation avec l'aquaculture. Afin d'atteindre ses objectifs, le plan propose la mise en œuvre de 31 actions réparties dans les catégories « étude », « protection » et « communication ».

Le PNA Loutre a été validé par la Commission Faune du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) le 17 mars 2010. L'animation du plan, confiée à la SFEPM par le Ministère de l'Ecologie, a débuté le 1^{er} septembre 2010. La DREAL du Limousin assure le pilotage administratif du plan. Le Comité de Pilotage National s'est réuni pour la première fois le 10 décembre 2010. Le Ministère de l'Ecologie a officiellement lancé la mise en œuvre du PNA Loutre en février 2011.

Les régions ont le choix entre 4 niveaux de déclinaison (Tab. 1). Dans chaque région, le choix du niveau de déclinaison ainsi que de l'animateur régional incombe à la DREAL. A ce jour, sur les 15 régions concernées par le PNA Loutre (c'est-à-dire les régions où l'espèce est présente en se basant sur la carte de répartition qui figure dans le plan), 10 le déclinent (Tab. 1). Des actions sont également menées dans des régions qui ne déclinent pas officiellement le plan. Si, à l'échelle nationale, le travail s'est concentré sur les actions définies comme étant prioritaires, les démarches en région ne suivent pas systématiquement ce schéma mais s'adaptent notamment aux problématiques locales, aux projets existants ou prévus, aux opportunités de réalisation, aux réseaux déjà en place.

Le présent document fait le bilan de l'année 2012. L'intitulé, le degré de priorité, le calendrier et l'objet sont rappelés pour chaque fiche action. Le domaine et l'objectif général sont repris au début de chaque partie. Certaines actions sont traitées ensemble du fait de leur liens et relations organisationnelles. Les difficultés rencontrées et retards constatés sont discutés. Les perspectives pour 2013 sont également traitées. Les indicateurs de suivi et de réalisation sont renseignés pour chaque fiche action et récapitulés à la fin du document. Un bilan financier est présenté. Un lexique est disponible en page 54. Des éléments complémentaires sont disponibles en annexes.

En plus des projets menés dans le cadre de la mise en œuvre nationale et régionale du PNA Loutre et ceux financés par l'Etat dans le cadre de ses différentes politiques, d'autres initiatives permettant d'atteindre les objectifs du plan seront traitées ici. C'est l'occasion de rappeler qu'un plan national d'actions est un outil stratégique qui a notamment pour vocation de permettre une meilleure utilisation des outils existants, de veiller à la cohérence entre les politiques publiques, de mutualiser les moyens, de faire partager les expériences et de capitaliser les connaissances acquises.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'état d'avancement des déclinaisons régionales. Voir l'annexe 1 pour les coordonnées des correspondants régionaux (réfèrent DREAL et animateur régional) et l'annexe 2 pour les liens auxquels télécharger les comptes-rendus des réunions en région et les bilans régionaux.

| Région | Niveau de déclinaison | Opérateur régional | Réunions en 2012 |
|----------------------|-----------------------|---|--|
| Alsace | - | - | |
| Aquitaine | - | - | |
| Auvergne | 1 | Pas d'animateur, contrats établis avec le prestataire Catiche Productions pour certaines actions. | 07/06/12 : séminaire PRA espèces aquatiques 16/10/12 : formation des membres du COPIL |
| Basse-Normandie | ? | GMN | 15/11/12 : réunion technique |
| Bourgogne | - | - | |
| Bretagne | 2 | GMB | |
| Centre | 1 | ONCFS et Muséum d'Orléans | 29/09/12 : COPIL 18/12/12 : passage en CSRPN |
| Champagne-Ardenne | - | - | |
| Languedoc-Roussillon | 3 | Méridionalis | 25/06/12 : réunion technique |
| Limousin | 2 | GMHL | 25/06/12 : validation en CSRPN 17/04/12 : séminaire PRA |
| Midi-Pyrénées | 3 | CREN et ONCFS | 14/11/12 : réunion technique |
| PACA | 3 | LPO PACA | |
| Pays de Loire | 2 | LPO et ONCFS | 20/11/12 : passage en CSRPN 09/12/12 : réunion technique |
| Poitou-Charentes | - | - | |
| Rhône-Alpes | 2 | LPO Rhône-Alpes (CORA FS) | 12/06/12 : COPIL régional |

Niveaux de déclinaison (extrait du compte-rendu du COPIL National de décembre 2010) :

1. Déclinaison complète avec écriture d'un plan régional,
2. Déclinaison semi complète avec adaptation du PNA national au contexte local,
3. Déclinaison avec simple mise en application d'une sélection de fiches actions du PNA national,
4. Déclinaison limitée à de simples actions d'opportunité.

BILAN DES ACTIONS

Récapitulatif des actions

| Domaine | Objectif | N° | Intitulé | Priorité | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---------------|--------------|----|---|----------|------|------|------|------|------|------|
| Etude | Objectif I | 1 | Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | | 2 | Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation | 1 | | | x | x | x | x |
| | | 3 | Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France | 3 | x | x | x | x | x | x |
| | | 4 | Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique | 3 | x | x | x | x | x | x |
| | | 5 | Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe | 2 | | x | x | x | x | x |
| | | 6 | Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique | 1 | x | x | | | | |
| | | 7 | Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe | 2 | | | x | x | x | x |
| | Objectif II | 8 | Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture | 1 | | x | x | x | | |
| | | 9 | Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures | 1 | | x | x | x | | |
| | | 10 | Tester des systèmes de protection dans les piscicultures | 1 | | x | x | x | | |
| Protection | Objectif III | 11 | Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | | 12 | Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | | 13 | Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | | 14 | Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | | 15 | Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides | 1 | x | x | | | | |
| | | 16 | Faciliter le franchissement de barrages | 2 | x | x | x | x | x | x |
| | | 17 | Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | | 18 | Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche | 3 | | | x | x | x | x |
| | | 19 | Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse | 3 | | | x | x | x | x |
| | | 20 | Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe | 2 | x | x | x | x | x | x |
| Communication | Objectif IV | 21 | Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe | 2 | | x | x | x | x | x |
| | | 22 | Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs | 3 | | | x | x | x | x |
| | | 23 | Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles » | 1 | x | x | | | | |
| | | 24 | Apporter une aide aux pisciculteurs | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | | 25 | Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | | 26 | Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | Objectif v | 27 | Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires | 1 | x | x | x | | | |
| | | 28 | Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | | 29 | Renforcer les coordinations régionales et nationales | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | | 30 | Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN | 1 | x | x | x | x | x | x |
| | | 31 | Animer le plan et un réseau de coopération | 1 | x | x | x | x | x | x |

| | |
|----------------|--------------|
| Domaine | Etude |
|----------------|--------------|

| | |
|-------------------|---|
| Objectif I | Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre en place des outils d'étude performants et standardisés |
|-------------------|---|

| | |
|-----------------|--|
| Action 1 | Actualiser la carte de répartition de la Loutre d'Europe |
|-----------------|--|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de mettre en place un suivi régulier des populations à l'échelle nationale selon un protocole standardisé (défini dans le PNA), afin d'obtenir une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre (à minima tous les 5 ans).

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Rappelons que la méthode standard du PNA consiste à choisir 4 points à prospecter au sein de chaque maille 10x10 km de la projection Lambert 93. Ces points sont situés sur des cours d'eau ou autre point d'eau (lacs, étangs...), de préférence au niveau de ponts ou de confluences. 600 m de rives sont prospectés à partir de chaque point. Dès qu'un indice de présence est trouvé, la maille est notée positive (il n'y a donc pas nécessité de prospecter systématiquement tous les points). Si tous les points sont prospectés (+ 600 m de rives) sans résultat, la maille est notée négative (voir détails en annexe du PNA). Un passage doit être effectué au moins tous les 4 ans.

N'oublions pas que différents modes de représentation peuvent ensuite être choisis (par mailles, par points, par linéaire de cours d'eau occupé...), voir exemples dans le bilan Languedoc-Roussillon (www.sfepm.org/pdf/LR_2011-2012.pdf).

A l'échelle nationale, le travail a consisté à continuer de présenter la méthode de prospection standard proposée dans le plan, à recueillir et valider (ou invalider) des données, à mettre en relation des observateurs avec les réseaux existants. La liste de discussion loutre créée cette année et qui comprend actuellement 146 inscrits (voir fiche 29) permet aussi de soumettre des observations (par photo ou vidéo) à l'avis des naturalistes spécialisés sur l'espèce.

A l'échelle régionale ou interrégionale, des formations sont organisées afin d'étoffer le réseau d'observateurs participant à ces inventaires. Par exemple, 2 sessions en Rhône-Alpes, 1 dans le Limousin, 6 sessions en Bretagne, 6 en Languedoc-Roussillon, 2 en PACA, 1 en Auvergne (voir détails fiche 27). Le réseau mammifères de l'ONF a organisé une semaine de formation sur la Loutre avec des participants issus de toute la France (voir article p. 9 de *l'Echo du PNA* n°3 en annexe 11).

Notons aussi que le réseau mammifères du bassin de la Loire de l'ONCFS a organisé sa session de formation annuelle dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature (centrederesources-loirenature.com/mediatheque/Mammiferes/bilan_stage_mammiferes_2012.pdf).

A l'heure actuelle, des inventaires sont prévus ou en cours dans la quasi totalité des régions ayant décidé de décliner le PNA.

En Bretagne, les prospections se poursuivent dans le cadre de l'Atlas des mammifères de la région. Ainsi 37 mailles 10x10 km ont été complétées en 2012 selon le protocole standard du PNA, ce qui porte à 86 le nombre de mailles prospectées. Les résultats sont présentés dans le bilan 2012 du PRA Bretagne (SIMONNET et CAROFF 2013, téléchargeable sur le site du PNA à l'adresse www.sfepm.org/pdf/PNALoutre_bilanBretagne2012.pdf).

Des prospections sont aussi faites en Pays de la Loire selon le protocole standard, notamment en Loire-Atlantique avec le syndicat mixte EDENN et le GNLA. A noter la sortie des bilans des suivi 2011 et 2012 en Mayenne (BOUJU 2011, 2012). Le PNA Loutre y est présenté.

La répartition de la Loutre est suivie dans le Marais Poitevin par le PIMP. Les cartographies sont en cours de réalisation.

En Aquitaine, la répartition de la Loutre est suivie dans le cadre de l'Atlas des Mammifères d'Aquitaine coordonné par Cistude Nature.

Une étude de la répartition de la Loutre en Midi-Pyrénées est actuellement coordonnée par l'ONCFS et le CEN. Elle doit se terminer en 2013. Les premiers résultats sont disponibles dans un rapport de stage de Master 2 (TRICHET 2012).

En PACA, les prospections se poursuivent. 10 mailles ont été complétées selon le protocole standard en 2012. Notons la sortie d'un rapport de stage sur la répartition sur le bassin du Verdon (GEORGEAULT 2011, www.faune-paca.org/index.php?m_id=20026).

En Languedoc-Roussillon, plus de la moitié de la région a été prospectée en 2011 et 2012 (60 mailles en Lozère, 52 dans le Gard, 59 dans l'Hérault, 37 dans l'Aude, 34 dans les Pyrénées-Orientales). Les résultats sont disponibles dans le bilan 2012 du PRA Languedoc-Roussillon (MERIDIONALIS 2012, www.sfepm.org/pdf/LR_2011-2012.pdf). Les prospections se poursuivent en 2013.

En Rhône-Alpes, le suivi mené depuis 2005 se poursuit. Les données régionales de 2006 à 2012 ont été cartographiées cette année et sont présentées dans le bilan 2012 du PRA (à venir).

La répartition de la Loutre a été actualisée en Auvergne. Les résultats seront publiés prochainement.

Le réseau mammifères du bassin de la Loire (ONCFS) poursuit ses prospections dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature. Les résultats sont disponibles en ligne sur Carmen.carmencarto.fr/38/loutre.map. Les informations sur les indices de présence observés dans d'autres régions sont également transmises au niveau ONCFS national.

Si certains inventaires sont réalisés selon la méthode standard préconisée dans le PNA, tous ne le sont pas. Une homogénéité totale des méthodes de prospections semble difficile en raison des inégalités de moyens dont disposent les régions (moyens financiers et importance des réseaux de bénévoles), des choix des structures locales et également du fait que certaines études ont débuté antérieurement au PNA, avec un protocole propre. Des suivis sont également réalisés sans protocole particulier, des points et des tronçons à prospector sont parfois choisis de manière aléatoire sur le terrain en fonction de la configuration du site. Il faut cependant veiller à ce que l'effort minimal de prospection reste suffisant et éviter une trop grande hétérogénéité. L'effort de prospection est souvent supérieur à ce qui est demandé par le protocole standard mais n'est généralement pas étendu à l'ensemble d'une région, les structures locales préférant se concentrer sur les secteurs où les chances de détecter l'espèce sont plus importantes ou sur les limites de l'aire de répartition. L'hétérogénéité des méthodes de prospection rend surtout la représentation des résultats négatifs difficiles. Par exemple, si un point est négatif mais qu'il est le seul à avoir été prospecté au sein d'une maille, le résultat n'est pas comparable avec celui d'une maille où 4 points ont été prospectés sans découverte d'indice de présence.

A titre indicatif, une nouvelle carte de la répartition de la Loutre en France a été réalisée en 2012 dans le cadre du rapportage Natura 2000 qui avait été confié à la SFEPM pour plusieurs espèces, dont la Loutre. Cette carte a été réalisée par le SPN/MNHN avec des données de répartition obtenues entre 2001 et 2011 et transmises dans le maillage 10x10 km standard européen LAEA. Un rapport de synthèse sur ce travail sera rédigé par la SFEPM

courant 2013. Pour rappel, une carte de répartition avait été réalisée en 2009, dans le cadre de la rédaction du PNA Loure, avec des données obtenues entre 1999 et 2009 et représentées dans le maillage 10x10 km standard français L93.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|---|
| Nombre de sessions de formation organisées | Au moins 19 |
| Surface prospectée | Au moins 289 mailles 10x10 km mais information incomplète |
| Carte de la répartition de la Loure en France réalisée selon une méthode standardisée | Prévue en fin de plan à l'échelle nationale, des cartes sont réalisées par les structures locales à diverses échelles (régionale, départementale, autre). |

Perspectives d'avenir : Le travail de prospection et de formation des observateurs doit se poursuivre.

Les besoins en matériel de communication à destination des observateurs pourront être discutés.

Le plan prévoit une réactualisation de la carte de la répartition de la Loure en France à minima tous les 5 ans. La prochaine réactualisation est prévue pour la fin de la période de mise en œuvre du plan. Au vu de l'avancée de l'espèce et des progrès considérables qui ont été réalisés ces dernières années en matière de suivi, la carte réalisée en 2009 n'est déjà plus représentative de l'aire de répartition actuelle. Une réactualisation plus régulière que ce qui était initialement prévue pourrait être envisagée. Il convient d'en discuter avec les partenaires locaux, courant 2013.

| | |
|----------|--|
| Action 2 | Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation |
|----------|--|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de réaliser, dans certains secteurs, des inventaires de la présence de la Loutre selon une version modifiée du protocole utilisé pour l'inventaire à l'échelle nationale (effort de prospection plus important) dans le but d'augmenter les chances de détecter la présence de l'espèce dans les secteurs où elle est rare et/ou d'obtenir une image plus fine de la répartition de l'espèce lorsque cela est souhaité.

Cette action est un lien étroit avec la précédente.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Des inventaires plus approfondis sont réalisés localement.

En Bretagne, l'avancée du front de recolonisation est suivie dans les bassins de la Rance et du Meu, ce qui représente une dizaine de mailles 10x10 km.

L'ONCFS réalise des prospections spécifiques dans l'Orne et le Calvados.

En Rhône-Alpes, l'ensemble des affluents de la rive gauche de la Loire ont été prospectés (+ Pilat) ; presque tous les points remarquables (ponts, confluences... avec à chaque fois 300 m de rive en amont et en aval sur les deux rives) ont été inspectés au moins une fois (deux passages ou plus sur 15% d'entre eux). Une première série de prospections a été réalisée de 2006 à 2009, la deuxième de 2009 à 2012 (VERICEL 2012).

Des prospections fines ont également été réalisées en Haute-Savoie et dans le Rhône. Les résultats sont disponibles dans le bilan 2012 du PRA Loutre Rhône-Alpes (à venir), dans un rapport rédigé pour le compte du CG et de la DDT 42 et dans un rapport en cours de rédaction par ASTERS et la FDPPMA 74.

Dans le Limousin, des prospections ont été menées par le GMHL et l'ONCFS dans le bassin de Gouzon (12/10/12) et l'ouest creusois (02/11/12). Les résultats figurent sur les cartes disponibles dans les comptes-rendus de ces journées.

En PACA, 20 mailles ont été prospectées au niveau du front de recolonisation.

En Bourgogne, 5 points ou plus par maille L93 10x10km ont été choisis, en concentrant les efforts sur les secteurs où la Loutre avait déjà été signalée ces dernières années, en raison de la rareté de l'espèce dans la région. Ainsi, 43 points (plus 600 m de rive) répartis dans 8 mailles ont été prospectés au printemps 2012 par la SHNA avec l'aide de l'ONEMA 89 et de l'ONCFS 71 (LERAT *et al.* 2012).

En Midi-Pyrénées, l'effort de prospection est supérieur à ce qui est demandé dans la méthode standard (TRICHET 2012).

Dans le Languedoc-Roussillon, certaines mailles sont systématiquement prospectées « en entier », c'est-à-dire que les 4 points sont prospectés même si un indice a déjà été découvert dans la maille (MERIDIONALIS 2012).

En région Centre, le front de recolonisation est suivi par le réseau mammifères de l'ONCFS, notamment dans le Cher et en Indre-et-Loire. Les résultats sont disponibles dans le bilan des prospections collectives en Indre-et-Loire (rapport réseau mammifères du bassin de la Loire) et dans un article sur la répartition dans le Cher publié dans la revue Symbiose (RENAUD *et*

al. 2012). Un protocole de prospection spécifique à la Sologne a été élaboré par l'ONCFS, SNE et le Muséum d'Orléans dans le cadre du PRA Loutre en région Centre (SARAT et ROSOUX 2012).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|---|
| Surface prospectée selon une (des) méthode(s) de prospection affinée(s) | Au moins 38 mailles 10x10 km mais Information très incomplète |
| Cartes réalisées | Au moins 11 à l'échelle départementale ou plus petite |

Perspectives d'avenir : *idem* que pour l'action 1

Les informations obtenues sur les suivis réalisés et les méthodes employées sont incomplètes et manquent parfois de clarté. Un effort de communication avec les partenaires locaux devra être fait pour obtenir des informations plus précises et plus régulières.

La distinction entre suivi standard et suivi affiné s'avère difficile. Les fiches 1 et 2 auraient pu être fusionnées, l'essentiel étant d'obtenir à minima une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre en France. Elles pourraient être traitées ensemble dans le prochain bilan.

Dans l'ensemble, un réel dynamisme est observé localement et le travail de prospection avance bien. Le réseau d'observateurs s'étoffe constamment.

| | |
|-----------------|---|
| Action 3 | Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France |
|-----------------|---|

Degré de priorité : 3

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de mettre en place des études afin de mieux connaître la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre en milieu côtier et insulaire en France.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Une étude s'intégrant dans cette action a été confiée au Groupe Mammalogique Breton par le Parc national de la Mer d'Iroise en 2010 (voir bilan PNA Loutre 2010-2011),

Référence bibliographique :

SIMMONET F. (2010). Statut et conservation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Parc naturel marin d'Iroise. GMB/PNMI, 50 p.

Téléchargeable à l'adresse : www.gmb.asso.fr/PDF/Rapport_Etude_Loutre_PNMI.pdf

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|---------------------------|
| Etude(s) réalisée(s) | 1 étude finalisée en 2010 |
| Rapports d'étude, articles scientifiques | 1 rapport final en 2010 |

Perspectives d'avenir : Cette action de priorité 3 fait partie des actions optionnelles du PNA. D'autres études ne sont pas prévues pour l'instant mais pourraient être mises en place selon les opportunités.

| | |
|-----------------|---|
| Action 4 | Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique |
|-----------------|---|

Degré de priorité : 3

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de mettre en place des études basées sur l'identification génétique à partir des épreintes et des cadavres dans le but d'obtenir des informations sur la densité des populations dans des secteurs donnés, le mode d'utilisation de l'espace, la filiation, les dynamiques de recolonisation, l'origine de certaines populations et la viabilité des populations isolées.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Bien qu'ayant le degré de priorité 3 et le statut d'optionnelle dans le plan national, cette action suscite localement un certain intérêt. Une étude de la recolonisation de la région Rhône-Alpes par analyse génétique des épreintes est menée par Gwénaél JACOB, dans le cadre de son post-doctorat à l'Université de Fribourg (Suisse) en collaboration avec l'Université de Grenoble et la LPO Rhône-Alpes (anciennement CORA Faune-Sauvage). Ce projet a été intégré au Plan Régional d'Actions pour la Loutre en Rhône-Alpes. Une collaboration avec les régions PACA et Languedoc-Roussillon a été mise en place afin d'intégrer des échantillons issus de cette région à l'étude. A ce jour, 147 échantillons ont été analysés. Le protocole de récolte des épreintes a été mis à jour en décembre 2012. Un rapport intermédiaire a été rédigé et un poster sur l'étude a été présenté lors du colloque de mammalogie à Arles en octobre 2012 (voir annexe 3). L'étude a également été présentée lors des journées techniques sur la Loutre organisées par Asters et la FDPPMA à Bonneville (74) en décembre 2012 (voir annexe 9).

Une étude similaire est menée dans le cadre du PRA Loutre en Limousin par le GMHL en collaboration avec Johan MICHAUX (Centre de Biologie pour la Gestion des Populations, Montpellier). L'année 2012 a été consacrée à la mobilisation de financements et à la collecte d'échantillons. 22 épreintes ont déjà été collectées. Les analyses débuteront en 2013.

Le même laboratoire collabore à un projet coordonné par le CEN Midi-Pyrénées. Une 60^{aine} d'échantillons prélevés sur des cadavres provenant de Midi-Pyrénées et de régions voisines ont été analysés.

Notons aussi la publication d'une étude génétique menée dans l'Aveyron en 2011 à l'initiative de l'ONCFS (BOURRIE 2012).

A signaler également, sans aucun lien avec le PNA, une étude génétique menée sur des cadavres collectés depuis 25 ans, par l'Université de Liège, en collaboration avec l'ONCFS, le Muséum d'Orléans et Catiche Productions. Les résultats devraient paraître en 2013.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--------------------------------------|--|
| Etudes réalisées | 3 études en cours dans le cadre du PNA |
| Rapports et articles scientifiques | |

Perspectives d'avenir : L'étude menée en Rhône-Alpes se poursuit.

L'étude en Midi-Pyrénées doit se terminer en 2013.

L'étude en Limousin doit se poursuivre jusqu'en 2015.

| | |
|-----------------|--|
| Action 5 | Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe |
|-----------------|--|

Degré de priorité : 2

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de mettre en place des études destinées à améliorer les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur les populations de loutres et à mieux évaluer les conséquences de certains facteurs (par exemple le dérangement, notamment celui causé par les activités de loisirs nocturnes qui sont en plein essor dans certaines régions).

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Non |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | Non |
| Contacts pris avec des partenaires | Non |

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|--------------------|
| Nombre de sites suivis Nombre de paramètres de l'habitat pris en compte Rapports et articles scientifiques | Action non débutée |

Perspectives d'avenir : A définir, dépendra certainement des opportunités.

| | |
|-----------------|---|
| Action 6 | Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique |
|-----------------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de réaliser un diagnostic environnemental par secteur géographique en se basant sur un certain nombre de critères déterminants pour la Loutre afin d'obtenir une représentation cartographique du potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Ce projet est porté par le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum national d'Histoire naturelle qui a élaboré une méthode et sélectionné un certain nombre de paramètres à prendre en compte, en se basant sur l'étude OHNE (voir PNA p. 19 et 20), sur les conseils des experts de la Loutre et sur la disponibilité des couches SIG correspondantes pour la France.

Quelques structures locales ont déjà mené des études dans le même objectif, à l'échelle régionale. Par exemple, la SHNA en Bourgogne (LERAT *et al.* 2012) et le Centre Loutre d'Hunawihr en Alsace (KONDRATOW 2012). Il sera intéressant de comparer le résultat de ses analyses locales avec l'étude menée à l'échelle nationale.

Signalons également la réalisation d'une étude par le CEMAGREF en collaboration avec l'Université de Montpellier, l'ONEMA et l'ONCFS, sur la qualité et la fragmentation du réseau d'habitat du corridor rivulaire des bassins versants de la Loire et du Rhône ; la Loutre et le Castor sont pris comme modèles (CAVILLON 2011).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|-------------------------------|
| Nombre de critères pris en compte et données disponibles pour chaque critère | Sera renseigné ultérieurement |
| Rapport et cartes réalisés | En cours |

Perspectives d'avenir : Les résultats de cette étude sont attendus pour 2013

| | |
|-----------------|---|
| Action 7 | Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe |
|-----------------|---|

Degré de priorité : 2

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de mettre en place des études destinées à augmenter le niveau de connaissances sur les risques toxicologiques, écotoxicologiques, parasitologiques et pathologiques encourus par la Loutre afin de limiter, le cas échéant, leur impact.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Une étude écotoxicologique sur les prédateurs piscivores du bassin de la Loire, incluant la Loutre, réalisée dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature coordonné par l'ONCFS, s'est achevée en 2012. Les résultats seront publiés prochainement.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|-----------------------------|
| Nombre d'études, d'analyses Nombre d'individus autopsiés Rapports et articles scientifiques | Aucune dans le cadre du PNA |

Perspectives d'avenir : voir action 26

| | |
|--------------------|--|
| Objectif II | Trouver des solutions aux problèmes de cohabitation entre la Loutre et les activités humaines |
|--------------------|--|

| | |
|-----------------|--|
| Action 8 | Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture |
|-----------------|--|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est d'évaluer la part de la production prélevée par la Loutre en étangs de pisciculture afin de connaître l'impact de cette prédation.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

La prédation a été évaluée sur un étang en Bretagne. Les premiers résultats sont disponibles dans le bilan 2012 du PRA (SIMONNET et CAROFF 2013, téléchargeable à l'adresse www.sfepm.org/pdf/PNALoutre_bilanBretagne2012.pdf).

Une étude est en cours de montage en Auvergne.

Des pisciculteurs d'étang ont été contactés par des structures locales, par exemple 1 exploitant contacté par SNE en Sologne.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|------------|
| Nombre de propriétaires d'étangs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques | Au moins 3 |

Perspectives d'avenir :

Des contacts ont été pris avec des pisciculteurs en étangs. Ces efforts devront être poursuivis.

Une étude de régime alimentaire de la Loutre en zone d'étang est envisagée dans le cadre de la déclinaison du PNA Loutre en Auvergne.

Des contacts ont été pris avec le LEGTA d'Ahun (23) qui dispose d'un étang pouvant devenir site d'étude.

| | |
|-----------------|---|
| Action 9 | Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures |
|-----------------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de mettre en place des études sur les facteurs influençant la prédation par la Loutre, notamment sur la corrélation entre les dégâts constatés et les ressources alimentaires disponibles dans le milieu.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Une étude est en cours de montage en Auvergne.

En Languedoc-Roussillon, un questionnaire, réalisé par Méridionalis (groupement d'associations de la région) en collaboration avec Stéphane RAIMOND et Rachel KUHN, a été envoyé aux pisciculteurs de la région. Sur 31 exploitants contactés, 21 ont répondu dont 2 (des salmonicultures) qui signalent des dégâts causés par la Loutre (MERIDIONALIS 2012, www.sfepm.org/pdf/LR_2011-2012.pdf).

En PACA, une pisciculture du Vaucluse est suivie par la LPO. Aucun cas de prédation n'a été constaté pour l'instant (LPO PACA 2012, www.sfepm.org/pdf/PACA_2012.pdf).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|-------------|
| Nombre de pisciculteurs contactés | Au moins 33 |
| Eléments recueillis dans le cadre de l'étude | |
| Rapports et articles scientifiques | |

Perspectives d'avenir : Dans un premier temps, les efforts doivent être poursuivis pour obtenir davantage d'informations sur les exploitations affectées et sur les dommages causés. Une étude approfondie pourra ensuite être envisagée sur au moins un site.

| | |
|------------------|---|
| Action 10 | Tester des systèmes de protection dans les piscicultures |
|------------------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de conduire une étude consistant à mettre au point et à tester différents systèmes pour protéger les exploitations piscicoles de la prédation par la Loutre.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Le Groupe Mammalogique Breton poursuit son travail sur la salmoniculture des Mont d'Arrée à Huelgoat (29), première pisciculture pilote du PNA Loutre. Une convention a été signée entre le GMB et l'exploitant. Différentes solutions techniques qui permettraient une protection pérenne de l'exploitation sont actuellement envisagées. Une présentation de ce travail a été faite lors du colloque annuel de mammalogie à Arles en octobre 2012 (voir annexe 4). Davantage d'informations sont disponibles dans le bilan annuel du PRA Loutre Bretagne (SIMONNET et CAROFF 2013, www.sfepm.org/pdf/PNALoutre_bilanBretagne2012.pdf).

Une deuxième projet a débuté en 2012 sur une pisciculture située à Labatie-d'Andaure (07) au sein du PNR des Monts d'Ardèche. Les partenaires principaux sont la communauté des communes du Tournonais, le PNR des Monts d'Ardèche et la LPO Rhône-Alpes. Deux réunions ont eu lieu à la mairie de Labatie-d'Andaure le 25 avril et le 5 décembre 2012. Le projet a fait l'objet d'un reportage diffusé dans le journal régional de France 3 Rhône-Alpes le 5 décembre 2012. La présence de l'espèce sur le site est suivie par recherche d'indices de présence et pièges photos. Suivant la volonté des partenaires impliqués, cette pisciculture est devenue la deuxième pisciculture pilote du PNA Loutre.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|--------------------|
| Nombre de sites d'étude Nombre de techniques différentes ou de combinaisons de techniques testées Nombre de systèmes efficaces obtenus suite à ces tests | 2 sites (en cours) |

Perspectives d'avenir : Le projet mené en Bretagne se poursuivra en 2013.

La pisciculture pilote d'Ardèche devrait être équipée d'un système de protection anti-loutres en 2013.

Des discussions sont en cours avec le LEGTA d'Ahun (23) qui pourrait devenir le 3^{ème} site pilote.

| | |
|----------------|-------------------|
| Domaine | Protection |
|----------------|-------------------|

| | |
|--------------|---|
| Objectif III | Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique |
|--------------|---|

| | |
|-----------|---|
| Action 11 | Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques |
|-----------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est d'évaluer les outils existants, d'en assurer la cohérence, de les renforcer le cas échéant et de décrire leur possible utilisation opérationnelle pour la conservation de la Loutre et de son habitat (SAGE, Contrats de rivière, SCOT, PLU...) afin d'aboutir à une prise en compte systématique et adaptée de la Loutre et des écosystèmes aquatiques dans les politiques publiques. Les mesures prises doivent permettre une meilleure protection de la Loutre et une amélioration de l'état de conservation général des milieux aquatiques (qualité de l'eau, état des berges, disponibilité en ressources alimentaires...).

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Cette action n'a pas débuté à l'échelle nationale. Il est difficile d'obtenir des informations sur la prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques. Quelques exemples nous sont parvenus. En Bretagne, la Loutre a été prise en compte dans divers SAGE et CTMA. En Pays de la Loire, la Loutre est prise en compte dans le SAGE Estuaire de la Loire pour lequel le syndicat EDENN est structure référente. En Alsace, la confluence entre le Strengbach et la Fecht a été renaturée en 2012 par le syndicat mixte du Strengbach avec l'appui du CG 68 et de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Deux catiches artificielles ont été installées sur le site, sur les conseils du Centre Loutre d'Hunawehr.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|------------------------|
| Nombre d'outils pris en compte, nombre de démarches Taux de prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques et meilleur respect de la réglementation existante en matière de protection des milieux aquatiques | Information incomplète |

Perspectives d'avenir : à définir

| | |
|------------------|--|
| Action 12 | Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité |
|------------------|--|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de vérifier et le cas échéant améliorer la prise en compte de la Loutre dans les sites protégés ou gérés où elle est présente ou potentiellement présente et de créer de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre selon les besoins.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Un des objectifs de cette fiche action est d'arriver à une meilleure utilisation de l'outil Natura 2000 pour la conservation de la Loutre. La prise en compte de l'espèce dans le réseau Natura 2000 semble s'améliorer depuis quelques années, au moins dans certaines régions.

La Loutre a été prise en compte dans divers DOCOBs en Bretagne. Le GMB a présenté l'espèce et les enjeux de sa conservation au groupe de travail « milieux aquatiques » du site Natura 2000 « Rivière Douron ». Il a également apporté son expertise pour minimiser l'impact sur la loutre lors de travaux dans le site Natura 2000 « Estuaire de l'Aulne ». Le GMB a également commencé à tester une méthode de suivi de l'espèce en sites Natura 2000 (voir bilan 2012 PRA Bretagne, SIMMONET et CAROFF 2013).

En Pays de la Loire, la Loutre est prise en compte dans les sites Natura 2000 « Marais de l'Erdre », « la Forêt, étangs de Vioreau et de la Provostière », animés par EDENN (voir annexe 5).

Une fiche action du DOCOB du site « Haut Adour » en Midi-Pyrénées est dédiée à la libre circulation de la Loutre d'Europe.

La Loutre a été prise en compte dans un certain nombre de sites en PACA (Le Buëch, le Calavon et l'Encreme, Rhône aval...).

Dans le Limousin, des prospections, ainsi qu'une étude pour la mise en place de passages à loutres sont réalisées sur le site « Vallée de la Creuse ».

Une évaluation de la dangerosité des ponts pour la Loutre sur les sites Natura 2000 de l'Indre a été faite par Indre Nature (DOHOGNE 2011).

Le DOCOB du site « Marais du Bec d'Ambès » en Gironde, qui est en cours de rédaction, comprendra des actions pour la Loutre. L'animatrice du PNA Loutre a été sollicitée pour faire partie du comité de pilotage, comité auquel participe également Thomas RUYS (Cistude Nature), correspondant du Groupe Loutre SFPEM en Aquitaine.

A signaler également, le CETMEF a rédigé un guide « Ports de commerce et Natura 2000 » incluant des éléments sur l'impact potentiel des zones portuaires sur la Loutre d'Europe.

La Loutre étant une espèce de la Directive Habitats, son état de conservation ainsi que le rôle du réseau Natura 2000 dans la conservation de l'espèce font actuellement l'objet d'une évaluation dans le cadre du rapportage Natura 2000 qui a été confié à la SFPEM. Il apparaît que les informations sur la prise en compte de la Loutre dans le réseau Natura 2000 sont très parcellaires.

Un nouvel outil apparu depuis la rédaction du plan est la SCAP. En tant qu'espèce bénéficiant d'un PNA, la Loutre fait partie des espèces prioritaires pour la SCAP. Encore peu

d'informations sont disponibles sur l'avancée des travaux. Un point pourra être fait lors du prochain bilan.

Signalons que le bilan 2012 du PRA Loutre en Rhône-Alpes (sortie février 2013) comprendra une synthèse sur la contribution des espaces protégés et gérés à la conservation de la Loutre en Rhône-Alpes.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|-----------------------------------|
| Nombre de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre | Encore aucun à notre connaissance |
| Nombre de sites où la prise en compte de l'espèce a été améliorée | Information incomplète |

Perspectives d'avenir :

Un inventaire des actions menées et programmées au sein du réseau Natura 2000 devra être fait. Ce travail, prévu pour 2012, a pris du retard et devra impérativement être réalisé en 2013.

La rédaction d'un guide technique sur la prise en compte de la Loutre dans les sites Natura 2000 pourra être envisagée suite à la réalisation de cet état des lieux.

Un point sur la Loutre dans la SCAP devra être fait.

| | |
|------------------|---|
| Action 13 | Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence |
|------------------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est d'élaborer et diffuser des outils permettant d'améliorer et de systématiser la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Nous avons pu obtenir quelques exemples de prises en compte de la Loutre dans des études d'impact.

La Loutre a été prise en compte dans au moins 3 études d'impact en Bretagne.

En PACA, la Loutre a été prise en compte dans un certain nombre d'études d'impact ou d'incidence : étude d'incidence du chantier de renforcement des digues des Mées (04), élaboration du plan de gestion de la concession EDF de la Brillanne (04), restauration du Coulon-Calavon (84) (PACA 2012).

En Rhône-Alpes, les services de l'ONCFS sont sollicités pour avis par l'administration (DREAL, DDT) dans le cadre de la procédure ERC (éviter, réduire, compenser). A ce titre, en 2012, le service départemental de l'Ardèche et la cellule technique ont apporté une expertise sur la Loutre, notamment sur des dossiers de la CNR.

En Auvergne, des prospections relatives à la Loutre ont été réalisées dans le contexte des projets de contournement de Varennes-sur-Allier et du nord-ouest de Vichy par Catiche Productions.

Des bureaux d'étude prennent régulièrement contact avec des structures travaillant sur la Loutre pour obtenir des données sur la présence de l'espèce dans le cadre d'études d'impact.

Les informations relatives à la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact et d'incidence apparaissent difficiles à obtenir.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|--|
| Nombre d'actions de sensibilisation et de formation | Apparemment aucune spécifique à l'étude d'impact |
| Nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre de manière adéquate | Au moins 8, information difficile à obtenir |

Perspectives d'avenir :

Les initiatives pour la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact devront être poursuivies et développées.

Un effort devra être fait pour obtenir davantage d'exemples.

La rédaction d'un document sur la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact est programmée pour 2013.

| | |
|------------------|--|
| Action 14 | Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe |
|------------------|--|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de l'action est de définir des corridors écologiques le long desquels la continuité écologique sera rétablie en priorité, puis réaliser des aménagements destinés à rendre les milieux plus accueillants pour la Loutre, à réduire la mortalité et renforcer la réglementation en faveur de l'espèce et de ses habitats le long de corridors définis, dans le but de rétablir la connectivité entre les milieux favorables à la Loutre et permettre la jonction des populations isolées.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Dans le cadre de l'élaboration de la TVB, la Loutre fait partie des espèces de cohérence nationale dans 13 régions (Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes). Il s'agit de l'espèce la plus fréquemment retenue. Elle n'avait initialement été retenue que dans deux régions dans la pré-liste établie par la SPN/MNHN mais lors de la consultation des CSRPN, 10 d'entre eux ont demandé l'ajout de la Loutre. Le SPN a accepté toutes ces demandes et a également ajouté la Basse-Normandie. Ce choix vise notamment une synergie PNA/TVB. Dans les 13 régions où la Loutre est proposée comme espèce de cohérence nationale, DREAL et CR devront démontrer que leur Schéma Régional de Cohérence Ecologique prend en compte les besoins de l'espèce.

Le Ministère de l'Ecologie a demandé au SPN/MNHN de l'aider pour la réalisation d'un dossier de presse dans lequel la Loutre fait partie des trois espèces prises en exemple pour exposer l'intérêt du projet TVB. Le Ministère a également sollicité le SPN/MNHN pour la réalisation d'une cartographie des mouvements effectués par l'espèce et d'une synthèse bibliographique sur les traits de vie de la Loutre d'Europe relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques. Ce travail est décrit dans un article paru dans le numéro 3 de *l'Echo du PNA* (SORDELLO 2012, voir annexe 11, p. 5 de *l'Echo* n°3).

Le dossier de presse est téléchargeable à l'adresse :

www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_-_Trame_verte_et_bleue.pdf

La synthèse bibliographique est disponible sur :

www.trameverteetbleue.fr/documentation-outils/syntheses-bibliographiques-especes

et sur http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60630/tab/fiche

A l'échelle locale, en Rhône-Alpes, la LPO a insisté, aux côtés de la FRAPNA, sur la nécessaire prise en compte du continuum pour la fonctionnalité en tant qu'habitat d'espèces dont la Loutre et a fourni les données sur la répartition de l'espèce.

La Loutre a été prise en compte dans les TVB en élaboration dans la région Centre (Sologne, Vendômois et Vallée Cher-Romorantinais) avec l'appui de l'ONCFS qui participe aux comités de pilotage et aux groupes techniques.

Le CETE du Sud-Ouest a sollicité l'opérateur du plan pour obtenir les données de répartition de la Loutre, afin de les intégrer à son travail sur la TVB en région Poitou-Charentes. Une étude sur les corridors écologiques a également été réalisée dans le Marais Poitevin par le PIMP.

A noter également, le retour de la Loutre d'Europe a été abordé lors de la journée de formation Trame Verte et bleue, destinées aux professionnels, le 10/07/12 dans le Vaucluse.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|----|
| Nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue | 13 |
| Nombre et taille des corridors | |
| Nombre de mesures prises pour aménager les corridors | |

Perspectives d'avenir : Faire un état des lieux du travail réalisé, à minima pour 2014.

| | |
|-----------|---|
| Action 15 | Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides |
|-----------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de rédiger et diffuser un guide traduisant l'ensemble des connaissances existantes en termes de recommandations de gestion favorables à la conservation de la Loutre.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|----------|
| Cahier technique réalisé et qualité de la diffusion | En cours |
| Nombre de prises en compte de ce cahier technique dans les dossiers d'aménagement | |

Perspectives d'avenir : Finalisation, impression et diffusion du document au premier semestre 2013.

| | |
|------------------|--|
| Action 16 | Faciliter le franchissement de barrages |
|------------------|--|

Degré de priorité : 2

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de mettre en place des aménagements permettant le passage de la Loutre de part et d'autre des ouvrages qui posent problème à la libre circulation de l'espèce.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Un passage à loutre a été réalisé par EDF sur le barrage de Malarce en Ardèche (voir article en annexe 6).

En Rhône-Alpes également, la LPO Drôme a réalisé une étude pour la CNR sur la prise en compte de la Loutre sur la centrale hydroélectrique de Rochemaure. Dans le département de la Loire, 3 barrages difficilement franchissables ont été répertoriés (VERICEL 2012).

En PACA, la LPO a rencontré la CNR et EDF. La possibilité et la dangerosité du franchissement par la Loutre de 4 ouvrages sur le Rhône et ses annexes ont été évaluées. Ceux-ci ont été jugés comme étant dangereux car leur franchissement implique le passage sur des routes à trafic élevé (voir détails et cartographies dans le bilan 2012 du PRA téléchargeable à l'adresse www.sfepm.org/pdf/PACA_2012.pdf).

Nature Midi-Pyrénées a inventorié et caractérisé les ouvrages sur l'Adour dans le Gers et dans les Hautes-Pyrénées (voir fiche suivante).

Dans le Limousin, l'étude génétique (voir action 4) doit permettre d'obtenir des informations sur l'impact des barrages sur la circulation des individus.

Le problème de la franchissabilité des barrages a été abordé lors de formations et séminaires sur la Loutre. Par exemple, lors de la journée technique sur la Loutre en Haute-Savoie (voir annexe 9) et lors de la formation mammifères semi-aquatiques de l'ONCFS (voir action 27).

Rappelons la réalisation d'une étude sur la franchissabilité des barrages du bassin de la Loire réalisée dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature (VARRAY 2011, voir bilan 2010-2011 du PNA Loutre).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|--------------------------------|
| Nombre d'actions de sensibilisation et de formation | Aucune spécifique aux barrages |
| Nombre de barrages dont l'impact sur la Loutre est évalué | Au moins 8 |
| Nombre de passages construits pour permettre le franchissement des barrages | 1 |

Perspectives d'avenir : Les efforts entrepris doivent être poursuivis.

Le rapport de synthèse bibliographique réalisé dans le cadre de l'action 17 (voir fiche suivante) traitera également des aménagements sur barrages.

| | |
|------------------|---|
| Action 17 | Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules |
|------------------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de loutres victimes de collisions avec des véhicules.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

En Bretagne, le GMB poursuit son travail sur la réduction des collisions routières ; 4 formations ont été organisées, 3 aménagements réalisés. Le GMB a signé une convention avec la DIR Ouest pour l'aménagement de passages à loutres sur le réseau national. Ces aménagements seront basés sur un inventaire des ouvrages hydrauliques dangereux et aménageables sur les 2x2 voies nationales de la région Bretagne. L'inventaire dans le Finistère et une partie de celui dans les Côtes d'Armor ont déjà été réalisés. Par ailleurs, cette convention a donné lieu à la réponse conjointe (DIRO-GMB-Syndicat Mixte de la Ria d'Étel, avec la collaboration du GREGE) à un appel à projet du MEDDE concernant les continuités écologiques. Il a été proposé d'aménager huit ouvrages sous des routes nationales croisant le bassin versant de la Ria d'Étel. Un suivi de l'utilisation des aménagements par la Loutre sera assuré.

Dans le cadre de conventions départementales avec les conseils généraux du Morbihan et du Finistère, le GMB apporte son expertise pour l'aménagement de passages à Loutre sur les routes départementales. Le GMB intervient également auprès des techniciens de rivières qui souhaitent aménager des passages à Loutre sur leurs bassins versants. Ainsi, en 2012, le GMB a conseillé le SYMEOL (Syndicat Mixte Environnement de l'Oust et du Lié) pour aménager une passerelle sous la RD1 des Côtes d'Armor (rivière le Lié). De plus, suite à un recensement des ouvrages à risques, deux ouvrages ont été aménagés sur le bassin versant du Yar. Le GMB intervient également auprès des bureaux d'étude lors de l'élaboration des projets routiers.

En Basse-Normandie, deux passages ont été réalisés dans l'Orme par le Conseil Régional qui avait pris contact avec la SFEPM et avait été réaiguillé vers le GMB pour obtenir des conseils.

En Pays de la Loire, un aménagement a été réalisé en Mayenne par le Conseil général, suite aux sollicitations de MNE, à l'endroit où deux cadavres de loutres ont été trouvés. MNE a également signé une convention avec la DIRO dans le but d'aménager des ouvrages existants (MARCHADOUR et BRUN 2012). Une évaluation de la fonctionnalité des passages à loutre dans le Marais poitevin a été réalisée par le PIMP dans le cadre d'un stage. Ce travail a été financé par le Conseil général 85. Sur les 29 passages évalués, 28 sont fonctionnels mais 5 d'entre eux nécessitent quelques améliorations (DUBOIS et BARON 2012).

L'association Nature Midi-Pyrénées travaille actuellement à un programme destiné à favoriser la libre circulation de la Loutre le long de l'Adour (Gers et Haute-Pyrénées). Toutes les infrastructures pouvant entraver la libre circulation des loutres le long du cours d'eau ou pouvant avoir un impact sur la qualité de l'eau ont été inventoriées et caractérisées. En 2013, NMP travaillera avec les partenaires locaux pour proposer des moyens à mettre en œuvre. Suite à ce programme, il est prévu de travailler sur d'autres cours d'eau en Midi-Pyrénées. NMP est également partenaire d'ASF pour l'aménagement d'ouvrages hydrauliques. 5 aménagements ont été réalisés sur l'A64 dans les Hautes-Pyrénées.

En région Centre, deux aménagements ont été réalisés en 2012 dans l'Indre par le CG en collaboration avec Indre Nature. L'association a également évalué la dangerosité des ponts sur les sites Natura 2000 du département (DOHOGNE 2011).

En Limousin, une étude en vue de la réalisation d'un aménagement pour le franchissement d'une chaussée au niveau de l'étang de Méouze (23) a été réalisée au sein du PNR Millevaches.

En Isère, le SD et la cellule technique de l'ONCFS sont intervenus, en partenariat avec la LPO, pour essayer de rendre un ouvrage franchissable par la Loutre et le Castor. Des solutions d'urgence ont été préconisées (grillage, muret en béton) et des solutions plus pérennes sont en cours d'élaboration avec le Conseil général. Dans la région, les données de mortalité routière sont recensées sur le module mortalité de VisioNature.

En Auvergne, les points de collision routière ont été diffusés aux services gestionnaires du réseau routier (conseils généraux, DIR Massif Central). Catiche Productions a aussi conçu un carnet de bord pour la collecte d'informations d'agents des services routiers et animé une formation à destination de la DIR.

Une veille sur la mortalité routière des mammifères a été mise en place en PACA, mais aucun cas de mortalité de loutre n'est répertorié (un cas très probable le 14/09/12 en limite Gard/Vaucluse mais identification non confirmée).

De manière générale, le développement des réseaux régionaux de collecte des cadavres permet d'obtenir davantage d'informations sur les cas de mortalité routière. Il convient maintenant de mieux centraliser et diffuser ces informations (voir fiche 26)

Notons également qu'un exposé sur la mortalité routière a été fait lors de la formation mammifères semi-aquatiques de l'ONCFS (voir action 27).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|---|
| Nombre d'actions de sensibilisation et de formation | Au moins 4 |
| Nombre d'aménagements répertoriés et contrôlés | Au moins 29 dans le Marais Poitevin |
| Rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes » | Pas encore réalisé |
| Nombre d'aménagements efficaces destinés à réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules mis en place | Au moins 14 (3 en Bretagne, 1 en Mayenne, 2 dans l'Indre, 2 en Basse-Normandie, 5 en Midi-Pyrénées, 1 en Isère) |

Perspectives d'avenir :

Un rapport de synthèse compilant les connaissances sur le sujet (problématique, mesures prises, types de passages et autres techniques mises en œuvre, coût, études sur l'efficacité de ces mesures, problèmes constatés...) sera réalisé en 2013. Ce rapport inclura les aménagements réalisés sur barrage, le problème de la franchissabilité des barrages étant souvent couplé à des problèmes de mortalité routière.

| | |
|------------------|---|
| Action 18 | Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche |
|------------------|---|

Degré de priorité : 3

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de l'action est de mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de lou-tres mortes accidentellement dans les engins de pêche.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Non |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | Non |
| Contacts pris avec des partenaires | Non |

Ce problème est de faible importance et très localisé en France. Nous n'avons pas connaissance de mesures prises depuis le lancement de la mise en œuvre du plan.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|--|
| Nombre d'actions de sensibilisation et de formation | |
| Mesures prises pour réduire la mortalité par noyade dans les engins de pêche | |

Perspectives d'avenir : Cette action étant de priorité 3, aucune mesure ne sera prévue à l'échelle nationale en 2013.

| | |
|-----------|--|
| Action 19 | Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse |
|-----------|--|

Degré de priorité : 3

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de développer les relations entre les spécialistes de la Loutre et les réseaux de piégeurs, chasseurs et de services de protection des cultures, afin de réduire ces risques de mortalité ou de dérangements involontaires, liés à l'ignorance de la présence de l'espèce, en particulier sur les fronts de recolonisation.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

L'arrêté ministériel du 3 avril 2012 pris pour l'application de l'article R 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux d'espèces classées nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, interdit désormais l'utilisation de pièges tuants à moins de 250 m des cours d'eau dans les zones de présence de la Loutre d'Europe.

L'information sur cet arrêté est diffusée localement.

Par exemple, en Rhône-Alpes, une fiche « Vigilance piégeage » a été ajoutée au cahier technique sur la Loutre qui avait été réalisé par le CORA FS (<http://rhone-alpes.lpo.fr/nos-reseaux/reseau-loutre/article/le-cahier-technique-loutre>). Une veille est assurée dans les CDCFS pour l'application de l'évolution réglementaire dans les arrêtés préfectoraux de piégeage.

En Bretagne, le GMB a établi des cartes départementales de présence de l'espèce par commune ou bassin versant pour permettre l'application de cet arrêté.

L'ONCFS 50 a attiré l'attention de la CDCFS sur le conditionnement des dispositions réglementaires du piégeage à la présence supposée de la Loutre sur certains cours d'eau. Cette prévention des risques accidentels de capture a été traduite par arrêté départemental.

Une information des piégeurs est menée par la LPO PACA.

Par ailleurs, la Loutre est présentée lors des formations pour le permis de chasse et permis de piégeage.

Signalons également que la Fédération des Chasseurs du Centre a publié, en avril 2012, un livret sur 21 petits mammifères dont la Loutre (www.chasseursducentre.fr/la-federation-regionale/publications/atlas.html).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|----------------------|
| Nombre d'actions de sensibilisation et de formation | Au moins 7 |
| Mesures mises en place pour réduire la mortalité par piégeage et tirs | 1 arrêté ministériel |

Perspectives d'avenir : Les efforts de sensibilisation entrepris doivent être poursuivis. L'information sur l'évolution réglementaire doit continuer à être diffusée.

| | |
|------------------|---|
| Action 20 | Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe |
|------------------|---|

Degré de priorité : 2

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est d'étendre le réseau de propriétaires de terrains, situés en bord de cours d'eau, qui souhaitent s'impliquer dans la conservation de la Loutre par la création de « Havres de Paix » pour l'espèce. Cette action aura à la fois une vocation de conservation et de sensibilisation.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

L'outil « Havres de Paix » tel que défini dans le PNA est actuellement opérationnel uniquement en Bretagne ; 4 nouveaux Havres de Paix y ont été créés par le GMB (voir bilan 2012 du PRA Bretagne). Les participants à la formation Loutre organisée par le réseau mammifères de l'ONF ont d'ailleurs assisté à l'inauguration de l'un d'entre eux au mois de mars (voir p. 9 *Echo* n°3 en annexe 11). Cette action est réalisée dans le cadre d'une convention pluri-annuelle d'objectifs avec le Conseil régional.

Plusieurs structures seraient intéressées par la création de Havres de Paix. Par exemple, 1 commune de Corrèze est fortement intéressée en partenariat avec l'ONF 19, suite justement à la formation ONF en Bretagne.

Le CPIE des Collines Normandes (61) travaille au lancement de l'opération en 2013.

Dans le Marais Poitevin, une douzaine de sites refuges pour la Loutre ont été identifiés par la LPO, en collaboration avec le PIMP, et pourraient devenir des Havres de Paix (TROTIGNON 2012).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|-----------------------------------|
| Nombre de régions/associations locales choisissant d'utiliser cet outil | 1 (Bretagne) |
| Nombre d'actions de sensibilisation et de formation | 1 bulletin de liaison en Bretagne |
| Nombre de Havres de Paix créés et surfaces conventionnées | 4 en Bretagne |

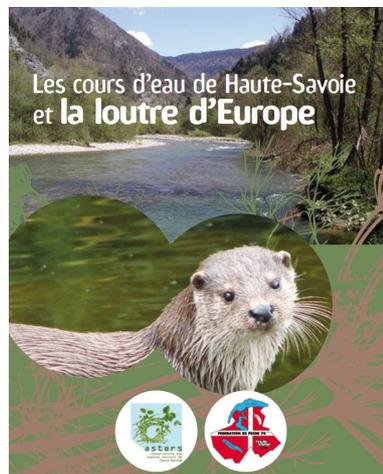
Perspectives d'avenir : La SFEPM a lancé l'opération nationale « Refuges pour les chauves-souris » (www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris.htm), qui permet d'assister et de conseiller tout propriétaire (ou locataire) souhaitant créer un espace accueillant pour ces espèces et également afficher son engagement. Le cadrage de l'opération est clair (signature d'une convention entre le propriétaire de refuge et la SFEPM, une structure relais en région peut être associée). Un certain nombre de supports ont été créés (guide technique, plaquette d'information sur l'opération, panneau, autocollant). Il s'agit à la fois d'une opération de conservation et de communication.

L'opération « Havres de Paix pour la Loutre » s'inspirera de cette démarche. Le travail sur la création des outils de l'opération démarrera au premier semestre 2013.

En Pays de la Loire, Mayenne Nature Environnement a réalisé un poster (voir annexe 7) qui a été diffusé à toutes les communes concernées par la présence de la Loutre, aux syndicats de bassin, à la Fédération des Chasseurs 53, à l'association départementale des chasseurs, à la FDPPMA 53 et sera affiché au niveau de toutes les écluses par le CG. Le PNA Loutre y est mentionné.

En Rhône-Alpes, Asters, qui mène un programme sur la Loutre depuis plusieurs années, a publié et diffusé un livret sur la Loutre en Haute-Savoie, en collaboration avec la FDPPMA 74.

Les supports déjà existants dans la région continuent d'être diffusés (livret du PNR des Monts d'Ardèche *Sur la piste de la Loutre*, cahier technique CORA FS, voir PNA).



En PACA, la Loutre a été présentée au cours d'une animation sur la zone humide des Piles (05) le 11/05/12, au cours d'animations pour les scolaires sur la biodiversité des zones humides dans le Var (11-12/10/12) et les Hautes-Alpes (24/08/12), au cours de deux animations grand public *Sur les bords du Roubeaud* (Var le 03/11/12) et *Castor et autres mammifères aquatiques* (Vaucluse le 25/03/12) et lors de 2 conférences grand public sur les mammifères (Var le 18/09/12 et Alpes-de-Haute-Provence le 04/11/12).

En Auvergne, la brochure « La Loutre histoire d'une sauvegarde » continue d'être diffusée. 1250 exemplaires ont été diffusés à 235 structures par la DREAL Auvergne (dans et hors de la région).

Les outils réalisés par le réseau mammifères de l'ONCFS dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature (voir PNA Loutre et bilan 2010-2011 du PNA Loutre) continuent d'être diffusés.

Des projections publiques du film *Le Banquet des Loutres* ont régulièrement lieu, par exemple lors du festival Vivarmor Nature à Saint-Brieux (22) en février 2012 et lors d'une soirée à Saint-Loup (23) organisée par la RN Etang des Landes en partenariat avec le GMHL et le CG 23.



A signaler également, la sortie des *Secrets des photographes animaliers 3* avec une partie consacrée à la photographie de loutres par Stéphane RAIMOND (bande-annonce sur www.youtube.com/watch?v=gCylCRm0CuA).

Un certain nombre de conférences sur la Loutre ont été tenues au cours de l'année 2012, notamment (en plus de celles déjà citées) :

La Loutre dans tous ses états par Fabrice CAPBER, le 09/03/12 à Holtzwihr (68), organisée par l'APPECVH

La Loutre en Alsace : histoire et état des lieux par Fabrice CAPBER, le 22/05/12 au Musée Zoologique de Strasbourg (67), organisé par le GEPMA.

La Loutre au fil de l'eau par Christophe WOEHRLE, le 27/10/12 à Strasbourg (67), dans le cadre du salon Bio&Co

Conférence sur la Loutre par Stéphane RAIMOND le 21/10/12 à Lacelle (19), dans le cadre de la Foire Bio.

Le fantôme du fleuve... la loutre, par René ROSOUX et Emmanuelle SARAT, le 12/10/12 à Pouilly-sur-Loire, organisé par la RNN du Val de Loire.

La LOUTRE
Histoire et état des lieux

Conférence Diaporama
20h⁰⁰ **Mardi 22 Mai**
Musée Zoologique de Strasbourg
Amphithéâtre Bataillon
(entrée arrière du Musée)
Fabrice CAPBER,
Docteur Vétérinaire.

ENTRÉE GRATUITE

Organiser par : Le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace
En partenariat avec le Musée Zoologique

Foire de LACELLE
Agriculture biologique et produits naturels
(Organic agriculture fair and natural product)
MARCHE d'AUTOMNE
DIMANCHE
21 Octobre
de 9h30 à 12h

Avec la participation exceptionnelle de
Stéphane RAIMOND
Conférence sur la loutre
à 10h30
Espace Créations
Place de la Gare

En 2011, la SFPEM a lancé une nouvelle opération appelée *Le Printemps des Castors*. Dans le cadre de cette manifestation, des structures locales proposent dans toute la France des animations sur le Castor et aussi sur son milieu de vie et sur les espèces avec lesquelles il le partage, dont la Loutre. Par exemple, l'association Eau Vivante Nord de France et son Groupe Loutre Castor Nord, ont présenté une conférence sur la Loutre d'Europe le dimanche 15 avril 2012 en partenariat avec le CG 59, au Parc Départemental de l'Abbaye de Liessies (59). La LPO PACA a proposé l'animation *Castor et autres mammifères aquatiques* (déjà citée plus haut). La LPO Cher a proposé, en partenariat avec l'ONCFS, une animation sur la Loutre, dans le cadre du *Printemps des Castors*, en mars 2012.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|---|
| Nombre de supports de communication créés et de concepts d'animation élaborés Diffusion de ces outils (nombre d'exemplaires de plaquettes, de mallettes pédagogiques, nombre de structures proposant ces outils, nombre de participants aux animations...) | Au moins 1 exposition dans le cadre du PRA Limousin Pas connu |

Perspectives d'avenir :

Les efforts faits pour communiquer sur l'espèce sont importants. Les outils existants devront continuer à être diffusés. Ils pourront être complétés par d'autres outils réalisés à l'échelle nationale dans le cadre du plan mais ceci n'apparaît pas prioritaire pour l'année 2013.

| | |
|------------------|--|
| Action 22 | Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs |
|------------------|--|

Degré de priorité : 3

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est d'encourager les responsables des activités de loisir liées aux milieux aquatiques à davantage prendre en compte les besoins de la Loutre (tenir compte de l'impact sur les poissons et autres proies de la Loutre, dérangement, risque d'attaques par des chiens...).

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Cette action n'a pas débuté à l'échelle nationale.

Des actions de sensibilisation sont menées localement.

Rappelons que l'outil *Havre de Paix* (voir fiche 20) est aussi un moyen de communiquer sur une pratique d'activités de plein air respectueuse de la Loutre.

A signaler, le GMB est intervenu suite à l'installation d'un water jump par une association de mountain board au niveau d'un Havre de Paix dans le Finistère. Devant la faible ampleur de fréquentation de l'installation, le Havre de Paix a été maintenu mais il convient de rester vigilant.

Globalement, les structures locales travaillent pour l'instant peu sur cette action qui n'est pas prioritaire.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|--|
| Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de cas où la Loutre et le milieu aquatique en général sont pris en compte dans l'organisation des activités de loisir et la réglementation de l'utilisation de l'espace Mesures mises en place en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir | |

Perspectives d'avenir :

Cette action pourra bénéficier du lancement de l'opération Havres de Paix (action 20), prévue pour le second semestre 2013.

Le guide sur la gestion des milieux aquatiques en faveur de la Loutre (action 15) est également destiné aux responsables d'activités de loisir qui y trouveront des informations sur les éléments à prendre en compte pour ne pas nuire à l'espèce.

La création, à l'échelle nationale, d'outils de sensibilisation spécifiques (plaquettes, affiches) pourra être discutée.

| | |
|------------------|---|
| Action 23 | Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles » |
|------------------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de réaliser un document détaillé présentant la situation dans les différents pays concernés, la manière dont le problème « loutres et activités aquacoles » est traité, les études réalisées et les méthodes de protection mises en place.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Ce rapport est disponible depuis janvier 2012. L'information sur sa sortie a été diffusée via la liste infoloutre (plus de 600 inscrits), dans *l'Echo du PNA* n°2, *Mammifères Sauvages* n°63 et lors de réunions et conférences (Metz, Limoges, Aun, Arles, Edimbourg, Bonneville...voir fiche 24).

Il a été téléchargé 1064 fois au courant de l'année 2012 depuis le site de la SFPEM.

L'information est également relayée en région par des structures locales. Par exemple, le document est téléchargeable sur le site de la LPO Rhône-Alpes et a été présenté lors de réunions à Limoges et à Orléans.

Référence bibliographique :

KUHN R. (2012). Loutres et activités aquacoles : Synthèse des connaissances sur la problématique à l'échelle internationale. Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. SFPEM, 33 p. + annexe.

Téléchargeable sur : www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|---|
| Synthèse de l'information disponible (documents consultés, contacts, participation à des colloques sur le thème en question...) | Consultation d'une 60 ^{aine} de références bibliographiques, recherches sur le Net, demande d'informations auprès du Groupe Loutre de l'UICN (plus d'une 100 ^{aine} de membres), contribution de plus d'une 20 ^{aine} de personnes issues de plus d'une 10 ^{aine} de pays, participation à un colloque sur ce thème en Allemagne. |
| Document réalisé ainsi que sa diffusion | 1 rapport de synthèse, information sur sa sortie, téléchargé 1064 fois à partir du site de la SFPEM |

Perspectives d'avenir : Continuer de diffuser l'information sur l'existence de ce rapport.

Action 24 Apporter une aide aux pisciculteurs

Degré de priorité : 1

| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|------------|------|------|------|------|------|------|
|------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est d'apporter une aide aux pisciculteurs afin de protéger leur exploitation des pertes que la Loutre peut occasionner.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Le rapport de synthèse sur les sites piscicoles en France en relation avec le risque de prédation par la Loutre (voir bilan précédent) a été finalisé au premier semestre 2012 et diffusé aux membres du COPIL, DREAL, opérateurs régionaux et correspondants régionaux du Groupe Loutre SFPEM. Ce rapport avait pour but de connaître le nombre d'exploitations susceptibles d'être victimes de pertes causées par la Loutre à l'heure actuelle ou dans un futur proche (c'est à dire situées dans des départements où l'espèce est présente) et de fournir une liste de contacts pour des actions de communication ou mise en place de partenariats (exploitants, organismes représentant les pisciculteurs, écoles de formation en aquaculture...).

Référence : RAIMOND S. (2012). Sites piscicoles en France et risques potentiels de prédation par la Loutre d'Europe. Objectifs Loutre/SFPEM/DREAL Limousin, 52 p.

Sites piscicoles en France et risques potentiels de prédation par la Loutre d'Europe

Document de travail pour la mise en œuvre de l'action 24 « Apporter une aide aux pisciculteurs » du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015



Photo : Stéphane RAIMOND



Conformément à ce qui avait été décidé lors de la précédente réunion du comité de pilotage, une réunion sur la cohabitation entre la Loutre et la production piscicole a été organisée à Limoges par la DREAL du Limousin et la SFPEM le 16 mars 2012 (voir article p. 2 dans *l'Echo* n°3 en annexe 11). Les acteurs présents (représentants de la profession, administrations, associations de protection de la nature...) se sont principalement entretenus sur les possibilités de financement des installations préconisées. Certains PNR proposent des aides (par ex. le PNR Millevalches). Les pisciculteurs situés en zone Natura 2000 pourraient bénéficier d'aides via cet outil. Une piste intéressante est le FEP (Fonds Européen pour la Pêche) qui sera remplacé fin 2013 par le FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche). Ce fonds devrait comprendre une ligne budgétaire pour l'aide à la protection contre les prédateurs piscivores. Il faut également que les conditions d'attribution de cette subvention en région permettent la prise en charge du financement de clôtures ou autres systèmes anti-loutres. Le PNA pourrait intervenir dans les discussions relatives aux conditions d'attribution de ces subventions.

Les discussions ont également porté sur la création d'un poste d'animateur Loutre et pisciculture, projet proposé dans le PNA. L'animateur aura pour mission de conseiller les pisci-

culteurs soucieux de protéger leur exploitation de la prédation par la Loutre et également d'intervenir pour des actions de sensibilisation.

La SFPEM a décidé de faire appel à Stéphane Raimond, ancien pisciculteur et propriétaire de la pisciculture de Bugeat, pisciculture pilote en matière de protection contre la Loutre, en raison de son expérience et de sa connaissance à la fois du métier et de l'espèce. Il était déjà intervenu en 2011 sur la pisciculture d'Huelgoat en Bretagne (voir fiche 10) grâce à un financement du WWF.

Les recherches de financement ont permis de mobiliser pour l'instant 2500 euros accordés par la Fondation Nicolas Hulot.

Stéphane Raimond est intervenu pour l'instant pour deux actions de communication en tant qu'animateur Loutre et pisciculture :

- pour les 20 ans du BTS Aquaculture au LEGTA d'Ahun (23), le 06/10/12 (voir annexe 8).
- à la journée technique sur la Loutre à Bonneville (74), organisée par Asters et la FDPPMA 74, le 11/12/12 (Voir annexe 9)

Deux missions en pisciculture sont programmées pour janvier et février 2013.

3 autres interventions sur le sujet ont été faites par l'animatrice du plan lors de conférences :

- *Cohabitation hommes-faune sauvage*, à Metz (57) organisée par le CROC, le 27/01/12 (voir articles Mammifères Sauvages 63 et p. 13 de *l'Echo* n°3 en annexe 11) : présentation de la problématique et des actions correspondantes du PNA, projection du *Banquet des Loutres*.
- Colloque francophone de mammalogie, à Arles (13), organisé par la LPO PACA et la SFPEM (voir annexe 4) : présentation de la problématique et des actions correspondantes du PNA, présentation du suivi de la pisciculture pilote en Bretagne par Franck SIMONET du GMB (voir fiche 10).
- Otters and Fisheries Conference à Edimbourg (RU), organisé par l'IOSF le 07/11/12 (compte-rendu détaillé sur [www.otter.org/documents/IOSF Otters and Fisheries Conference 2012 Edinburgh.pdf](http://www.otter.org/documents/IOSF%20Otters%20and%20Fisheries%20Conference%202012%20Edinburgh.pdf), voir aussi annexe 10) : présentation de la problématique Loutre et pisciculture en France et de la synthèse bibliographique (fiche 23).

L'animatrice a assisté aux Journées de la Recherche Filière Piscicole les 3 et 4 juillet 2012 à Paris (www.journees-de-la-recherche.org/JRFP/page-JRFP1024.php), à l'invitation des représentants de la profession.

A l'échelle locale, 1 exploitation a bénéficié d'une assistance dans le Limousin ; 8600 euros de subvention ont été accordés. 2 exploitations ont bénéficié d'une assistance en Bretagne, 1 en Rhône-Alpes (voir aussi fiche 10). Des exploitants ont été contactés en Languedoc-Roussillon, en PACA, en région Centre et en Auvergne (voir fiches 8 et 9).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|-----------------------------|
| Nombre d'actions de sensibilisation et de formation | Au moins 5 |
| Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une assistance | Au moins 4 |
| Montant des subventions accordées pour la mise en place des systèmes de protection | 8600 euros dans le Limousin |

Perspectives d'avenir :

Le travail d'information et de sensibilisation des acteurs concernés (pisciculteurs professionnels et de loisir, administrations, associations de protection de la nature...) doit se poursuivre.

Il est urgent de trouver des financements pour poursuivre le travail d'animation loutre et pisciculture. L'information sur l'existence de ce service devra ensuite être diffusée à plus large échelle (plaquettes...).

Il faudra également travailler sur les possibilités d'aides financières pour les aménagements *anti-prédation*.

| | |
|-----------|--|
| Action 25 | Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole |
|-----------|--|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est d'informer et sensibiliser les gestionnaires et utilisateurs des écosystèmes aquatiques sur l'espèce et ses besoins, mais aussi sur la réglementation en vigueur, afin de limiter leur impact sur la Loutre et d'encourager les comportements favorables à l'espèce.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

La diffusion du guide sur la prise en compte de la Loutre dans la gestion des milieux aquatiques (15) s'inscrira dans cette action.

En Bretagne, dans le cadre de conventions avec les Conseils généraux et du suivi des sites Natura 2000, le GMB apporte régulièrement ses conseils auprès des gestionnaires des milieux naturels. L'association intervient dans la formation de techniciens de rivière et d'animateurs de SAGE (voir bilan 2012 PRA Bretagne). Le GMB est aussi intervenu lors de la formation Loutre du réseau mammifères de l'ONF (voir p. 9 de l'*Echo* n°3 en annexe 11).

Dans le Marais Poitevin, la LPO, en collaboration avec le PIMP, a édité un rapport sur les sites refuges pour la Loutre ; des mesures de gestion sont préconisées pour chaque site (TROTIGNON *et al.* 2012).

Des représentants de syndicats de rivière participent aux formations et séminaires sur la Loutre organisés un peu partout en France.

Une présentation sur la Loutre et la gestion des milieux aquatiques a été faite par l'animatrice du PNA lors des journées sur la Loutre en Haute-Savoie (Bonnevill, 11/12/12) organisée par ASTERS et la FDPPMA 74.

Le poster réalisé par MNE (voir fiche 22 et annexe 7) a été massivement diffusé et affiché au niveau des cours d'eau.

En Auvergne, le guide « Préconisations pour la prise en compte de l'enjeu espèces menacées dans le cadre de l'entretien de cours d'eau et des travaux en milieu aquatique : exemple de la loutre d'Europe et de la mulette perlière » a été réalisé par Catiche Productions. Une première ébauche a été présentée lors du séminaire sur les mammifères semi-aquatiques au mois de juin. Le document est téléchargeable sur le site de la DREAL www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr

Les outils déjà existants continuent d'être diffusés (plaquettes du GMB, livret sur la Loutre en Haute-Savoie, cahier technique du CORA FS).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|--|
| Nombre d'outils disponibles (outils créés, modifiés ou outils existants diffusés à une plus large échelle) | 1 outil créé, au moins 3 outils déjà disponibles |
| Nombre de personnes informées/sensibilisées | Pas connu |

Perspectives d'avenir :

Finaliser et diffuser le guide sur la gestion des milieux aquatiques.

Continuer de diffuser l'information auprès des professionnels, notamment via les bulletins des syndicats de rivière.

| | |
|------------------|---|
| Action 26 | Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres |
|------------------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de structurer et coordonner un réseau pour la collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

La deuxième réunion du groupe de travail sur la collecte et la valorisation des cadavres a eu lieu le 05/04/12 à Paris (Voir article p. 4 de l'Echo 3 en annexe 11). Les résultats sur l'inventaire du nombre de cadavres collectés en France par département de 2001 à 2010 y ont été présentés. Plus de 500 cadavres ont été répertoriés en 10 ans. Deux départements sortent du lot, la Vendée et la Charente-Maritime avec plus de 150 cadavres trouvés en 10 ans. Viennent ensuite la Loire-Atlantique avec 46 cadavres en 10 ans, trois des quatre départements bretons (34 cadavres dans le Finistère, 40 dans le Morbihan, 45 dans les Côtes-d'Armor), la Lozère (28), la Gironde (19) et le Cantal (16). Dans les autres départements, moins de 10 cadavres ont été collectés entre 2001 et 2010. Ces chiffres sont fortement influencés par l'importance des réseaux régionaux de collecte mais même incomplets, ils donnent une idée de la situation et constituent une base de travail.

Le PNA Loutre s'efforcera de mettre en place un réseau national de collecte des données sur les cas de mortalité basé sur les partenaires en région. Les résultats seront ensuite mis à disposition, via un support qui doit encore être défini, notamment dans le but de résorber les points noirs de mortalité routière.

Il a été décidé de collecter, à minima, un morceau d'oreille pour constituer une banque d'échantillons en vue de futures études génétiques. Suite à cette réunion, l'un des membres, Pascal FOURNIER, a rédigé un document de travail proposant une méthode à suivre pour la structuration de la gestion des cadavres de loutres. Ce document devra encore être révisé en fonction notamment des remarques qui ont été faites par les autres membres du groupe. La DREAL du Limousin a également contacté toutes les régions concernées pour inventorier les personnes disposant d'autorisations de transport et de collecte de cadavres de loutres.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|--|
| Nombre de participants à la structuration du réseau | Au moins 20 (membres du groupe de travail) |
| Nombre de cadavres collectés, répertoriés et valorisés | Aucun dans le cadre du PNA |
| Matériel mis à disposition à des fins scientifiques et pédagogiques | Aucun dans le cadre du PNA |

Perspectives d'avenir :

- Continuer de travailler à la structuration du réseau.
- Signer des conventions de partenariat, notamment avec l'ONCFS.
- Diffuser un protocole aux régions.

| | |
|-------------------|---|
| Objectif V | Coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la Loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires |
|-------------------|---|

| | |
|------------------|---|
| Action 27 | Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires |
|------------------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est d'informer au mieux l'ensemble des partenaires concernés par la mise en œuvre du plan sur les actions à mettre en place, la biologie de la Loutre et les problématiques liées à la conservation de l'espèce, au travers de réunions, formations...

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Les réunions sur le plan, les sessions de formations sur la Loutre, les séminaires et conférences diverses contribuent à cette action.

Les réunions relatives au plan organisées en région en 2012 (7 en tout) sont listées dans le tableau 1 au début du document.

Les formations et journées techniques (23 en tout) sont listées dans le tableau ci-dessous.

| Région | Date | Lieu | Nombre de participants | Structure organisatrice |
|--------------------------------|-------------|-------------------------|---|------------------------------------|
| Alsace | 17/11/12 | Ostheim (68) | 19 | GEPMA |
| Auvergne | 16/10/12 | | 20 (membres du COFIL et agents de la DIR) | Catiche Productions |
| Bretagne | 24/03/12 | Briec (29) | 17 | GMB |
| | 13/10/12 | Rosporden (29) | 6 | GMB |
| | 21/10/12 | Saint-Omer (44) | 17 | GMB |
| | 03/11/12 | Pontrieux (22) | 12 | GMB |
| | 17/11/12 | Iffendic (35) | 14 | GMB |
| | 25/11/12 | Pontivy (22) | 16 | GMB |
| Bretagne (formation nationale) | 27-30/03/12 | Belle Isle en Terre | 9 | ONF |
| Centre | 21-24/05/12 | Bourges (18) | 13 | ONCFS |
| Languedoc-Roussillon | 21/01/12 | Froidviata (48) | 5 | ALEPE |
| | 27/01/12 | Ribennes (48) | 13 | ALEPE |
| | 27/01/12 | Narbonne (11) | 22 | Fédération Aude Claire et LPO Aude |
| | 04/02/12 | Saint-Chaptes (30) | 12 | COGard, ONEMA 30, ALEPE |
| | 04/02/12 | Causse-de-la-Selle (34) | 26 | LPO Hérault et CEFE-CNRS |
| | 08/06/12 | Perpignan (66) | 20 | GOR et Alain Bertrand |
| | 07/12/12 | Axat (11) | 25 | Aude Claire |
| Limousin | 26/06/12 | Le Dorat (87) | 20 | ONCFS/GMHL |
| PACA | 21/01/12 | Mondragon (84) | 10 | LPO PACA |
| | 03-04/10/12 | Lapalud (84) | 20 | LPO PACA |

| | | | | |
|-------------|----------|---------------------------|---------------------|-------------------------------|
| Rhône-Alpes | 09/11/12 | Bassin Beaume-Drobie (07) | 12 (professionnels) | Réseau Loutre LPO Rhône-Alpes |
| | 10/11/12 | Bassin Beaume-Drobie (07) | 14 (bénévoles) | Réseau Loutre LPO Rhône-Alpes |
| | 11/12/12 | Bonneville (74) | 32 | Asters et FDPPMA 64 |

L'ensemble de ces formations où journées techniques permettent de mieux faire connaître l'espèce et les problématiques liées à sa conservation. Elles permettent également d'étoffer le réseau d'observateurs qui participent au suivi de l'espèce. Il est cependant difficile de connaître le nombre exact de personnes ayant rejoint le réseau suite à ces formations, notamment en raison du manque de temps des animateurs régionaux pour suivre ce type d'information.

Rappelons également les diverses présentations déjà évoquées, notamment sur le thème de la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture (voir fiche 24).

A noter également, la sortie d'un rapport sur une formation organisée par SNE en octobre 2011, à laquelle l'animatrice du PNA Loutre avait participé (SNE 2012).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|--|
| Nombre de réunions/formations | Au moins 30 |
| Nombre de participants aux réunions/formations | Au moins 374 (en tenant compte du tableau ci-dessus) |
| Nombre de personnes/structures participant à la mise en œuvre du plan (prospections etc.) suite à ces réunions/formations | Pas connu |

Perspectives d'avenir :

Poursuivre les efforts d'information et de formation.

| | |
|------------------|---|
| Action 28 | Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique |
|------------------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est la création d'une cellule d'assistance scientifique et technique dont les missions seraient : l'expertise, l'aide à la mise en œuvre d'actions concrètes de gestion, l'aide à la prise en compte de la Loutre dans le réseau Natura 2000, l'aide à la réalisation d'études scientifiques, la formation, l'information, la création d'outils...

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Cette action est essentiellement locale mais le poste d'animation nationale permet de mettre à disposition du public une assistance scientifique et technique à l'échelle nationale (réponses aux questions relatives à l'espèce, assistance pour des projets d'étude, aides à la recherche bibliographique...).

En Bretagne, une assistance est apportée par 3 personnes du GMB sur les 4 départements de la région. Au moins 19 demandes d'assistance ont pu être traitées (opérateurs N2000, bureaux d'étude, associations, gestionnaires...).

En Rhône-Alpes, il n'y a pas de cellule officielle mais le réseau loutre, en particulier les responsables départementaux et le coordinateur régional sont disponibles pour apporter une assistance scientifique et technique.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|--|-----------|
| Importance de la cellule d'assistance (nombre de personnes/structures partenaires, rayon d'activité, nombre de départements/régions dans lesquels la cellule est active...) Diffusion de l'information sur l'existence de cette cellule Efficacité de la cellule (nombre de contacts pour demande d'assistance, conseils prodigués, nombre d'interventions...) | Pas connu |

Perspectives d'avenir : à définir

| | |
|------------------|---|
| Action 29 | Renforcer les coordinations régionales et nationales |
|------------------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de consolider et mieux structurer le réseau de naturalistes travaillant sur la Loutre afin de favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les personnes travaillant sur la Loutre en France.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Les correspondants du Groupe Loutre de la SFEPM (liste des membres consultable sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm#liste) se sont réunis à Bourges les 1 et 2 décembre 2012. Le compte-rendu est téléchargeable sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm. Au niveau des groupes régionaux, le Groupe Loutre Rhône-Alpes s'est réuni en juin 2012 (25 participants).

Une liste de discussion ouverte à tous a été créée en juillet 2012. Elle compte aujourd'hui 146 membres. Les échanges sont fréquents (241 messages depuis le 31 juillet 2012).

Les échanges avec les spécialistes étrangers se développent (voir action 24 et 29).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|---|
| Nombre de rencontres organisées et nombre de participants | 1 rencontre nationale avec 18 participants |
| Nombre de membres du réseau | Pas connu |
| Actualisation du site Internet, nombre de visites sur le site et nombre de personnes inscrites sur la liste de discussion | 3345 visites sur le site PNA Loutre et 2384 sur Groupe Loutre en 2012, 146 inscrits sur la liste de discussion. |

Perspectives d'avenir :

Continuer de faire vivre la liste de discussion et diffuser l'information sur son existence. Réaliser, sur le site Internet du plan, une page portail de liens vers les initiatives existantes concernant la Loutre.

Une nouvelle rencontre des correspondants du Groupe Loutre SFEPM est prévue pour septembre 2013.

L'animation des réseaux régionaux doit se poursuivre.

| | |
|------------------|--|
| Action 30 | Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN |
|------------------|--|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est de favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les Français travaillant sur la Loutre en France et la communauté internationale, notamment par la présence française et la présentation d'actions réalisées en France lors des colloques internationaux.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Les actes du colloque international du Groupe Loutre de l'UICN (OSG), qui s'est déroulé à Pavie en Italie en 2011 et auquel plusieurs français avaient participé avec notamment une présentation sur le PNA Loutre (voir précédent bilan), sont disponibles au lien www.otterspecialistgroup.org/Bulletin/Volume28B/Vol28B_Index.html

L'animatrice du PNA a également participé à un colloque en Ecosse organisé en partenariat avec l'OSG (voir fiche 24 et annexe 10).

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|---|
| Nombre de participants français aux colloques internationaux | 1 au colloque <i>Otter and Fisheries</i> en Ecosse |
| Nombre de communications présentées (colloques, site Internet du Groupe Loutre UICN...) | 1 au colloque <i>Otter and Fisheries</i> en Ecosse 4 articles dans les actes du colloque de 2011 |
| Prise en compte des données et des avis français dans les actions internationales | |

Perspectives d'avenir :

Participation au colloque européen du Groupe Loutre de l'UICN en avril 2013.

| | |
|------------------|---|
| Action 31 | Animer le plan et un réseau de coopération |
|------------------|---|

Degré de priorité : 1

| | | | | | | |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|
| Calendrier | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------|------|------|------|------|------|------|

L'objet de cette action est d'animer un réseau national de partenaires techniques et financiers pour mettre en place les actions du plan.

| Etat d'avancée de l'action | |
|---|-----|
| Action engagée | Oui |
| Mise en œuvre prévue pour l'année écoulée | Oui |
| Action en discussion | |
| Contacts pris avec des partenaires | |

Un poste à temps plein pour l'animation nationale du plan fonctionne depuis le 1^{er} septembre 2010.

La deuxième réunion du comité de pilotage national a eu lieu le 13 janvier 2012 (voir compte-rendu sur www.sfepm.org/pdf/CR-COPIL2.pdf).

Le premier bilan du PNA a été finalisé et diffusé en janvier 2012 [www.sfepm.org/pdf/Bilan 20PNA 20Loutre 202010-2011.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/Bilan%20PNA%20Loutre%202010-2011.pdf)

Le plan a été présenté lors de conférences (déjà mentionnées dans d'autres fiches et récapitulées ici) :

- Cohabitation hommes-faune sauvage à Metz (57) le 27/01/12
- Colloque francophone de mammalogie à Arles (13) du 19 au 21/10/12
- 20 ans du BTS Aquaculture au LEGTA d'Ahun (23) le 06/10/12
- Journée technique sur la Loutre en Haute-Savoie à Bonneville (74) le 11/12/12
- *Otters and Fisheries Conference* à Edimbourg (RU) organisé par l'IOSF le 07/11/12

Le PNA Loutre a été présenté lors de la semaine de formation Loutre de l'ONF en Bretagne du 27 au 30 mars 2012 (voir article p. 9 de *l'Echo 3* en annexe 11).

L'animatrice a également assisté au COPIL du PNA Cistude à Lyon le 1^{er} février 2012, au séminaire sur les PNA des espèces menacées en milieux aquatiques en Auvergne le 7 juin, à une journée sur les mammifères aquatiques organisée par l'ONCFS et le GMHL au Dorat (87) le 26 juin (voir article p. 11 de *l'Echo 3* en annexe 11) et aux Journées de la Recherche Filière Piscicole les 3 et 4 juillet 2012.

Le PNA Loutre a été présenté lors de la Fête de la Nature qui s'est tenu au Jardin des plantes à Paris du 11 au 13 mai 2012 (animation avec des scolaires, poster sur le plan, distribution de brochures aux intéressés, voir annexe 11).

Des revues parlent du PNA. Le PNA fait régulièrement l'objet d'articles dans la revue de la SFEPM « Mammifères sauvages » (voir annexe 11).

L'information sur le plan est également diffusée en région, notamment via les sites et bulletins d'information des opérateurs régionaux, par exemple dans le Limousin sur le site du GMHL et dans *la Rapiette* (voir annexe 11).

Une page sur le PNA Loutre figure dans le dossier de presse de la SFPEM (voir annexe 11)
www.sfepm.org/pdf/ddpSFPEM.pdf

Deux nouveaux numéros de *l'Echo du PNA* sont sortis en janvier et juin 2012 (voir annexe 11)

www.sfepm.org/pdf/EchoPNA2.pdf

www.sfepm.org/pdf/EchoPNA3.pdf

La liste de diffusion infoloutre permet désormais l'envoi de *l'Echo du PNA* ainsi que d'autres informations relatives au plan (662 abonnés en janvier 2013).

Site Internet du PNA Loutre : www.sfepm.org/planloutre.htm

Plan en téléchargement : www.sfepm.org/pdf/PNALoutre.pdf

Brochure en téléchargement : www.sfepm.org/pdf/Brochure PNA Loutre.pdf

Le site du PNA Loutre a été visité 3345 fois en 2012, le PNA a été téléchargé 2117 fois en 2012 depuis le site de la SFPEM.

| Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---|--|
| Temps annuel d'animation | 1 ETP pour l'animation nationale |
| Nombre de structures/personnes membres du réseau | Pas connu |
| Actions de communication entre tous les acteurs (brochure de présentation du plan, réunions, bulletins ...) | 1 brochure de présentation du plan, site Internet, bulletin de liaison semestriel, un COPIL national, participation de l'animatrice nationale à 11 réunions, manifestations et colloques |
| Rapports annuels d'activité de l'animateur et tous rapports de réunions organisées | 1 bilan annuel national, comptes-rendus de réunions et bilans en région |

Perspectives d'avenir : Une nouvelle convention a été signée avec la DREAL du Limousin, ce qui permet de maintenir le poste d'animation nationale au moins jusqu'à août 2013.

Conclusion

Le plan est maintenant bien lancé dans plusieurs régions et à l'échelle nationale. Si l'on considère les priorités choisies par les structures locales, quelques thématiques ressortent : le suivi de la répartition, la mortalité routière et la pisciculture. Des retards apparaissent par rapport au calendrier initial ; trop d'actions ont été classées en priorité 1 et ont été programmées pour la première moitié de la période de mise en œuvre. Les difficultés financières amplifient le retard ; la recherche de financements prend plus de temps que prévu et certains projets n'avancent pas ou peu par manque de moyens. Le cadrage stratégique doit être mieux défini pour certaines actions, en particulier celles liées à la prise en compte de la Loure dans les outils existants et les politiques publiques. La structuration du réseau de collecte et de valorisation des cadavres s'avère plus difficile et chronophage que prévu, notamment en raison de la multitude de partenaires impliqués et des divergences d'opinion sur les analyses à effectuer. Des décisions devront être prises rapidement début 2013 afin de pouvoir diffuser des consignes aux régions qui sont en attente d'un protocole. Beaucoup de temps a été consacré aux actions relatives à la cohabitation entre la Loure et la pisciculture, notamment au niveau national. Il faudra continuer à travailler activement à la recherche de solutions, d'autant plus que les témoignages de cas de prédation se multiplient.

Les actions de communication autour du plan ont été nombreuses et l'information est bien diffusée via différents réseaux.

Les efforts doivent être poursuivis. Nous remercions tous les partenaires pour leur motivation et leur implication.

Récapitulatif de l'état d'avancée des actions

| Action | Action engagée | Prévue pour l'année écoulée | En discussion | Contacts pris avec partenaires |
|--------|----------------|-----------------------------|---------------|--------------------------------|
| 1 | Oui | Oui | | |
| 2 | Oui | Oui | | |
| 3 | Oui | Oui | | |
| 4 | Oui | Oui | | |
| 5 | Non | Oui | Non | Non |
| 6 | Oui | Oui | | |
| 7 | Oui | Oui | | |
| 8 | Oui | Oui | | |
| 9 | Oui | Oui | | |
| 10 | Oui | Oui | | |
| 11 | Oui | Oui | | |
| 12 | Oui | Oui | | |
| 13 | Oui | Oui | | |
| 14 | Oui | Oui | | |
| 15 | Oui | Oui | | |
| 16 | Oui | Oui | | |
| 17 | Oui | Oui | | |
| 18 | Non | Oui | Non | Non |
| 19 | Oui | Oui | | |
| 20 | Oui | Oui | | |
| 21 | Oui | Oui | | |
| 22 | Oui | Oui | | |
| 23 | Oui | Oui | | |
| 24 | Oui | Oui | | |
| 25 | Oui | Oui | | |
| 26 | Oui | Oui | | |
| 27 | Oui | Oui | | |
| 28 | Oui | Oui | | |
| 29 | Oui | Oui | | |
| 30 | Oui | Oui | | |
| 31 | Oui | Oui | | |

Récapitulatif des indicateurs de suivi et d'évaluation du plan

| Actions | Indicateurs de suivi et d'évaluation | |
|---------|---|---|
| 1 | Nombre de sessions de formation organisées Surface prospectée Carte de la répartition de la Loutre en France réalisée selon une méthode standardisée | Au moins 19 Au moins 289 mailles 10x10 km mais information incomplète Prévue en fin de plan à l'échelle nationale, des cartes sont réalisées par les structures locales à diverses échelles (régionale, départementale, autre). |
| 2 | Surface prospectée selon une (des) méthode(s) de prospection affinée(s) Cartes réalisées | Au moins 38 mailles 10x10 km mais information très incomplète Au moins 11 à l'échelle départementale ou plus petite |
| 3 | Etude(s) réalisée(s) Rapports d'étude, articles scientifiques | 1 étude finalisée en 2010 1 rapport final en 2010 |
| 4 | Etudes réalisées Rapports et articles scientifiques | 3 études en cours dans le cadre du PNA |
| 5 | Nombre de sites suivis Nombre de paramètres de l'habitat pris en compte Rapports et articles scientifiques | Action non débutée |
| 6 | Nombre de critères pris en compte et données disponibles pour chaque critère Rapport et cartes réalisés | Sera renseigné ultérieurement En cours |
| 7 | Nombre d'études, d'analyses Nombre d'individus autopsiés Rapports et articles scientifiques | Aucune dans le cadre du PNA |
| 8 | Nombre de propriétaires d'étangs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques | Au moins 3 |
| 9 | Nombre de pisciculteurs contactés Eléments recueillis dans le cadre de l'étude Rapports et articles scientifiques | Au moins 33 |
| 10 | Nombre de sites d'étude Nombre de techniques différentes ou de combinaisons de techniques testées Nombre de systèmes efficaces obtenus suite à ces tests | 2 sites (en cours) |
| 11 | Nombre d'outils pris en compte, nombre de démarches Taux de prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques et meilleur respect de la réglementation existante en matière de protection des milieux aquatiques | Information incomplète |
| 12 | Nombre de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre Nombre de sites où la prise en compte de l'espèce a été améliorée | Encore aucun à notre connaissance Information incomplète |
| 13 | Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'études d'impact prenant en compte la Loutre de manière adéquate | Apparemment aucune spécifique à l'étude d'impact Au moins 8, information difficile à obtenir |
| 14 | Nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue Nombre et taille des corridors Nombre de mesures prises pour aménager les corridors | 13 |
| 15 | Cahier technique réalisé et qualité de la diffusion Nombre de prises en compte de ce cahier technique dans les dossiers d'aménagement | En cours |
| 16 | Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de barrages dont l'impact sur la Loutre est évalué Nombre de passages construits pour permettre le franchissement des barrages | Aucune spécifique aux barrages Au moins 8 1 |
| 17 | Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'aménagements répertoriés et contrôlés Rapport de synthèse sur la problématique « Loutre d'Europe et routes » Nombre d'aménagements efficaces destinés à réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules mis en place | Au moins 4 Au moins 29 dans le Marais Poitevin, Pas encore réalisé Au moins 14 (3 en Bretagne, 1 en Mayenne, 2 dans l'Indre, 2 en Basse-Normandie, 5 en Midi-Pyrénées, 1 en Isère) |
| 18 | Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Mesures prises pour réduire la mortalité par noyade dans les engins de pêche | |
| 19 | Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Mesures mises en place pour réduire la mortalité par piégeage et tirs | Au moins 7 1 arrêté ministériel |
| 20 | Nombre de régions/associations locales choisissant d'utiliser cet outil Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de Havres de Paix créés et surfaces conventionnées | 1 (Bretagne) 1 bulletin de liaison en Bretagne 4 en Bretagne |

| | | |
|----|--|--|
| 21 | Nombre de supports de communication créés et de concepts d'animation élaborés Diffusion de ces outils (nombre d'exemplaires de plaquettes, de mallettes pédagogiques, nombre de structures proposant ces outils, nombre de participants aux animations...) | Au moins 1 exposition dans le cadre du PRA Limousin Pas connu |
| 22 | Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre de cas où la Loutre et le milieu aquatique en général sont pris en compte dans l'organisation des activités de loisir et la réglementation de l'utilisation de l'espace Mesures mises en place en faveur d'une meilleure cohabitation entre la Loutre et les activités de loisir | |
| 23 | Synthèse de l'information disponible (documents consultés, contacts, participation à des colloques sur le thème en question...) Document réalisé ainsi que sa diffusion | Consultation d'une 60 ^{ème} de références bibliographiques, recherches sur le Net, demande d'informations auprès du Groupe Loutre de l'UICN (plus d'une 100 ^{ème} de membres), contribution de plus d'une 20 ^{ème} de personnes issues de plus d'une 10 ^{ème} de pays, participation à un colloque sur ce thème en Allemagne. 1 rapport de synthèse, information sur sa sortie, téléchargé 1064 fois à partir du site de la SFPEM |
| 24 | Nombre d'actions de sensibilisation et de formation Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une assistance Montant des subventions accordées pour la mise en place des systèmes de protection | Au moins 5 Au moins 4 8600 euros dans le Limousin |
| 25 | Nombre d'outils disponibles (outils créés, modifiés ou outils existants diffusés à une plus large échelle) Nombre de personnes informées/sensibilisées | 1 outil créé, au moins 3 outils déjà disponibles Pas connu |
| 26 | Nombre de participants à la structuration du réseau Nombre de cadavres collectés, répertoriés et valorisés Matériel mis à disposition à des fins scientifiques et pédagogiques | Au moins 20 (membres du groupe de travail) Aucun dans le cadre du PNA Aucun dans le cadre du PNA |
| 27 | Nombre de réunions/formations Nombre de participants aux réunions/formations Nombre de personnes/structures participant à la mise en œuvre du plan (prospections etc.) suite à ces réunions/formations | Au moins 30 Au moins 374 (en tenant compte du tableau ci-dessus) Pas connu |
| 28 | Importance de la cellule d'assistance (nombre de personnes/structures partenaires, rayon d'activité, nombre de départements/régions dans lesquels la cellule est active...) Diffusion de l'information sur l'existence de cette cellule Efficacité de la cellule (nombre de contacts pour demande d'assistance, conseils prodigués, nombre d'interventions...) | Pas connu |
| 29 | Nombre de rencontres organisées et nombre de participants Nombre de membres du réseau Actualisation du site Internet, nombre de visites sur le site et nombre de personnes inscrites sur la liste de discussion | 1 rencontre nationale avec 18 participants Pas connu 3345 visites sur le site PNA Loutre et 2384 sur Groupe Loutre en 2012, 146 inscrits sur la liste de discussion. |
| 30 | Nombre de participants français aux colloques internationaux Nombre de communications présentées (colloques, site Internet du Groupe Loutre UICN...) Prise en compte des données et des avis français dans les actions internationales | 1 au colloque <i>Otter and Fisheries</i> en Ecosse 1 au colloque <i>Otter and Fisheries</i> en Ecosse, 4 articles dans les actes du colloque de 2011 |
| 31 | Temps annuel d'animation Nombre de structures/personnes membres du réseau Actions de communication entre tous les acteurs (brochure de présentation du plan, réunions, bulletins ...) Rapports annuels d'activité de l'animateur et tous rapports de réunions organisées | 1 ETP pour l'animation nationale Pas connu 1 brochure de présentation du plan, site Internet, bulletin de liaison semestriel, un COPIL national, participation de l'animatrice nationale à 11 réunions, manifestations et colloques 1 bilan annuel national, comptes-rendus de réunions et bilans en région |

Actions déclinées (en cours ou prévues) dans les différentes régions

Le tableau n'a pas été rempli par toutes les régions

| Actions | Alsace | Auvergne | Basse-Normandie | Bourgogne | Bretagne | Centre | Champagne-Ardenne | Languedoc-Roussillon | Limousin | Midi-Pyrénées | PACA | Pays de Loire | Rhône-Alpes |
|---------|--------|----------|-----------------|-----------|----------|--------|-------------------|----------------------|----------|---------------|------|---------------|-------------|
| 1 | | x | | | x | x | | x | x | x | x | x | x |
| 2 | | x | | | x | x | | x | x | x | x | x | x |
| 3 | | | | | x | | | x | | | x | | |
| 4 | | | | | | x | | | x | x | x | | x |
| 5 | | | | | | x | | | | x | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | x | |
| 7 | | x | | | x | x | | | | | | | |
| 8 | | x | | | x | | | | x | | | | |
| 9 | | x | | | x | | | x | x | | | | |
| 10 | | x | | | x | | | | x | | | | x |
| 11 | | x | | | x | x | | x | x | x | x | x | x |
| 12 | | x | | | x | x | | | x | x | x | x | x |
| 13 | | x | | | x | x | | x | x | x | x | x | |
| 14 | | x | | | x | x | | x | x | x | | x | x |
| 16 | | x | | | x | x | | | x | x | x | | x |
| 17 | | x | | | x | x | | x | x | x | x | x | x |
| 18 | | | | | | x | | | | | | x | |
| 19 | | | | | x | x | | x | x | | x | x | x |
| 20 | | | | | x | | | | x | x | | x | |
| 21 | | x | | | x | x | | x | x | | x | x | x |
| 22 | | | | | x | x | | x | x | | | x | |
| 24 | | | | | x | | | x | x | | x | | x |
| 25 | | x | | | x | | | | x | | x | | |
| 26 | | x | | | x | x | | x | x | | x | x | x |
| 27 | | x | | | x | x | | x | x | | x | x | x |
| 28 | | | | | x | | | x | x | | | x | x |
| 29 | | x | | | x | x | | x | x | | x | x | x |
| 30 | | | | | | | | | | | | | |
| 31 | | | | | x | x | | x | x | | x | x | x |

BILAN FINANCIER

| Région | Financements | | |
|----------------------|--------------------|---------------|--|
| | Financeurs | Montants en € | Projets financés |
| Alsace | | | |
| Aquitaine | | | |
| Auvergne | DREAL | 14500 | Répartition, guide, journée de formation, conception du carnet de bord |
| Bretagne | DREAL | 7000 | Animation PRA, suivi, pisciculture |
| | GMB | 3605 | |
| | DIRO | 4487 | Passages à loutre |
| | Conseil Régional | 1600 | Groupe Loutre, Havres de Paix |
| | CG56 | 320 | Formations acteurs route |
| | CG29 | 320 | Formations acteurs route |
| Centre | | | |
| Languedoc-Roussillon | | | Subvention accordée pour 2011-2012, voir précédent bilan |
| Limousin | DREAL | 3400 | Animation PRA |
| | DREAL | 3600 | Etude génétique |
| | Limoges Métropole | 5000 | |
| | EDF | 7000 | |
| | AE Loire-Bretagne | 2700 | |
| | AE Adour-Garonne | 2700 | |
| | Conseil Régional | 3000 | |
| | FEDER | 3596 | Protection de pisciculture avec PNR Millevaches |
| | Conseil Régional | 2247 | |
| | Conseil Général 19 | 899 | |
| | DREAL | 2247 | |
| Lorraine | | | |
| Midi-Pyrénées | DREAL | 30000 | Etude répartition (2010-2013) |
| | FEDER | 57893 | |
| | ONCFS | 78226 | |
| PACA | DREAL | 6000 | PRA Loutre (subvention de 18000 euros pour les mammifères semi-aquatiques) |
| Pays de la Loire | DREAL | 5293 | Ecriture et animation PRA |
| Rhône-Alpes | DREAL | 8850 | Toutes les actions du plan sauf analyses génétiques |
| | Région | 17261 | |
| | CNR | 6000 | Toutes les actions du plan |
| | DDT 42 | 9620 | Etude de répartition |
| | CG 42 | 6000 | |
| | DDT 42 | 4500 | Etude génétique |

| Financements | | | |
|--------------|-------------------------|---------------|-------------------------------|
| National | Financier | Montants en € | Projets financés |
| | MEDDE/DREAL Limousin | 40 000 | Animation nationale 2012/2013 |
| | MEDDE | 2 748 | Week-end Loutre décembre 2012 |
| | MEDDE | 246 | Fête de la Nature |
| | Fondation Nicolas Hulot | 2 500 | Animation pisciculture |
| | Association CROC | 219,05 | Déplacement conférence |
| | ONF | 305,8 | Déplacement formation |
| | LPO | 65 | Déplacement conférence |
| | Asters | 356,5 | Déplacement conférence |

REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes nous ayant transmis les informations qui ont permis de réaliser ce bilan, en nous excusant d'ores et déjà auprès des oubliés :

Nicolas AMPEN (DREAL Bretagne), Christian ARTHUR (SFPEM), Xavier BARON (PIMP), Laurent BARTHE (NMP), Véronique BARTHELEMY (DREAL Limousin), Christelle BIRY (Edition Elof), Jacques BOUCHE (Réseau Loutre, LPO Rhône-Alpes), Clément BOUJU (MNE), Betty-Ann BOURRIE (LBBE), Mathilde BRUNET (ALEPE/Méridionalis), Fabrice CAPBER, Gaëlle CAUBLOT (GMHL), Patrick CHEGRANI (DREAL Auvergne), Florent CLET (DREAL Basse-Normandie), Virginie CONRAD (CG 68), Luis DE SOUSA (DREAL Languedoc-Roussillon), Samuel DEPAGNE (CG 61), Romuald DOHOGNE (Indre Nature), Samuel DUBIE (SFPEM, Eau Vivante), Marion DUBOIS (PIMP), Isabelle EPAILLARD (ASTERS), Danièle FOURNIER (DREAL Rhône-Alpes), Ronan FOURNIER-CHRISTOL, Nathalie FROPIER (DREAL Midi-Pyrénées), Estelle GERMAIN (CROC), Gérald GOUJON (ONCFS SD63), Roald HARIVEL (GMN), Emilien HERAULT (ONCFS SD15), Olivier HESNARD (CPIE Collines normandes), Sébastien HESSE (DREAL Lorraine), Marie HEURET (ASTERS), Gwénael JACOB (Université Fribourg), Emmanuelle JACOT (MNE), Floriane KONDRATOW (CRCL), Véronique LE BRET (LPO Rhône-Alpes), Arnaud LE NEVE (DREAL Pays-de-Loire), Guy LE RESTE (ONF), Frédéric LEBLANC (EDF), Alexandre LEHMANN (CRCL), Charles LEMARCHAND (Catiche Productions), Damien LERAT (SHNA), Bruno LEROUX (Aude Claire), Isabelle LOSINGER (ONCFS), Jean-Luc MAISONNEUVE (EDENN), Daniel MARC (CEN Midi-Pyrénées), Benoît MARCHADOUR (LPO Pays-de-la-Loire), Macha MARCHAL (LPO PACA), Julie MARCINKOWSKI (DREAL Centre), Cécile MAYER (DREAL Champagne-Ardenne), Frédéric NERI (CEN Midi-Pyrénées), Damien NICOLAS (ONF 19), Alexis NOUAILHAT, Stéphane RAIMOND (Objectif Loutres), Thomas RASO (DREAL Bourgogne), Pierre RIGAUD (LPO PACA), Robin ROLLAND (DREAL PACA), Alexandre ROUBELAY (SNE), Sandrine RUETTE (ONCFS), Thomas RUYS (Cistude Nature), Fabien SANE (ALEPE/Méridionalis), Audrey SAVOURE-SOUBELET (MNHN), Franck SIMONNET (GMB), Dominique SOLOMAS (SFPEM), Sébastien TESSIER (LPO Loire), Erwann THEPAUT (GEPMA).

Nous remercions l'ensemble des contributeurs au PNA Loutre.

LEXIQUE

AE : Agence de l'Eau
ALEPE : Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement
ASF : Autoroutes du Sud de la France
ASTERS : Conservatoire départemental d'espaces naturels de Haute-Savoie
CDCFS : Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage
CEMAGREF : Centre National du Mécanisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et des Forêts
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels
CETE : Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement
CETMEF : Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales
CG : Conseil Général
CNR : Compagnie Nationale du Rhône
CoGard : Centre Ornithologique du Gard
CORA FS : Centre Ornithologique Rhône-Alpes Faune Sauvage
CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CR : Conseil Régional
CTMA : Contrat Territorial Milieux Aquatiques
DDT : Direction Départementale des Territoires
DIR : Direction Interrégionale des Routes
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDENN : Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle
EDF : Electricité de France
FDPPMA : Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
GEPMA : Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace
GMB : Groupe Mammalogique Breton
GMHL : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
GNLA : Groupe Naturaliste Loire-Atlantique
GOR : Groupe Ornithologique du Roussillon
IOSF : International Otter Survival Found
LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
MNE : Mayenne Nature Environnement
MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle
NMP : Nature Midi-Pyrénées
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF : Office National des Forêts
OSG : Otter Specialist Group
PACA : Provence-Alpes-Côtes d'Azur
PIMP : Parc Interrégional du Marais Poitevin
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PNR : Parc Naturel Régional
PRA : Plan Régional d'Actions
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCAP : Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SD : Service Départemental
SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
SHNA : Société d'Histoire Naturelle d'Autun
SIG : Système d'Information Géographique
SNE : Sologne Nature Environnement
TVB : Trame Verte et Bleue
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WWF : World Wide Fund (Fonds Mondial pour la Nature)

REFERENCES

- BOUJU C. (2011). La Loutre d'Europe sur le Bassin Versant de la Mayenne. Mayenne Nature Environnement. 15 p. + annexes.
- BOUJU C. (2012). La Loutre d'Europe sur le Bassin Versant de la Mayenne, bilan du suivi 2012. Mayenne Nature Environnement, 14 p.
- CAUBLOT G. (2011). Plan Régional d'Actions 2011-2015 en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* – Limousin. GMHL/DREAL Limousin. 85 p. + annexes.
www.sfepm.org/pdf/PRA_Limousin.pdf
- CAVILLON C. (2011). Qualité et fragmentation du réseau d'habitat du corridor rivulaire des bassins versants de la Loire et du Rhône : la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le castor d'Europe (*Castor fiber galliae*) ? Espèces focales potentielles pour une évaluation du corridor alluvial ? Rapport de stage de Master 2 IEGB, Université de Montpellier II, Cemagref/ONEMA/ONCFS, 26 p. + annexes.
- DOHOGNE R., 2011. Evaluation de la dangerosité des ponts pour la loutre d'Europe sur les sites Natura 2000 de l'Indre. Indre Nature, 73 p.
- DUBOIS M. et BARON X. (2012). Rapport d'évaluation de la fonctionnalité des passages à loutre dans le Marais poitevin. PIMP. 41 p.
- GEORGEAULT M. (2011). Mammifères semi-aquatiques de la région PACA. Etude de leur répartition sur le bassin versant du Verdon. Faune-PACA Publication, n°8 : 52 p.
www.faune-paca.org/index.php?m_id=20026
- KONDRATOW F. (2012). Plan National d'Actions Loutre d'Europe. Evaluation du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique sur la région Alsace. Université de Lorraine/CRCL Hunawihir. 53 p. + annexes.
- KUHN R. (2012). Loutres et activités aquacoles : Synthèse des connaissances sur la problématique à l'échelle internationale. Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe. SFEPM/DREAL Limousin, 33 p. + annexe.
www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf
- LEMARCHAND C. et BOULADE Y. (2012). Préconisations pour la prise en compte de l'enjeu espèces menacées dans le cadre de l'entretien de cours d'eau et des travaux en milieu aquatique : exemple de la loutre d'Europe et de la mulette perlière. DREAL Auvergne/Catiche Productions.
- LEMARCHAND C., BOULADE Y. et BOUCHARDY C. (2011). Déclinaison pour la région Auvergne du Plan National d'Actions pour la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en France. DREAL Auvergne/Catiche Productions. 42 p.
www.sfepm.org/pdf/PRA_Auvergne.pdf
- LERAT D., LUTZ S. et VARANGUIN N. (2012). Note de synthèse pour le bilan du Plan National d'Actions Loutre. La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*, Linnaeus 1758) en Bourgogne. 7 p.
- LPO PACA (2012). Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* 2010-2015. Déclinaison pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, bilan 2012. 49 p.
www.sfepm.org/pdf/PACA_2012.pdf
- MARCHADOUR B. et BRUN J.-C. (2012). Déclinaison simplifiée du Plan National d'Actions Loutre d'Europe dans la région des Pays de Loire. DREAL Pays de la Loire/LPO Pays de la Loire/ONCFS. 60 p.

MERIDIONALIS (2012). Etat et suivi des populations de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra* L.) en Languedoc-Roussillon. Bilan des actions menées en Languedoc-Roussillon entre juin 2011 et juin 2012. Méridionalis/DREAL Languedoc-Roussillon, 80 p. + annexes.
www.sfepm.org/pdf/LR_2011-2012.pdf

RAIMOND S. (2012). Sites piscicoles en France et risques potentiels de prédation par la Loutre d'Europe. Objectifs Loutre/SFEPM/DREAL Limousin, 52 p.

RENAUD C., SARAT E. et ROSOUX R. (2012). Etude de la répartition de la Loutre (*Lutra lutra*) dans le département du Cher. *Symbioses*, 29 : 52-58.

SARAT E. et ROSOUX R. (2012). La Loutre d'Europe en région Centre (2012-2015). Déclinaison du plan national d'actions. DREAL Centre/ONCFS/Muséum d'Orléans. 36 p.
www.sfepm.org/pdf/PRA_Centre.pdf

SIMMONET F. (2010). Statut et conservation de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Parc naturel marin d'Iroise. GMB/PNMI. 50 p.
www.gmb.asso.fr/PDF/Rapport_Etude_Loutre_PNMI.pdf

SIMONNET F. et CAROFF C. (2013). Plan National d'Actions Loutre d'Europe. Déclinaison régionale Bretagne. Bilan 2012. GMB/DREAL Bretagne. 14 p + annexes.
www.sfepm.org/pdf/PNALoutre_bilanBretagne2012.pdf

SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT (2012). Accompagnement et suivi de la Loutre d'Europe en Sologne. Formation des Professionnels et projection grand public. SNE. 18 p.

SORDELLO R. (2012). La Loutre d'Europe comme espèce de cohérence nationale Trame verte et bleue dans 13 régions. *Echo du PNA Loutre* 3 : 5-8.
www.sfepm.org/pdf/EchoPNA3.pdf

TRICHET E. (2012). Etude sur la répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra* L., 1758) en région Midi-Pyrénées. Rapport de Master 2 "Biologie Intégrée : Molécules, Populations et Développement Durable". Université de Perpignan *Via Domitia*/ONCFS. 32 p.

TROTIGNON P., BARON X. GUERET J.-P., MERCIER F. DES TOUCHES H., SUDRAUD J. (2012). Mise en place d'un réseau de sites adaptés à la protection de la Loutre d'Europe en Marais Poitevin. LPO/PIMP/DREAL Poitou-Charentes. 54 p.

VARRAY S., (2011). Étude des continuités écologiques du castor et de la loutre sur le bassin de la Loire: analyse de la franchissabilité des obstacles à l'écoulement. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 36 p.

VERICEL E. (2012). La Loutre d'Europe dans la Loire : statut de l'espèce dans le département. LPO Loire. 16 p.

ANNEXES

Annexe 1 : Coordonnées des référents DREAL et des animateurs régionaux de plan

| Région | Référent DREAL | Animateur régional |
|----------------------|--|---|
| Alsace | Michelle.SCHORTANNER@developpement-durable.gouv.fr | |
| Aquitaine | Andy.PAPACOTSIA@developpement-durable.gouv.fr | |
| Auvergne | Patrick.CHEGRANI@developpement-durable.gouv.fr | charles.lemarchand@hotmail.fr |
| Basse-Normandie | Florent.CLET@developpement-durable.gouv.fr | |
| Bourgogne | thomas.raso@developpement-durable.gouv.fr | |
| Bretagne | nicolas.ampen@developpement-durable.gouv.fr | franck.simonnet@gmb.asso.fr |
| Centre | julie.marcinkowski@developpement-durable.gouv.fr | emmanuelle.sarat@oncfs.gouv.fr rrosoux@ville-orleans.fr |
| Champagne-Ardenne | cecile.mayer@developpement-durable.gouv.fr | |
| Languedoc-Roussillon | luis.de-sousa@developpement-durable.gouv.fr | alepe-dir@wanadoo.fr |
| Limousin | veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr | g.caublot@gmhl.asso.fr |
| Lorraine | Stephanie.Cadiot@developpement-durable.gouv.fr | |
| Midi-Pyrénées | nathalie.fropier@developpement-durable.gouv.fr | frederic.neri@espaces-naturels.fr julien.steinmetz@oncfs.gouv.fr |
| PACA | robin.rolland@developpement-durable.gouv.fr | pierre.rigaux@lpo.fr |
| Pays de Loire | arnaud.le-neve@developpement-durable.gouv.fr | benoit.marchadour@lpo.fr jean-christophe.brun@oncfs.gouv.fr |
| Poitou-Charentes | Yann.ROLLAND@developpement-durable.gouv.fr | |
| Rhône-Alpes | daniele.fournier@developpement-durable.gouv.fr | direction.loire@lpo.fr |

Annexe 2 :

Liens auxquels télécharger les plans régionaux

Auvergne : www.sfepm.org/pdf/PRA_Auvergne.pdf

Centre : www.sfepm.org/pdf/PRA_Centre.pdf

Limousin : www.sfepm.org/pdf/PRA_Limousin.pdf

Pays-de-la-Loire : www.sfepm.org/pdf/PRA_PDL.pdf



Liens auxquels télécharger les comptes-rendus de réunions en région

Montpellier le 02/12/2011 : www.sfepm.org/pdf/CR_LR_dec2011.pdf

Limoges le 17/04/2012 : www.sfepm.org/pdf/CR-seminairePRA-17avril2012.pdf

Orléans le 29/09/2012 : www.sfepm.org/pdf/CR_Centre_sept2012.pdf

Liens auxquels télécharger les bilans régionaux

Bourgogne : www.sfepm.org/pdf/Bourgogne_2012.pdf

Bretagne : www.sfepm.org/pdf/PNALoutre_bilanBretagne2012.pdf

Languedoc-Roussillon : www.sfepm.org/pdf/LR_2011-2012.pdf

PACA : www.sfepm.org/pdf/PACA_2012.pdf



Premiers résultats du suivi génétique de la loutre en Rhône-Alpes

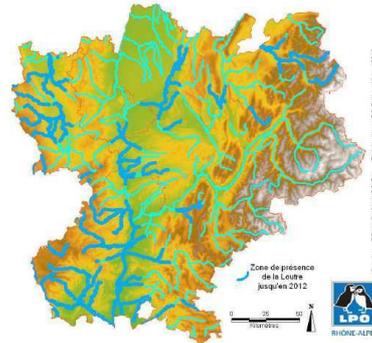
LPO Rhône-Alpes (Réseau Loutre)¹ et Gwenaël Jacob²

¹ LPO Rhône-Alpes, Maison Rhodanienne de l'Environnement, 32 rue Sainte Hélène, FR-69002 Lyon, rhone-alpes@lpo.fr

² Département de Biologie, Unité d'Ecologie et Evolution, Université de Fribourg, Chemin du Musée 10, CH-1700 Fribourg, gwenael.jacob@unifr.ch

L'étude génétique a deux buts principaux :

1. Etudier la dynamique de l'espèce en phase d'expansion géographique, et en particulier :
 - identifier les individus présents sur un secteur donné,
 - déterminer si ces individus sont sédentaires ou erratiques,
 - estimer les liens de parenté entre individus sur ces secteurs
2. Estimer la relation génétique entre les noyaux de populations rhônalpins :
 - tous les noyaux proviennent-ils de la même population historique (à reconstruire à partir d'individus tués avant 1950) ?
 - projet de séquençage d'un fragment d'ADN mitochondrial en cours...



Résultats et discussions:

Les épreintes sont une source d'ADN de qualité suffisante pour le suivi des populations de loutre. Environ 47 % des échantillons analysés ont fourni un génotype exploitable. Ce chiffre varie fortement entre les sites prospectés (0–86 %). Un protocole rigoureux a été mis en place afin de ne sélectionner que les épreintes les plus fraîches et de limiter la dégradation de l'ADN après collecte.

Le nombre d'individus détectés est supérieur aux estimations d'experts. On dénombre 9 mâles et 3 femelles sur le secteur des Gorges de l'Ardèche, soit des densités d'1 ♂/4 km de rivière et d'1 ♀/10 km de rivière (Figure ci-contre). La détection d'individus erratiques qui échappent aux méthodes conventionnelles de comptage peut expliquer ces différences. On a aussi pu mettre en évidence le **déplacement d'individus sur des distances de 7–9 km.**

La poursuite de l'étude permettra d'identifier les individus territoriaux et de suivre les déplacements individuels lors des phases de prospection ou de colonisation de rivières.

On observe uniquement des mâles dans la plupart des rivières rhonalpines sauf dans la rivière Ardèche (07) et dans le Lez (26/84) où l'on a aussi détecté des femelles. L'absence de femelles dans les rivières récemment colonisées peut s'expliquer par un comportement de dispersion plus marqué chez les mâles. Cette explication n'est cependant pas valable dans le cas de populations établies depuis plusieurs années. Le faible nombre de femelles détectées suggère un biais dans l'échantillonnage (lieux de prospection, comportement de marquage différents entre les sexes ?).



Localisation des échantillons analysés dans les Gorges de l'Ardèche: Les individus sont identifiés par une lettre (m/mâle ou f/femelle) et un chiffre. L'absence de code indique que l'échantillon collecté n'a pas fourni de génotype exploitable.

Matériel et méthodes:

Environ 150 épreintes ont été collectées dans des tubes + gel de Silica puis stockées à -20°C. Les extractions d'ADN ont été effectuées en utilisant un kit commercial et en suivant le protocole fourni par le fabricant (Stool Kit, Stratec).

L'identification des individus repose sur l'amplification de 10 marqueurs nucléaires (microsatellites) et d'un marqueur permettant d'identifier le sexe des individus (**multiplex de 11 marqueurs**). Chaque échantillon est amplifié 4x et le génotype à chaque locus est validé si 3 PCR/4 donnent le même résultat. Dans le cas contraire, l'échantillon est amplifié 8x de plus et le génotype consensus validé si 4 PCR/12 donnent le même résultat. Les loci pour lesquels aucun génotype consensus n'a pu être déterminé sont considérés comme données manquantes.

Le génotypage en quelques chiffres...

| | |
|---|------------------------|
| Nombre de loci analysés (amplifiés) | 9 (10) |
| Nombre d'allèles total (par locus) | 36 (3-6) |
| Probabilité de perte d'un allèle (ADO) | < 1 % |
| Probabilité de faux allèles (FA) | 4 % |
| Probabilité d'identité (PI) | 2.1 x 10 ⁻⁵ |
| Probabilité d'identité (PI _{adj}) | 6.7 x 10 ⁻³ |

Remerciements :

Cette étude a été rendue possible grâce aux prospections réalisées par les structures participant au Réseau Loutre Rhône-Alpes, piloté par la LPO. Les analyses génétiques 2011 ont été financées par la Fondation Nature & Découvertes, la Compagnie Nationale du Rhône, le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche et la Réserve Naturelle des Ramières.



Annexe 4 : Programme du colloque francophone de mammalogie consacré aux mammifères aquatiques et semi-aquatiques

Fascinants et fragiles

Des ruisseaux de montagne aux fonds marins, les mammifères présentent une incroyable diversité d'adaptations fascinantes au mode de vie aquatique. Mais ces espèces sont souvent vulnérables car elles dépendent de milieux naturels eux-mêmes très fragilisés par le développement des activités humaines.

Comment étudier et protéger les mammifères dans les milieux aquatiques ?

Le colloque abordera cette question par la présentation d'expériences concrètes et de terrain.

Une partie du colloque sera aussi consacrée à des thèmes libres concernant les mammifères sauvages.

Le colloque 2012 c'est :

- ▶ découvrir des exposés passionnants accessibles à tous,
- ▶ vivre des sorties de terrain dans un cadre exceptionnel,
- ▶ s'informer grâce aux stands et aux expositions,
- ▶ partager des moments festifs autour de la nature.

S'inscrire

Inscriptions exclusivement sur Internet : <http://paca.lpo.fr/mammif2012/inscription/>

Comment venir ?

En train
Gares TGV : Arles, Nîmes et Avignon
En avion
Aéroports : Marseille et Montpellier
En voiture
A54/N13/E80, sortie n°5 « Arles Centre »
Co-voiturage
www.covoiturage.fr page colloque dédiée

Sur place
Navette
Gratuite
Navia A



Se loger

Utilisez le code avantage LPO* sur le site de l'office de tourisme d'Arles : <http://www.arles-tourisme.com/fr>

* Sur la page d'accueil du site de l'office, allez dans « réservations », tapez LPO dans la rubrique code avantage et mentionnez les dates.

Achérent LPO - 10% avec Etap Hôtel
Sur www.etaphotel.com, indiquez le code préférentiel « LPOEH » lors de votre réservation en ligne.
Munissez-vous de votre carte d'adhérent LPO pour justifier de la réduction.
Offre valable dans la limite des places disponibles.
Sous réserve de disponibilité et de participation de l'hôtel à l'offre.

Contacts

Vous pouvez contacter l'équipe organisatrice au 04 94 12 79 52 ou par mail à mammif2012@lpo.fr



organisé par :



Arles
Palais des Congrès
19, 20 et 21 octobre 2012

programme

paca.lpo.fr/mammif2012



vendredi 19 octobre 2012

- ▶ **14h00 - 18h00**
Sortie naturaliste en mer au large de la Camargue avec Regard du vivant.
● RDV pour le départ à 12h30 devant le Palais des Congrès.
- ▶ **14h30 - 17h30**
Sortie à la découverte de la Réserve Naturelle Nationale des Marais du Vigueirat.
● RDV pour le départ à 13h00 devant le Palais des Congrès.



samedi 20 octobre 2012

- 8h30 - Accueil - café
- 9h30 - 9h45 - Allocation d'ouverture
- ▶ **9h45 - 11h00**
Mammifères de Camargue et de Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Mammifères sauvages : panorama de Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Loure, Castor et autres mammifères aquatiques : histoire en Camargue
 - Chauves-souris : suivi de chasses en Camargue
- 11h00 - 11h45 - Café Nature
- ▶ **11h45 - 13h00**
Étudier les mammifères marins
 - Mammifères marins : histoire des échouages sur les côtes méditerranéennes françaises
 - Grands dauphins : étude au large des côtes provençales
 - Cachalot : nouvelles techniques acoustiques pour l'étude dans les fonds marins
- 13h00 - 14h30 - Repas
- ▶ **14h30 - 15h45**
Étudier les mammifères aquatiques continentaux
 - Desman des Pyrénées : nouvelles connaissances sur les populations françaises
 - Vison d'Amérique : suivi par pièges à empreintes dans le sud-ouest de la France
 - Castor d'Eurasie : Comment concilier production d'énergie, sûreté hydraulique et préservation du Castor ? Le point de vue de la Compagnie Nationale du Rhône
- 15h45 - 16h30 - Café Nature
- ▶ **16h30 - 17h20**
Étudier les mammifères aquatiques
 - Phoque gris : suivi de l'installation en baie de Somme
 - Murin des marais : une chauve-souris en voie de disparition en France ?
- 17h20 - Pause
- ▶ **17h30 - 19h30**
Assemblée générale de la SFPEM
Ouverte à tous
- 19h30 - Buffet des régions
- 21h00 - Soirée

dimanche 21 octobre 2012

- 8h30 - Accueil - café
- 9h30 - 10h45
Protéger les mammifères aquatiques
 - Loure d'Europe : Prise en compte dans les travaux d'aménagements de la Petite Centrale Hydroélectrique de Rochemaure
 - Vison d'Europe : étude des aires de réimplantations en Aquitaine
 - Loure d'Europe : cohabitation avec les piscicultures en Bretagne
- 10h45 - 11h15 - Café Nature
- 11h45 - 12h30
Session libre : mammifères sauvages
 - Loup : suivi de la recolonisation en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Chauves-souris : comment les protéger de la route ?
 - Petits mammifères : comment concilier corridors et routes ?
- 12h30 - 12h40 - Allocation de clôture
- 12h40 - 14h00 - Repas
- 14h00 - 17h00
Sortie au bois de Tourtoulen
 - RDV pour le départ à 13h30 devant le Palais des Congrès.





Un territoire à préserver



Mieux connaître pour mieux gérer : le site des Marais de l'Erdre est scruté de près par le syndicat mixte EDENN, qui y a réalisé depuis 2007 plusieurs études et suivis écologiques. Cette Feuille Natura 2000 fait aussi le point sur les travaux en cours et les actions de sensibilisation auprès des décideurs et du grand public.



La loutre reprend ses quartiers



La loutre d'Europe est devenue un emblème des milieux préservés. Depuis une dizaine d'années, ce mammifère semi-aquatique reconquiert ses bastions originels, dont l'Erdre et les grands marais centraux comme Mazerolles. Sa répartition sur le Marais de l'Erdre est cependant mal connue, comme l'a souligné le document d'objectifs Natura 2000. Une nouvelle étude, réalisée entre janvier et mai 2008 sur 51 sites et ouvrages, a permis de compléter les recensements de 2000 et d'évaluer l'impact des aménagements hydrauliques et routiers (ponts, buses...). A la clé, des mesures d'accompagnement pour éviter toute mortalité accidentelle des loutres. D'autres prospections effectuées depuis 3 ans avec l'aide de naturalistes bénévoles et d'associations ont permis de mieux cer-



ner la répartition de l'espèce à l'échelle du bassin versant. La loutre est actuellement présente le long de l'Erdre, de Nantes à Saint-Mars-la-Jaille, sur le canal de Nantes à Brest et sur plusieurs affluents : l'Hocmard, le Gesvres, le Baillou... Plusieurs zones restent à étudier – notamment le secteur amont de l'Erdre et certains cours d'eau – ou à réétudier si l'on veut mieux comprendre comment la loutre reconquiert son habitat sur le bassin versant. L'EDENN et Bretagne-Vivante prévoient ainsi un week-end complet de prospection début 2012. La loutre d'Europe verra en tout cas ses conditions d'accueil et de déplacement s'améliorer : le programme de restauration et d'entretien des cours d'eau et zones humides du bassin versant des Marais de l'Erdre débute en 2012. Son

La faune et son habitat à la loupe

Des études ont été entreprises en 2007 sur les zones humides de l'Hocmard et le Rupt, ainsi qu'en 2010-2011 sur la tourbière de Logné, pour réaliser un inventaire et une cartographie des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire et patrimonial. L'étude sur l'Hocmard a ainsi dénombré cinq habitats d'intérêt européen dont deux nouveaux sur le site Natura 2000. Cinq espèces d'intérêt communautaires dont deux nouvelles y ont également été observées : la bouvière (poisson) et la barbaste (chauve-souris) cohabitent ainsi avec l'agrin de Mercure, le grand-capricorne et la loutre d'Europe.

statut d'espèce rare et menacée, au sommet de la chaîne alimentaire, et son capital sympathie font ainsi de la loutre un atout pour la conservation des écosystèmes aquatiques.



ENVIRONNEMENT EDF aménage le barrage de Malarce pour lui permettre de mieux circuler

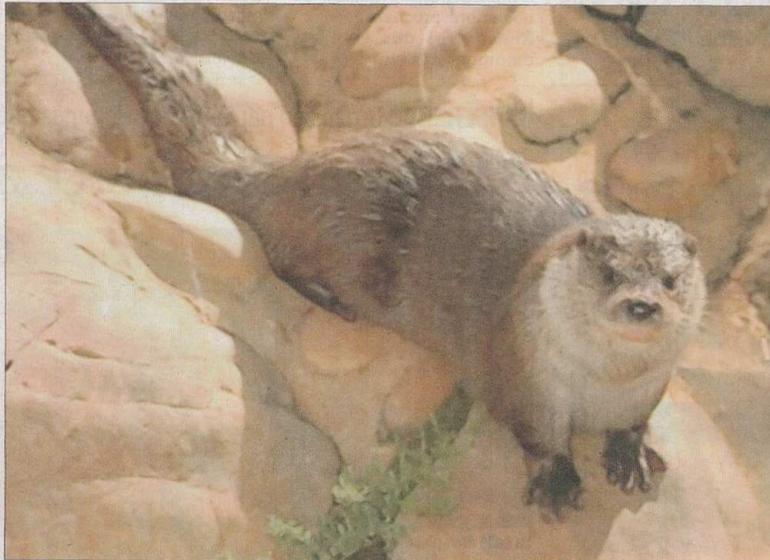
La loutre est de retour

On la croyait disparue, à force d'être chassée pour sa fourrure. Dans les années 70, il n'en restait que quelques-unes en Ardèche d'après Florian Veau, coordinateur départemental sur la loutre pour la LPO (Ligue de protection des oiseaux) - Cora.

Mais les temps ont bien changé, que l'on se rassure : la loutre est là, et bien là. « En dix ou quinze ans, la situation a évolué. Les loutres ne sont plus chassées et la plupart survivent. » Il faut en effet rappeler que jusqu'en 1972 elle était encore classée comme nuisible... Elle était présente uniquement dans le bassin versant de l'Allier, vers Lanarce. « Nous menons actuellement un programme génétique pour connaître le lien entre les populations et la façon dont elles sont arrivées. Les bassins versants du Tarn, de la Loire et de l'Ardèche sont en effet très proches. » Ce programme se fait en étudiant l'ADN collecté dans les épreintes (les crottes, pour résumer...)

Fluidifier les échanges entre populations

Car la loutre a un territoire très étendu, de l'ordre de 30 à 40 km pour un mâle. « On a retrouvé deux loutres écrasées en Ardèche l'an



Les aménagements prévus sur le barrage de Malarce vont permettre de « fluidifier les échanges entre les populations » de loutres. On pourra donc observer plus facilement leurs empreintes et « épreintes"... et peut-être même les croiser ! Photos L. JACOB, F. VEAU et R. DALLARD.

dernier. Si ce n'est pas une bonne chose en soi, c'est le signe d'une population plus importante. »

Le Cora arrive à recenser des observations directes de cet animal (qui à force d'être chassé a pris l'habitude de sortir la nuit) ce qui n'était pas le cas il y a dix ans.

La Frapna et le Cora ont donc été sollicités par EDF

pour donner un avis consultatif concernant le barrage de Malarce (lire ci-dessous.) « En lui permettant de passer, on va fluidifier les échanges entre les populations » explique Florian Veau.

La loutre est en effet une espèce à longévité importante (10 à 15 ans) dont la reproduction est rare (1 ou 2 jeunes par an.)

Tout ce qui peut l'aider est donc bienvenu...

D'autant plus que le retour de la loutre ne pose pas beaucoup de soucis sur un territoire aussi important que l'Ardèche. « Cela peut poser quelques problèmes locaux au niveau des piscicultures et des étangs de pêche car les loutres sont friandes de poissons, mais il suffit de poser des grillages

pour qu'elles s'adaptent. »

Depuis qu'on la laisse tranquille, la loutre retrouve peu à peu des comportements naturels. Comme son ami le castor, qui lui aussi est de retour, elle commence à sortir le jour... Qui sait, peut-être en croiserons-nous bientôt en promenant près du Chassezac ou de la Drobie.

Valérie CIBOT

Un "escalier à loutre" sur le barrage de Malarce

C'est maintenant une obligation pour EDF : en cas de travaux sur un ouvrage, toujours y associer un volet environnemental.

En même temps que l'évacuateur de crues complémentaire en rive droite du barrage de Malarce, dont les travaux ont commencé à la fin de l'année, un passage à loutres va donc être aménagé.

L'aider à sortir de l'eau

Maurice Ledrappier, chargé des relations eau/environnement pour EDF Centre, en explique le princi-

pe : « La loutre est un animal qui se déplace en marchant et en nageant. Pour elle c'est la remontée du barrage qui est difficile, elle n'arrive pas à trouver le passage. Il faut l'aider à s'agripper et à sortir de l'eau. »

Un escalier tout ce qu'il y a de plus classique, mais en partie immergé, lui permettra donc de passer le rocher et le talus afin de rejoindre la rocaille en amont. Des filets seront dressés pour éviter qu'elle s'approche trop de l'ouvrage. « La loutre est un animal qui migre. Il fallait donc lui per-

mettre cette migration, même si cela ne signifie pas qu'elle favorisera le développement de l'espèce. »

Après un travail qualitatif en lien avec les associations et l'Etat, le process industriel a été adapté. Les passes à loutres restent en effet très rares sur les barrages, même si EDF a déjà mené certains projets dans le Massif Central, avec d'autres systèmes de tuyaux, ce que ne permettrait pas Malarce, qui est une vallée très encaissée. Le résultat devrait être visible d'ici la fin du printemps...



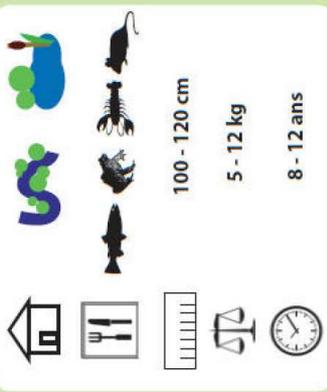
Les travaux ont commencé sur le barrage. Photo M. PLOSSARD

La Loutre d'Europe *Lutra lutra*

Espèce protégée au niveau national et inscrite à l'annexe 2 de la directive européenne 'Habitats, faune, flore'



Loutre d'Europe (Fabrice Capber)



100 - 120 cm
5 - 12 kg
8 - 12 ans



Empreinte de Loutre (T. Friedlrich)



Epreinte de Loutre (C. Chabagnon)

La **Loutre d'Europe** fait partie de la famille des **Mustéidés**, comme la fouine, le blaireau ou le putois, mais son caractère **amphibie** et son régime alimentaire essentiellement constitué de **poissons** lui est spécifique. Elle présente de nombreuses adaptations au milieu aquatique, qui lui permettent d'évoluer dans l'eau, en maîtrisant la nage aussi bien en surface qu'en plongée. Enfin, elle est capable d'occuper autant des milieux d'eau douce que le littoral.

Son domaine vital peut se répartir sur **plusieurs dizaines de kilomètres**, celui des mâles pouvant recouvrir celui de plusieurs femelles. Pour mettre bas, la femelle choisit un abri confortable appelé "**catiche**", souvent situé dans le système racinaire des arbres situés sur les berges. Elle donne généralement naissance à un ou deux jeunes.

Animal discret, la présence de la Loutre est généralement détectée grâce à la découverte d'**empreintes** ou d'excréments (appelées "**épreintes**") facilement identifiables, constituées d'arêtes, d'écaillés, d'os, et ayant une odeur spécifique, comme un mélange de poisson et de miel.

La Loutre en Mayenne

Selon les monographies communales réalisées en 1898, la Loutre était présente dans au moins 39 communes mayennaises, bien réparties sur le département, avec une présence accrue autour de la Mayenne et de l'Ernée. Elle y apparaissait comme un **animal nuisible** à éradiquer et comme l'ennemi des pêcheurs.

A partir de 1950, la Loutre disparaît de nombreux secteurs et sa population devient résiduelle en Mayenne, avec seulement quelques individus. Les principales causes de cette disparition sont la **chasse** et la **dégradation de son milieu de vie**.

De nouvelles observations ont été réalisées à partir des années 1990, obtenues par des pêcheurs ou des naturalistes, mais n'ont jamais été confirmées. La **première donnée certifiée date de 2004** sur un étang privé, ce qui initia une dynamique de recherche active sur le bassin de la Mayenne, avec en 2006 une étude étendue à l'ensemble de ce bassin.

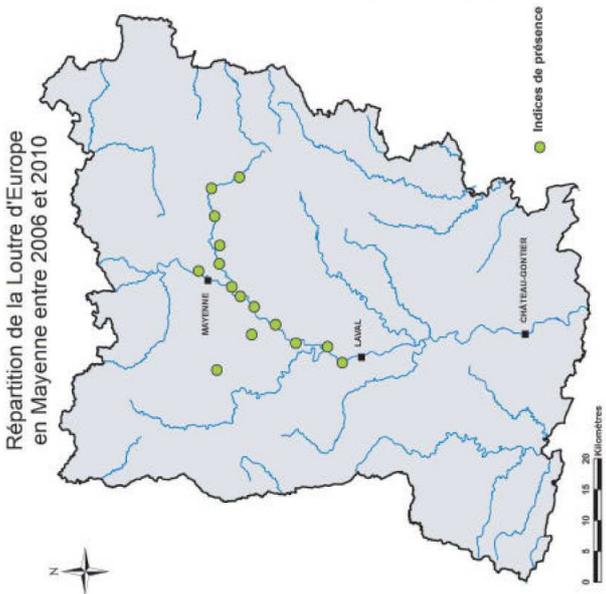
Depuis cette date des suivis réguliers sont réalisés par Mayenne Nature Environnement (M.N.E.), grâce à l'aide financière de la DREAL Pays de la Loire et du Conseil Régional à travers le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Mayenne. La présence de la Loutre a été confirmée sur plusieurs cours d'eau au nord de Laval, en particulier sur la **Mayenne** et sur l'**Aron**.

Une espèce à préserver

Même si aujourd'hui la Loutre d'Europe est **protégée**, elle fait face à de nombreuses **menaces**, comme la **dégradation de la qualité de l'eau** et des **milieux aquatiques**, mais aussi la **mortalité routière**. En effet, deux individus ont été percutés aux abords d'un étang privé.

Pour protéger cette espèce indicatrice de la qualité des milieux aquatiques, il est nécessaire d'agir en faveur de la qualité de l'eau, de **préserver une végétation rivulaire** riche et diversifiée, ainsi que de prendre en compte ses caractéristiques écologiques lors de la réalisation de travaux sur les cours d'eau et les berges, notamment l'**aménagement de banquettes** sous les ponts pour permettre son passage et éviter ainsi qu'elle ne fasse percuter sur les routes.

Un plan national d'action a été élaboré en 2010 afin de préserver l'espèce et ses habitats.



Répartition de la Loutre d'Europe en Mayenne entre 2006 et 2010

● Indices de présence

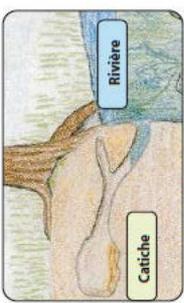
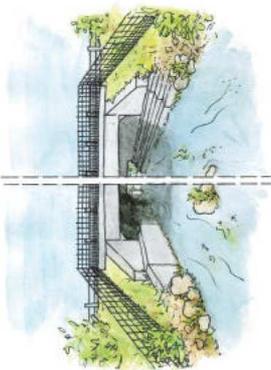


Schéma de catiche (Louranet)

Aménagement de banquettes pour le franchissement d'ouvrages (Soline Désiré, Groupe Mammalogique Breton)





Si vous observez une Loutre ou des indices de sa présence, contactez MNE au 02 43 02 97 56 ou mayenne.nature.environnement@wanadoo.fr, en joignant si possible une photo.

Annexe 8 : Programme des 20 ans du BTS Aquaculture du LEGTA d'Ahun, le 06/10/12



PROGRAMME de la RENCONTRE

14h : Accueil des participants par le Directeur

14h30 : Visites des installations

15h : Inauguration des nouvelles installations

15h30 : Réflexions-débats-témoignages sur les marchés en pisciculture d'étangs

- Marché des grosses carpes pour la pêche sportive
- Marché des poissons d'ornement d'eau froide
- Marché des poissons d'étangs pour la consommation
- Protection des piscicultures contre la prédation des loutres

Avec la participation :

d'Arnaud Lefèvre, chef d'exploitation de la pisciculture de Château-Gontier,

de Christophe Fuard, pisciculteur en étangs dans le Loiret,

de l'ADAPRA (Lyon)

de Rachel Kuhn, animatrice du plan d'actions en faveur de la loutre d'Europe 2010-2015

de Stéphane Raymond, animateur loutre et pisciculture

Annexe 9 : Programme des journées techniques sur la Loutre en Haute-Savoie



Journée technique sur la Loutre d'Europe et les cours d'eau de Haute-Savoie

Résultats et perspectives du programme 2009-2012

Asters – Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

11 décembre 2012

Lieu : Agora, Bonneville

- 9h15 : Accueil des participants
- 9h30 : Introduction Asters / Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- Présentation des résultats et des perspectives du programme sur la loutre d'Europe et les cours d'eau de Haute-Savoie
Marie Heuret, Asters et Céline Chasserieu, FDP74
- 10h15 Le Plan National d'Actions en faveur de la loutre d'Europe 2010 – 2015
Rachel Kuhn, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
- 11h La gestion des habitats de la loutre
Rachel Kuhn, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
- 11h45 La loutre et les activités piscicoles
Stéphane Raimond, animateur loutre et pisciculture pour le PNA loutre
- 12h30 *Buffet offert sur place par Asters*
- 14h Impact des infrastructures routières sur les populations de loutre et moyens de préventions
Lionel Lafontaine, Union Internationale pour la Conservation de la Nature, Groupe Expert
- 14h45 Prise en compte des espèces aquatiques dans la gestion hydraulique
EDF Unité de Production Alpes
- 15h30 Premiers résultats du suivi génétique de la loutre en Rhône-Alpes
Gwenaël Jacob, Université de Fribourg, LPO Rhône-Alpes
- 16h15 La Loutre dans son milieu : illustrations
Stéphane Raimond, Objectif Loutres
- 17h Conclusions

Otters and Fisheries Conference

As you already know, IOSF has been very busy with the issue of otters and fisheries. So much publicity has been given to the “fact” that otters are everywhere and, of course, people working in fisheries are worried.

However, otters are NOT everywhere and their situation is still very fragile. They have only just started to recover from the lethal effects of agro-chemicals in rivers which almost caused their extinction in England. It is, of course, true that there are records of otters in areas where they haven't been seen for many years, even decades, but things are not as healthy as is suggested in the media.

On 7 November, IOSF held a conference in Edinburgh which brought together over 60 people interested in different aspects of this issue. Otter scientists, ecologists, government departments and ministries, anglers, carp fishermen and fish farmers all convened to find out the true facts and discuss what needs to be done.

There was a certain amount of uneasiness in case people with totally different viewpoints could end up arguing. Of course our own concern is for the otters but fishermen care equally

Speakers at the IOSF Conference
(Andy Rothwell)



passionately about their fish and this could have led to conflict. We were, therefore, delighted to hear a comment from members of the Predator Action Group, who have been quite vocal about their concerns with otters, that they had attended to learn more about otters and the actual situation.

It was a beautiful day in Edinburgh and the venue for the conference had a wonderful view of the Castle sitting high on the rock above. IOSF's Paul Yoxon began the day by discussing the methods used in surveying otters which involves recording spraint (droppings) in set grid squares. Of course, otters do not respect such arbitrary lines and records in different squares can easily be from the same otter. It is therefore impossible to use spraints to give actual otter numbers and we can't simply count the number of otters on a certain section of river and multiply it!

James Williams from the Somerset Otter Group has been studying his local otters for over 40 years and he stressed how easily an otter population can be affected by a negative aspect in the habitat. Otters had spread back throughout the county except one area and it turned out that this was all related to pollution in just one ditch which they couldn't cross.

Ian Semple, Howietoun Fishery, Stirling University represented the fish farming community and he looked not only at predation by otters but by many fish-eating birds and animals. It appears that cormorants are one of the biggest problems but otters can also cause a lot of damage. Otters do not carry out “mass kills” like foxes in a chicken run, but they may only eat selected parts of a fish which they prefer and then kill another one.

Emily Alderton, University College London, looked at the diet of otters in Norfolk and in Yorkshire and how this can cause conflict with fishermen.



Hajnalka Kovacs's presentation (Photo: Andy Rothwell)

The afternoon began with a presentation by Hajnalka Kovacs from Somogy in Hungary. You will remember from our E-Update in September that when Paul and Grace visited their reserves they found otters, cormorants, herons, egrets, white tailed eagles and many other fish-eating birds thriving, whilst fish was also being harvested for human consumption. Clearly here there is enough fish for everyone, so how can we learn from this and improve our fisheries in the UK?

Rachell Kuhn is the co-ordinator of the French National Otter Action Plan and she presented an overview of how various European countries are dealing with the problem of otters and fisheries. Methods used included fencing and guard dogs, but compensation is expensive and not very effective.

Graham Scholey from the Environment Agency (EA) looked at what has been done in England and, to some extent, Wales. There has been some collaboration between EA, the Angling Trust and Natural England but IOSF believes this has been too limited and more work needs to be done on this.

Of course, there was a lot of time for discussion and at the end of the day everyone agreed that it had been very informative for both those working with otters and those in the fisheries. But “informative” is not enough and again there was agreement that it must be taken further. So a small working group is to be formed which will look into such issues as better methods to keep otters out of fisheries and how to inform the general public about the whole issue.

We will keep you informed of progress and we will also tell you when the Proceedings from the conference are available.

Annexe 11 : Actions de communication sur le PNA Loutre

Extrait de *Nature en France* 2, mai-juin 2012

La loutre d'Europe fait partie des espèces protégées en France. Un plan national d'actions a été mis en place pour elle.



© Jean-Michel Comte

Le vison d'Europe dont les effectifs sont en régression alarmante. Pour le campagnol amphibie, nous avons lancé une enquête nationale sur l'initiative du Groupe mammalogique d'Auvergne pour connaître les effectifs de cette espèce en France. Parallèlement, nous avons demandé au ministère de l'Ecologie que le campagnol amphibie soit inscrit sur la liste des espèces protégées.

Quelles sont les principales menaces rencontrées pour ces espèces ?

Les collisions routières dues à des cours d'eau aménagés (ponts, barrages, etc.), car ces mammifères aquatiques remontent et traversent la chaussée en se faisant percuter. Nous identifions les points noirs pour essayer de rentrer en contact avec les constructeurs de route et faire des aménagements comme des banquettes en béton ou des buses sèches pour leur permettre de passer en dessous sans se faire écraser. Pour le vison d'Europe, lorsque nous nous occupons du dossier entre 1999 et 2003, nous avons demandé par exemple au ministère de l'Ecologie, l'interdiction des pièges tuants, au moins en Aquitaine et dans les Charentes où vivent les visons

d'Europe pour les remplacer par des pièges-cages. De cette manière, les piégeurs peuvent relâcher les animaux non ciblés.

Vous êtes en charge de l'animation du Plan national d'actions pour la loutre depuis 2010 et jusqu'en 2015. Où en êtes-vous ?



C'est Rachel Kuhn de la SFPEM à Bourges qui s'en occupe.

Rachel Kuhn : Je suis chargée de la coordination des actions et

de la communication entre les différents acteurs du plan (associations, collectivités, services de l'état, socio-professionnels). Selon les régions, l'intérêt d'agir est plus ou moins grand. Le plan concerne une quinzaine de régions. Des mesures sont prises concernant les collisions routières des loutres. Dès qu'il y a des travaux, les constructeurs de route sont incités à aménager un corridor sous la chaussée pour permettre aux loutres de passer. Le plan doit notamment permettre une meilleure prise en compte de la loutre dans les politiques publiques (plans locaux d'urbanisme...) et une meilleure utilisation des outils et des financements existants (Natura 2000...) pour la conservation de l'espèce. Le plan vise aussi à partir à la rencontre des pisciculteurs confrontés aux problèmes de prédation par la loutre afin de leur apporter des solutions pacifiques.

Le campagnol amphibie est dans une situation préoccupante. La SFPEM a appuyé la demande de classement en espèce protégée.



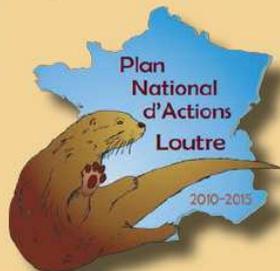


La Loutre d'Europe

Un Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (2010-2015)

Le Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre est un outil stratégique du Ministère en charge de l'Ecologie. Il dresse un état des lieux des problématiques auxquelles l'espèce doit faire face et du travail déjà réalisé, puis élabore une stratégie de conservation présentée sous forme de fiches actions réparties dans trois catégories : l'étude, la protection et la communication.

Après avoir failli disparaître de France, la Loutre, qui est protégée depuis 1972, commence à recoloniser le pays. Cependant, ce retour est lent, notamment en raison du faible taux de reproduction de l'espèce. La Loutre doit faire face à de nouvelles menaces, principalement les collisions avec des véhicules. Les chances de survie et d'expansion d'une population dépendent aussi de la quantité de nourriture disponible. En plus de cours d'eau poissonneux, les loutres ont besoin de gîtes pour se reposer et surtout pour élever leurs petits.



C'est pourquoi l'un des grands enjeux du PNA Loutre est de mettre en place des mesures pour réduire la mortalité routière et pour améliorer les capacités d'accueil du milieu naturel pour l'espèce.

Le PNA a aussi pour but d'améliorer la cohabitation avec la pisciculture, car les loutres capturent parfois des poissons d'élevage.

Le PNA Loutre a été rédigé en 2009 par la SFPEM et il est actuellement mis en œuvre jusqu'en 2015 par la SFPEM qui a été désignée opérateur national. Son rôle est de coordonner les actions et d'assurer la communication entre tous les acteurs impliqués dans le plan, notamment à l'échelle régionale. Elle est également en charge des actions nationales, par exemple l'élaboration de guides techniques et la communication avec le public.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du plan : www.sfepm.org/planloutre.htm

L'objectif à long terme...

...est le maintien des populations existantes et le retour de la Loutre d'Europe dans toute son ancienne aire de répartition, cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.

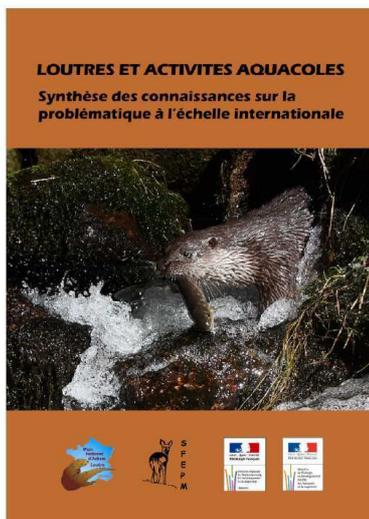


Loutre d'Europe - S. Raimond

Loutre d'Europe

Nouvelles du Plan National d'Actions pour la Loutre

La deuxième réunion du comité de pilotage national du Plan National d'Actions pour la Loutre a eu lieu le 13 janvier. Ce fut l'occasion de faire le bilan des 16 premiers mois de l'animation du plan. Dans l'ensemble, le bilan est plutôt positif puisque les partenaires potentiels du plan se révèlent assez dynamiques et qu'un certain nombre d'initiatives permettant d'atteindre les objectifs du plan ont vu le jour. Neuf régions ont déjà lancé leur déclinaison régionale, à savoir Auvergne, Bretagne, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Cependant, le plan étant encore dans sa phase de lancement, peu de résultats sont visibles pour l'instant. Un certain nombre de financements publics et privés ont déjà pu être mobilisés mais le peu de moyens alloués par l'Etat fait l'objet de vives critiques, les PNA étant une politique du Ministère de l'Ecologie. Il ne faut cependant pas céder au pessimisme et « faire au mieux », malgré les restrictions budgétaires.



Le premier bilan du plan ainsi que le compte-rendu de la réunion du comité de pilotage sont téléchargeables sur le site du plan (www.sfepm.org/planloutre.htm). A signaler également la sortie du numéro 2 de l'Echo du PNA, la lettre de liaison du plan, ainsi que d'un rapport de synthèse bibliographique sur la problématique de la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture.

Rachel KUHN (animatrice nationale du PNA Loutre)

Conférence Croc' nature sur la cohabitation hommes-faune sauvage

Une journée de conférences sur le thème de la cohabitation hommes-faune sauvage s'est tenue le 27 janvier 2012 à l'Université Paul Verlaine de Metz, à l'initiative de l'association CROC (Carnivores Recherche Observation Conservation).

La journée s'est ouverte par une conférence de François Moutou (ANSES et SFEPM) sur la biodiversité animale urbaine suivie par une communication de Christian Dronneau (Région Alsace) sur les espèces envahissantes. Jean Carsignol (CETE de l'Est) est intervenu sur les passages à faune et la Trame Verte et Bleue. La problématique de la cohabitation entre l'élevage et les grands prédateurs a été traitée au travers d'une présentation de Farid Benhammou (Agro Paris Tech), suivie par la projection du film de Michel Tonelli « Des bêtes et des hommes – le retour des grands prédateurs ». Cette journée a également été l'occasion de parler d'un problème moins connu, celui de la prédation par la Loutre d'Europe dans les élevages artificiels de poissons. Après une présentation de Rachel Kuhn (SFEPM, animatrice du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe) sur les actions proposées dans le PNA Loutre pour améliorer la cohabitation entre



Loutre et son loutron
© S. Raimond - Objectif Loutres

Le mois d'août est arrivé, l'été a été très sec, la rivière ne coule presque plus et offre à notre loutron la facilité de déplacement, ainsi que des possibilités alimentaires inespérées : des poissons piégés dans des trous, une population importante d'amphibiens.

Il n'a donc plus besoin de sa mère. Ces proies faciles font qu'il s'émancipe désormais malgré le fait qu'il n'ait que 6 mois environ. Parfois, je le vois durant des jours tout seul puis il revient de temps à autre avec sa mère.

Voilà notre loutron devra certainement bientôt quitter ce territoire et ce petit étang qui lui plaît tant, car Dame loutre ne se laissera pas déloger. Bientôt, elle se sentira disponible à nouveau pour s'accoupler et gare à toi petit loutron, maman loutre est une dure à cuire !

En attendant, je profite encore, depuis mon affût, de ces superbes moments d'intimité « loutresques ».

Quand à nos petits renardeaux, eux aussi se sont émancipés, ils repassent de temps à autre mais Monsieur renard a lui aussi repris ce territoire qui est le sien.

Stéphane RAIMOND - Objectif Loutres
Contact : 06.78.99.38.85



Loutron de six mois sur la berge...
© S. Raimond - Objectif Loutres



... et nageant
© S. Raimond - Objectif Loutres

Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre d'Europe 2010-2015

Le PNA Loutre poursuit son chemin. De nombreuses initiatives locales pour l'étude et la conservation de l'espèce ont permis d'avancer dans la mise en œuvre des actions proposées dans cet outil stratégique du ministère en charge de l'écologie, malgré le marasme financier ambiant.

Au niveau national, l'un des points forts de cette année a été la thématique de la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture qui fait l'objet de 5 des 31 fiches actions du plan. La SFEPM a édité un rapport de synthèse des connaissances sur la problématique à l'échelle internationale (http://www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf). La thématique " Loutre et pisciculture " a fait l'objet d'une communication lors d'une conférence sur la cohabitation hommes-faune sauvage (voir article dans le précédent bulletin) et l'animatrice du plan a participé aux journées de la Recherche piscicole dans le but de renforcer les liens avec la filière. Une réunion rassemblant l'ensemble des acteurs concernés a eu lieu à Limoges au mois de mars. Conformément aux recommandations du plan, la SFEPM œuvre actuellement à l'organisation de missions de sensibilisation de la profession et d'apport d'aide technique aux exploitants soucieux de protéger leur activité de la prédation par la Loutre. Ce travail permettra aussi, nous l'espérons, d'apporter davantage d'informations sur la situation en France et d'appuyer la prise en compte de la problématique dans les politiques d'aide à l'agriculture. Pour en savoir plus sur l'avancée du plan, rendez-vous dans l'Echo du PNA, dont le numéro 3 est sorti cet été (<http://www.sfepm.org/pdf/EchoPNA3.pdf>). Si vous souhaitez vous abonner à ce bulletin électronique, veuillez envoyer un mail à infoloutre-subscribe@sfepm.org.

Nous vous invitons aussi à rejoindre notre tout nouveau groupe de discussion sur la Loutre, né cet été et ouvert à tous, en envoyant un mail à discussion-loutre-subscribe@sfepm.org.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire sur ces listes, et bien sûr pour toute question, suggestion, observation, envoyez votre message à loutre.sfepm@yahoo.fr.

Pour finir, signalons que la DREAL du Limousin, pilote du PNA Loutre, vient de renouveler sa convention avec la SFEPM pour l'animation du plan ; celle-ci est donc assurée pour une troisième année.

Rachel KUHN
Animatrice du PNA Loutre



Nouvelles observations de loutre sur l'Issoire

PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE

par Vincent NICOLAS

Il y a un an, j'évoquais dans *la Rapiette* la découverte d'indices de présence de la Loutre dans l'un des « vides » de sa carte de répartition limousine, à savoir le nord-ouest de la Haute-Vienne. Plus précisément, ces observations étaient localisées dans le bassin versant de l'Issoire, rivière prenant sa source dans les Monts de Blond et se jetant dans la Vienne au nord de Confolens (16).

Mes prospections avaient cependant bien mal commencé cette année, puisque des recherches ciblées sur la commune de Mézières-sur-Issoire (87) au niveau de l'Issoire et de quelques ruisseaux affluents n'avaient strictement rien donné. Pourtant, les indices de présence détectés quelques kilomètres plus au sud montraient bien la présence, certes discrète, de la Loutre dans les environs. C'est finalement sur la commune de Bussière-Boffy (87), un peu plus en aval et à la limite du département de la Charente que j'ai pu « remettre la main » sur ce mammifère. Concentration d'épreintes, quelques catiches potentielles... puis, ô joie, un adulte bien vivant, en chair et en vibrisses !

D'une manière générale, les lieux d'observation dans ce secteur sont des zones inhabitées, peu accessibles de par l'encaissement du cours d'eau et/ou l'épaisseur du cordon boisé. Dans l'Issoire, la Loutre se nourrit essentiellement de poissons, mais elle doit se contenter sur les ruisseaux plus temporaires des quelques écrevisses américaines piégées dans les flaques.

Prospections communes dans le bassin de Gouzon

PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE

par Gaëlle CAUBLLOT

Vendredi 12 octobre s'est déroulée la première journée de prospections communes en collaboration avec l'ONCFS. Plusieurs acteurs locaux ont été invités à participer : fédérations départementales de pêche et de chasse, services de l'Etat, ONEMA, techniciens de rivières... Les recherches menées sur certains cours d'eau du bassin de Gouzon (23) ont permis de combler tous les blancs de prospection. Mission accomplie ! Le GMHL souhaite remercier vivement la DTT*, l'ONCFS et les bénévoles du GMHL pour leur participation. N'hésitez pas à nous rejoindre pour la sortie du 2 novembre !

*DTT : Direction Départementale du Territoire





L'ÉCHO DU PNA LOUTRE

Feuille de liaison du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°2 Janvier 2012



Editorial

Le Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe est maintenant dans sa deuxième année. Si les résultats se font encore attendre, les initiatives sont déjà nombreuses, ce malgré les restrictions budgétaires, la multiplication des plans d'actions et le fait que la Loutre n'est pas une espèce au statut préoccupant à l'échelle nationale, puisqu'elle est en voie de recolonisation. La Loutre reste une espèce fortement patrimoniale, ce qui explique l'intérêt que le plan rencontre. La motivation, les idées et les partenaires souhaitant s'investir ne manquent pas. Un important travail de cadrage de la mise en œuvre des actions et de consolidation du réseau d'acteurs est encore à faire. Le manque de financements rend la concrétisation des projets et le passage à la phase opérationnelle difficiles. Certaines actions ne pourront peut-être pas être mises en œuvre, ou alors seulement à petite échelle, faute de moyens. Il faut cependant veiller à ce qu'au moins les actions prioritaires soient menées à bien. Même s'il est depuis le départ annoncé que les crédits PNA alloués par le MEDDTL ne constituent qu'une cagnotte de départ servant essentiellement à financer l'animation des plans, leur drastique réduction entraîne de vives critiques à l'égard de l'Etat qui est accusé de laisser à d'autres le financement de ses propres politiques. Il convient de rappeler que les plans nationaux d'actions ne sont pas des outils en soi, mais des documents définissant une stratégie. Les moyens financiers et humains existants doivent être mobilisés par les différents acteurs pour atteindre les objectifs définis. Divers types de crédits peuvent contribuer à la mise en œuvre des actions (subventions des collectivités, fonds européens, mécénat...) mais certains peuvent être compliqués à manipuler et leur mobilisation nécessite souvent une bonne connaissance des rouages financiers. Les PNA ont aussi pour vocation de permettre une meilleure utilisation des outils existants. Des objectifs peuvent être atteints sans que des fonds supplémentaires ne soient nécessaires, par une meilleure intégration des espèces concernées dans les politiques existantes.

Le PNA Loutre a pris un bon départ, espérons que ce ne sera pas un "faux départ".

Rachel KUHN (SFPEM), animatrice du PNA Loutre





Sommaire

| | |
|---|---|
| Premier bilan du Plan National d'Actions pour la Loutre . | 2 |
| La cohabitation entre le Loutre et l'aquaculture | 3 |
| La collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes .. | 4 |
| Ceci cela | 4 |
| Communication | 5 |
| Parutions | 6 |
| Agenda | 7 |
| Contacts | 8 |

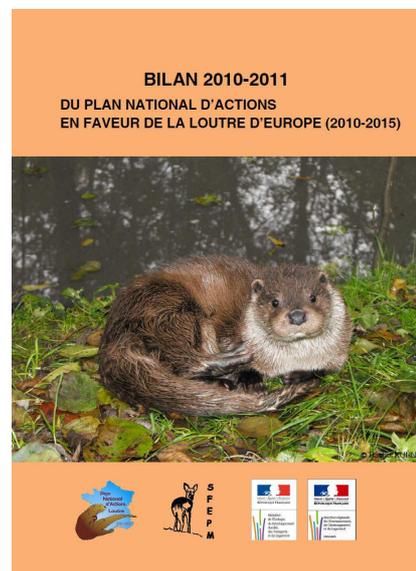
Premier bilan du Plan National d'Actions pour la Loutre

En ce début d'année 2012, l'heure est au premier bilan du PNA Loutre. Cette première grosse année (16 mois) d'animation a été en grande partie consacrée à des actions de communication destinées à mieux faire connaître le plan auprès des partenaires potentiels et du grand public, ainsi qu'à élaborer le cadre de mise en œuvre des actions. Au total, 300 exemplaires du plan (200 papier et 100 CD-ROM) ont été distribués aux acteurs concernés par le MEDDTL et la DREAL du Limousin. Une brochure synthétique de présentation du plan a été imprimée à 13 000 exemplaires. Un site Internet dédié au plan est ouvert depuis janvier 2011 (www.sfepm.org/loutre.htm).

A ce jour, 13 DREAL ont pris la décision de décliner le plan dans leur région respective. Des initiatives existent aussi dans les autres régions. Le passage à la phase opérationnelle se fait progressivement et à des vitesses différentes. Des réunions pour le lancement de la mise en œuvre ont pour l'instant eu lieu dans huit régions. Si, à l'échelle nationale, le travail s'est concentré sur les actions définies comme étant prioritaires, les démarches en région ne suivent pas systématiquement ce schéma mais s'adaptent notamment aux problématiques locales, aux projets existants ou prévus, aux opportunités de réalisation, aux réseaux déjà en place.

Le premier bilan est plutôt positif. Les efforts doivent être poursuivis et se concentrer sur les actions de priorité 1 afin que celles-ci soient toutes bien lancées en 2012. Les échanges d'information entre l'opérateur national du plan et les partenaires locaux et nationaux doivent être développés.

Le bilan fut présenté lors de la deuxième réunion du comité de pilotage national qui s'est tenue à Paris le 13 janvier. Les membres du comité ont particulièrement insisté sur le manque de moyens alloués au PNA. Le bilan ainsi que le compte-rendu de la réunion du comité de pilotage seront disponibles sur le site du plan.



La cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture

L'amélioration des conditions de cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture, plus particulièrement la pisciculture, fait partie des grands enjeux du Plan National d'Actions pour la Loutre. Au total, cinq actions sont consacrées à cette thématique (3 en catégorie "étude" et 2 dans la catégorie "communication") dans le but d'améliorer les connaissances sur le sujet et de proposer des solutions pour minimiser l'impact que la prédation par l'espèce peut avoir dans certaines exploitations.

Cette problématique étant encore relativement nouvelle et peu connue en France, il a été décidé de réaliser un document de synthèse bibliographique présentant la situation dans différents pays, les solutions adoptées, les travaux réalisés... (action 23 du PNA).

Ce rapport, qui pourra servir de base de travail pour la recherche de solutions applicables en France, vient d'être finalisé et est disponible à l'adresse :

www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf



Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 10, qui consiste à tester des systèmes de protection dans les piscicultures, le Groupe Mammalogique Breton a lancé une étude sur une salmoniculture du Finistère victime de pertes causées par des loutres. Cette étude bénéficie d'une aide financière du WWF qui souhaite s'associer à la SFEPM pour contribuer aux actions relatives à la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture.

Une réunion thématique regroupant les acteurs concernés aura lieu en mars 2012, afin de définir les modalités de mise en œuvre des actions consacrées à la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture et de voir quelles solutions techniques et financières pourraient être proposées aux exploitants.



La collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes

Deux actions du plan sont consacrées à cette thématique :

- L'action 7 : Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe.

Cette action consiste à mettre en place des études destinées à augmenter le niveau de connaissances sur les risques toxicologiques, écotoxicologiques, parasitologiques et pathologiques encourus par la Loutre afin de limiter, le cas échéant, leur impact.

- L'action 26 : Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres.

Cette action consiste à structurer et coordonner un réseau pour la collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes.

Un groupe de travail "collecte des cadavres", dont la mission est de définir les modalités de mise en œuvre de ces deux actions, a été créé. Ce groupe restreint s'est réuni pour la première fois le 19 mai 2011 à Paris. Au cours de cette réunion, l'idée fut retenue de collecter tous les cadavres de loutres trouvés en France. Les loutres trouvées sur les routes feraient l'objet d'une autopsie simple réalisée dans la région, voire dans le département même où le cadavre est collecté ; les données biométriques et les informations sur le lieu de la découverte et la cause de mortalité seraient notées, une oreille serait prélevée pour analyse génétique et quelques autres prélèvements seraient faits notamment pour des analyses écotoxicologiques. Ce protocole simplifié doit encore être élaboré. Des fonds devront être trouvés pour les analyses écotoxicologiques, voire dans certains cas de pathologies. Les oreilles seraient stockées en attente d'études génétiques futures. Les loutres trouvées en dehors des routes ou dans des régions où l'espèce est rare seraient autopsiées plus finement par un spécialiste.

Une deuxième réunion de ce groupe de travail aura lieu en avril. Elle aura pour but notamment de définir les priorités d'étude et donc les analyses à effectuer, en vue de l'élaboration des protocoles d'autopsie. Il faudra ensuite, en collaboration avec les régions, définir les modalités d'organisation du réseau de collecte.

Ceci cela



Détermination du potentiel d'accueil de la Loutre par secteur géographique (action 6)

Cette action a pour objet d'évaluer, au moyen d'une analyse SIG, les potentiels d'accueil pour la Loutre en se basant sur des critères déterminants pour l'espèce. Elle est portée par le Muséum National d'Histoire Naturelle et devrait être finalisée au courant du deuxième semestre 2012.



Guides techniques et autres documents de communication

Le plan prévoit l'élaboration d'un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides (action 15). Celui-ci sera finalisé au cours du premier semestre 2012. Un certain nombre d'autres documents de communication destinés à guider les maîtres d'œuvre des actions du plan dans leurs démarches sont prévus. Tout d'abord

un document sur la prise en compte de la Loutre dans les politiques publiques (action 11), un guide technique sur la prise en compte de la Loutre dans les sites Natura 2000 (action 12) et un guide sur la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact (action 13). La rédaction de ces documents est prévue pour 2012. Ils seront finalisés et imprimés fin 2012-début 2013.



Rapport de synthèse "Loutre d'Europe et routes"

L'action 17 du plan (Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules) prévoit la rédaction d'un rapport de synthèse compilant les connaissances sur cette problématique (mesures prises, types de passages et autres techniques mises en œuvre, études sur l'efficacité de ces méthodes, problèmes constatés, coûts...). Ce rapport sera rédigé au cours du premier semestre 2012 et devrait être disponible, en ligne, au début de l'été.



Week-end de rencontre du Groupe Loutre

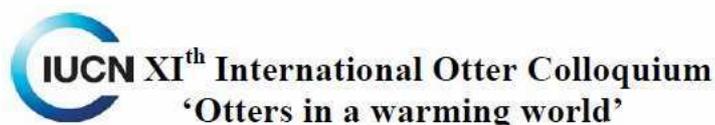
Depuis plusieurs années, les réunions du Groupe Loutre de la SFEPM permettent aux naturalistes travaillant sur l'espèce de se retrouver et d'échanger sur leurs expériences respectives. Cette rencontre s'est pour la première fois déroulée sur tout un week-end, les 17 et 18 septembre 2011 à Bourges. Les thèmes principaux de ces journées étaient le rapportage Natura 2000 (évaluation de l'état de conservation de la Loutre que doivent réaliser tous les états membres de la Directive Habitats) ainsi que, bien sûr, les actions du plan. Cette rencontre contribue à l'action 29 du PNA : Renforcer les coordinations régionales. Le compte-rendu est disponible à l'adresse www.sfepm.org/pdf/CRLoutre17-18_09_2011.pdf et la liste des correspondants régionaux du groupe sur www.sfepm.org/groupeLoutre.htm#liste.

Communication



Le colloque du Groupe Loutre de l'UICN

Le PNA Loutre a été présenté par Rachel KUHNS lors du colloque international du Groupe Loutre de l'UICN qui s'est tenu à Pavie en Italie du 30 août au 4 septembre 2011. Deux autres français étaient présents ; Charles LEMARCHAND, qui présenta les premiers résultats de l'étude écotoxicologique qu'il mène sur le bassin de la Loire ainsi que la recolonisation du Massif central par la Loutre, et Hélène JACQUES, qui fit une communication sur son étude de la Loutre du Congo. Le compte-rendu est téléchargeable sur www.sfepm.org/pdf/colloqueitalie.pdf. Rappelons que consolider les liens entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN fait l'objet de l'action 30 du PNA.



Le colloque annuel de Mammalogie de la SFPEM

Le colloque annuel de Mammalogie de la SFPEM s'est tenu à Lille du 14 au 16 octobre, en partenariat avec le GON (Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord – Pas-de-Calais), et avait pour thème "Mammifères sauvages et corridors biologiques : de la connaissance à l'action". Une table ronde sur le PNA Loutre et les corridors biologiques s'est tenue le samedi après-midi. Un compte-rendu sera publié dans les actes du colloque.

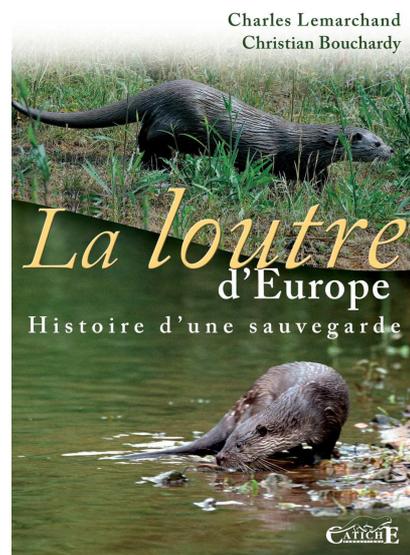
Journée de conférences sur la cohabitation hommes – faune sauvage

Le PNA Loutre, et plus particulièrement les actions relatives aux problèmes de dégâts que peuvent causer les loutres dans les piscicultures, a été présenté lors de la journée de conférences sur le thème de la cohabitation hommes – faune sauvage, qui s'est tenue à Metz le 27 janvier 2012, à l'initiative de l'association CROC. Le programme, ainsi que les présentations de la journée, sont disponibles sur le site du CROC (www.croc-asso.org/croc/CROC.html).

Parutions

La Loutre, Histoire d'une sauvegarde

La plaquette *La Loutre, Histoire d'une Sauvegarde*, par Christian BOUCHARDY, publiée en 2001, vient d'être actualisée par l'auteur, en collaboration avec Charles LEMARCHAND. Cette mise à jour intègre de nouvelles connaissances sur l'espèce, ainsi qu'un bilan du mouvement de recolonisation, avec une nouvelle cartographie sur la répartition nationale et dans les grands bassins où la progression a le plus évolué. La plaquette est disponible à la boutique de la SFPEM (www.sfepm.org/boutique.htm).



Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire

Le réseau mammifères du bassin de la Loire, géré par l'ONCFS dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, vient de sortir la plaquette *Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire*. Cette publication dresse un état des lieux de la répartition du castor et de la loutre dans le bassin ligérien, permettant d'évaluer l'état de conservation des deux espèces et d'identifier les actions à mener. Elle vise, en formulant des recommandations de gestion, à favoriser ces deux espèces tout en assurant une cohabitation durable avec les activités humaines.

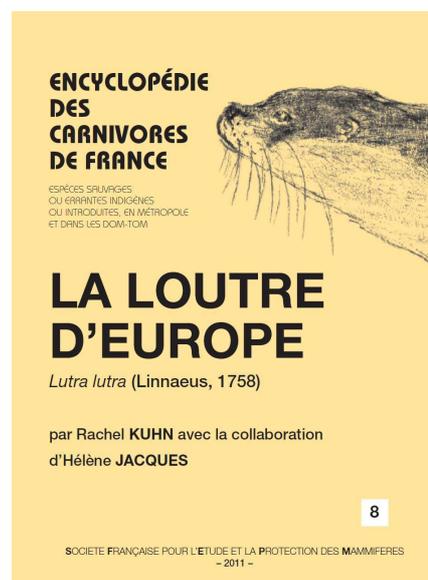
La plaquette est téléchargeable gratuitement sur www.oncfs.gouv.fr/IMG/castor-loutre-1-8.pdf.



Le fascicule sur la Loutre de l'Encyclopédie des Carnivores de France

Le fascicule n°8 de l'Encyclopédie des Carnivores de France, consacré à la Loutre d'Europe, vient de sortir et clôt ainsi la parution de cette collection débutée par la SFPEM dans les années 80. En 72 pages, le fascicule, rédigé par Rachel KUHN, en collaboration avec Hélène JACQUES, dresse un portrait de la Loutre accessible à un public diversifié, insistant sur certains aspects plus pointus ou moins connus de sa biologie, mais restant synthétique dans son ensemble.

Le fascicule est vendu au prix de 12 euros par le service des publications du Muséum National d'Histoire Naturelle (plus d'informations et bon de commande à télécharger sur www.sfepm.org/encyclopediedescarnivoresdeFrance.htm).



Agenda

Le Printemps des Castors

Pour la deuxième année, la SFPEM organise le Printemps des Castors, une manifestation au cours de laquelle des animations sont proposées par les partenaires de l'opération dans toute la France, ainsi que dans d'autres pays européens, du 20 mars au 20 juin. Les conférences ainsi que les sorties sur le terrain programmées ont pour but de faire découvrir non seulement le Castor, mais également l'ensemble de la flore et de la faune des zones humides. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sfepm.org/printempscastors.htm.

La Fête de la Nature

La SFPEM sera à nouveau présente lors de la manifestation qui se tiendra au Jardin des Plantes à Paris dans le cadre de la Fête de la Nature (www.fetedelanature.com). Venez nous voir les 12 et 13 mai, devant la Grande Galerie de l'Évolution, sur notre stand consacré à la cohabitation avec les mammifères.



Le colloque annuel de mammalogie de la SFPEM

Le prochain colloque francophone de mammalogie aura lieu à Arles du 19 au 21 octobre, à l'initiative de la LPO PACA, et portera sur les mammifères semi-aquatiques. Plus d'informations seront disponibles prochainement sur www.sfepm.org/agenda.htm#colloqueSFPEM.

L'Echo du PNA Loutre

Conception et réalisation : Rachel KUHN

Photo de la banderole : Rachel KUHN

Dessins : Lionel GUILLAUME

Comité de lecture : Véronique BARTHELEMY, Hélène JACQUES, Dominique PAIN-SOLOMAS

Ces pages sont ouvertes à tous, merci de transmettre vos articles à l'animatrice du plan.

Contacts

Rachel KUHN

Animatrice du PNA Loutre

SFPEM

c/o Muséum d'Histoire Naturelle

18 000 Bourges

Tél : 02 48 70 40 03

Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr

Véronique BARTHELEMY

Chargée de mission PNA

Service Valorisation, Evaluation des Ressources et du Patrimoine Naturel

DREAL Limousin

22, rue des Pénitents Blancs

CS 53218

87032 LIMOGES CEDEX 1

Tél : 05 55 12 96 19

Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr





L'ÉCHO DU PNA LOUTRE

Feuille de liaison du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°3 Juin 2012

Editorial

Le Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe a bientôt deux ans révolus, et les initiatives des débuts commencent à porter leurs fruits. L'Écho du PNA est un bon reflet de cette progression puisqu'il s'enrichit de 10 pages supplémentaires par rapport au numéro précédent, relatant les différentes réunions et la progression des actions entreprises en faveur de la Loutre.

En particulier dans le volet « cohabitation Loutre et activités piscicoles », la rédaction d'une synthèse bibliographique sur la problématique à l'échelle internationale, et une réunion rassemblant tous les acteurs concernés à Limoges en mars dernier ont permis de clarifier les actions prioritaires et les possibilités de sources de financement. Plus concrètement des actions sont en cours ou planifiées dans plusieurs piscicultures.

Dans ce numéro, les quelques pages consacrées à la Trame verte et bleue mise en place par le Ministère permettent de mieux comprendre les enjeux de cette initiative et de se réjouir que la Loutre soit le mammifère choisi par nombre de régions. L'avancée du plan dans quelques régions est détaillée par les acteurs régionaux, mettant en avant les actions locales présentes et à venir. Les formations, conférences ou manifestations auxquelles a assisté l'animatrice du plan, Rachel KUHN, se multiplient comme préconisé dans le volet communication du plan.

Tout ceci va dans le sens d'une meilleure protection des loutres et des milieux aquatiques, permettant sur le long terme sa conservation, et parfois même une rencontre inattendue avec la déesse des eaux comme relaté dans le dernier article.

Bonne lecture à tous et bon été.

Hélène JACQUES, docteur vétérinaire (SFEPM, UICN)



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Cohabitation Loutre-pisciculture..... | 2 |
| Collecte et valorisation des cadavres | 4 |
| Trame verte et bleue : un coup de projecteur sur la Loutre d'Europe..... | 4 |
| Formation Loutre du Réseau Mammifères de l'ONF..... | 9 |
| Le plan en région..... | 10 |
| Redécouverte de la Loutre dans le département de la Manche..... | 12 |
| Communication..... | 13 |
| Parutions..... | 14 |
| Agenda..... | 15 |
| Témoignage de photographe : ma rencontre avec la Loutre dans l'Aubrac..... | 16 |



COHABITATION LOUTRE~PISCICULTURE

Une réunion sur le thème de la cohabitation entre la Loutre et la production piscicole s'est tenue à Limoges le 16 mars 2012 dans le cadre de l'action 24 du PNA (Apporter une aide aux pisciculteurs). Elle a permis de rassembler de nombreux acteurs concernés par cette problématique et/ou susceptibles d'y apporter des solutions : syndicats de pisciculteurs, service aquaculture de l'institut ITAVI, administrations, associations de protection de la nature, parcs naturels... L'après-midi a débuté par une présentation de la filière piscicole, ainsi que des actions du PNA Loutre liées à cette thématique. Le travail sur l'amélioration de la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture se base principalement sur un effort de communication sur la biologie de l'espèce et sur les problèmes que celle-ci peut effectivement poser, ainsi que sur la recherche de solutions pour empêcher la prédation sur le poisson d'élevage, là où un risque réel existe, c'est-à-dire principalement dans les situations où le poisson est concentré et donc facile à capturer (salmonicultures, vidanges, stockage...).

Il s'agit d'une problématique plutôt marginale pour la filière mais elle s'ajoute aux nombreuses autres difficultés auxquelles celle-ci doit faire face. Parfois, les pertes causées par la prédation par la Loutre peuvent être lourdes pour les exploitations touchées. La profession souhaite trouver des solutions permettant de concilier ses intérêts économiques avec la protection de la Loutre.

Des études sont actuellement en cours ou en préparation pour mieux comprendre le comportement de prédation par la Loutre sur les poissons d'élevage et pour tester des solutions. Une

synthèse bibliographique sur la problématique à l'échelle internationale est téléchargeable gratuitement à l'adresse www.sfepm.org/pdf/Loutres_et_activites_aquacoles.pdf. La mise en place de clôtures adaptées apparaît nécessaire là où le poisson est concentré. Leur conception peut être complexe en raison de l'ingéniosité des loutres, et également parce que ces systèmes doivent être adaptés au travail quotidien du pisciculteur qui ne doit pas être alourdi. De plus, ces installations peuvent être coûteuses.

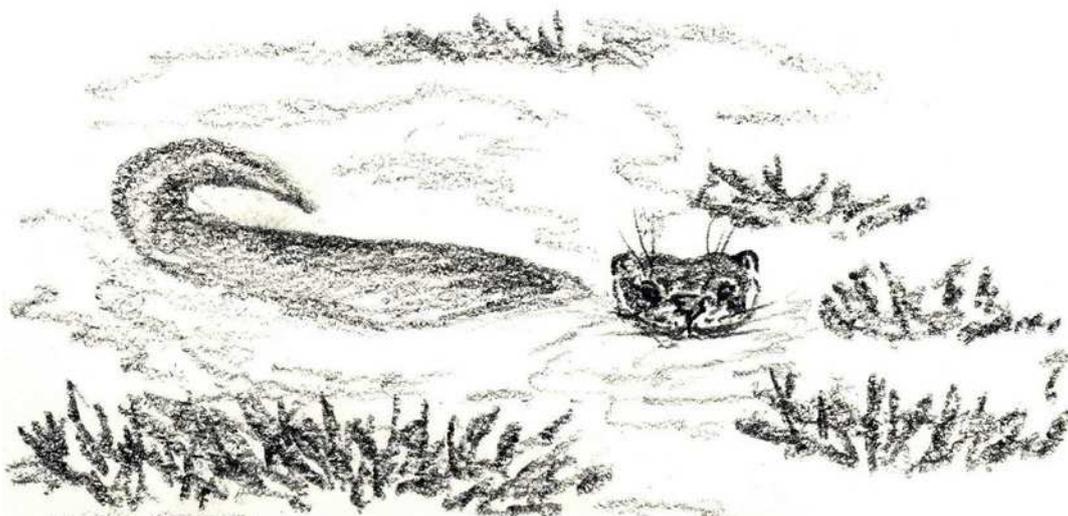
Différentes pistes pour obtenir des aides financières peuvent être explorées. Par exemple, le PNR Millevaches dans le Limousin propose de prendre en charge une partie des frais pour l'installation de clôtures anti-loutres dans les exploitations situées au sein du parc. Les piscicultures situées en zone Natura 2000 pourraient bénéficier d'aides via cet outil. Il existe également le FEP (Fonds Européen pour la Pêche) qui est destiné à favoriser une pêche et une agriculture durable en Europe. La profession piscicole a tout intérêt à faire remonter ses besoins auprès de l'administration afin que les moyens de protection contre la prédation par la Loutre puissent être pris en compte dans les outils d'aide financière à l'agriculture.

Conformément à ce qui a été décidé lors de la réunion du 16 mars, l'opérateur du plan travaille actuellement à la création d'un poste d'animateur Loutre et pisciculture. Cet animateur aura pour mission d'accompagner les pisciculteurs soucieux de protéger leur exploitation de la prédation par la Loutre dans leur démarche et de leur apporter une aide technique. Son travail permettra aussi de mettre en avant les besoins de la profession en matière d'aide contre la prédation par la Loutre et d'appuyer les demandes de fonds pour financer les aménagements nécessaires dans les piscicultures. L'animateur peut être également amené à intervenir lors de réunions, conférences, auprès des organismes de formation en aquaculture ... pour des actions de sensibilisation.

Il apparaît nécessaire d'agir dès maintenant et de ne pas attendre que le nombre de cas avérés de prédation par la Loutre dans les élevages artificiels de poisson augmente, d'autant plus que les exploitations dans lesquelles les loutres n'ont pas encore pris l'habitude de se nourrir sont plus faciles à protéger.



Rachel KUHN (SFEPM, animatrice du PNA Loutre)



COLLECTE ET VALORISATION DES CADAVRES

La deuxième réunion du groupe de travail sur la collecte et la valorisation des cadavres de loutres a eu lieu le 5 avril dernier. Depuis la précédente réunion (19 mai 2011), un état des lieux du nombre de cadavres trouvés en France, dans chaque département, sur la période 2001-2010 a été dressé. La Vendée et la Charente-Maritime sortent nettement du lot, avec environ 150-160 cadavres de loutres collectés en 10 ans dans chacun de ces départements. Viennent ensuite la Loire-Atlantique avec 46 cadavres en 10 ans, trois des quatre départements bretons (Finistère : 34, Morbihan : 40, Côtes-d'Armor : 45), la Lozère (28), la Gironde (19) et le Cantal (16). Dans les autres départements, moins de 10 cadavres ont été collectés sur la période 2001-2010. Ces chiffres sont fortement influencés par l'importance des réseaux de collecte en place et donc vraisemblablement sous-estimés pour certaines régions, mais même incomplets, ils donnent une idée de la situation et constituent une base de travail. Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant transmis les informations pour leur région.

Le PNA Loutre s'efforcera de mettre en place un réseau national de collecte des données sur les cas de mortalité basé sur les partenaires en région. Les résultats seront ensuite mis à disposition, via un support qui doit encore être défini, notamment dans le but de résorber les points noirs de mortalité routière.

Si le recueil de ces informations devrait, nous l'espérons, ne pas poser trop de problèmes, l'organisation de la collecte et de la valorisation des cadavres est bien plus complexe. Il a été décidé de collecter, à minima, un morceau d'oreille pour constituer une banque d'échantillons en vue de futures études génétiques. Il faut encore définir les priorités en matière d'analyse écotoxicologiques et pathologiques ainsi qu'une stratégie d'échantillonnage.

Nous espérons pouvoir clarifier ces points rapidement pour pouvoir passer à l'étape suivante, à savoir l'organisation et le financement de la collecte, des prélèvements et des analyses, cela à l'échelle nationale.

Rachel KUHN

TRAME VERTE ET BLEUE : UN COUP DE PROJECTEUR SUR LA LOUTRE D'EUROPE

Pour rappel, depuis 2007, le Ministère en charge de l'écologie porte un nouveau projet, la Trame verte et bleue (TVB), dans le but de lutter contre la fragmentation des habitats, une des causes importantes d'érosion de la biodiversité. Dans ce projet, le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) assure un appui auprès du Ministère de l'écologie sur les aspects scientifiques et techniques. A ce titre, le Muséum a proposé la Loutre d'Europe (*Lutra lutra* (Linnaeus, 1758)) pour assurer une cohérence nationale de la Trame verte et bleue et a réalisé plusieurs travaux sur cette espèce.



Photo : R. Kuhn

La Loutre d'Europe comme espèce de cohérence nationale

Trame verte et bleue dans 13 régions

Qu'est-ce qu'une espèce de cohérence nationale ?

Le projet Trame verte et bleue va se traduire par la réalisation d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) dans chaque région de France. Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et les Conseils régionaux (CR) co-élaboreront ces schémas, sans méthode imposée, pour identifier leur trame régionale. Dans le même temps, l'existence de quatre critères nationaux (Zonages, Espèces, Habitats, Continuités écologiques d'importance nationale) a été souhaitée par le Comité opérationnel TVB (réuni pendant le Grenelle de l'environnement) afin d'assurer une cohérence entre ces schémas régionaux réalisés librement.

Le Ministère de l'écologie a sollicité le MNHN-SPN pour préciser le contenu de ces critères et notamment le critère « Espèces ». Sur la base d'une méthodologie qui associe responsabilité nationale des régions et besoins de continuités des espèces, le MNHN-SPN a élaboré une liste régionalisée de taxons vertébrés 1. Ce travail a associé les Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui ont été consultés sur des « pré-listes ».

Au final, 118 vertébrés se sont ajoutés à 115 invertébrés (sélectionnés selon la même méthode par l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE)) pour former une liste de 223 taxons. Cette liste proposée au Ministère a ensuite été soumise successivement au Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) puis au Comité National Trame Verte et Bleue (CNTVB). Elle est ainsi intégrée dans un document cadre « Orientations nationales » prévu par la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010. Ces orientations, élaborées par le Ministère de l'écologie en association avec le CNTVB ne seront définitives qu'après leur adoption par décret en Conseil d'État.

La Loutre est le mammifère proposé dans le plus de régions

En vert, les régions administratives où la Loutre d'Europe est proposée pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue.

Au sein de cette liste d'espèces régionalisée, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra* (Linnaeus, 1758)) est proposée dans 13 régions administratives. Elle constitue de ce fait le mammifère proposé dans le plus de régions pour la cohérence nationale de la TVB.

La démarche a été la suivante :

1° Dans la « pré-liste » élaborée par le SPN, l'algorithme de sélection avait retenu la Loutre dans deux régions ;

2° Lors de la consultation des CSRPN, un très grand nombre (10) d'entre eux ont demandé l'ajout de la Loutre pour leur région ;

3° En définitive, l'analyse des avis CSRPN effectuée par le SPN a conduit à accepter toutes ces demandes et à ajouter également la Loutre en Basse-Normandie dont le CSRPN avait émis un avis nul lors de la consultation.

Au final, la Loutre est donc proposée dans la totalité de son aire de répartition (exception faite de l'Alsace, où un individu seulement subsisterait à ce jour, et de la région PACA).



ESPÈCES POUR LA COHÉRENCE NATIONALE DE LA TVB

Régions sélectionnées pour une espèce

Mammifères

Lutra lutra (Loutre d'Europe)



Une synergie PNA/TVB

Ce choix effectué par le SPN sur la base des propositions des CSRPN, s'est appuyé sur le fait que la Loutre est en pleine reconquête de son aire de répartition et que l'outil TVB est donc apparu comme un outil majeur pour continuer à lever les obstacles à ses déplacements et réduire le phénomène de collisions routières.

Par ailleurs, ce choix vise une cohérence des actions de protection de la nature et en particulier une synergie Plan National d'Actions (PNA)/TVB. Le PNA en faveur de la Loutre d'Europe, actuellement en application, met en effet particulièrement l'accent sur la nécessité de maintenir ou de restaurer des corridors pour cette espèce et sur l'importance des collisions routières comme source de mortalité directe. Le « nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue », le « nombre et taille des corridors », et le « nombre de mesures prises pour aménager les corridors » constituent par ailleurs des critères de suivi et d'évaluation de l'efficacité du PNA (Action 14).

Dans les 13 régions où la Loutre est proposée comme espèce de cohérence nationale (et une fois le document cadre approuvé par décret), DREAL et CR devront démontrer que leur SRCE prend en compte les besoins de cette espèce.

Une cartographie nationale des mouvements de reconquête effectués par la Loutre

La Loutre : un bon exemple pour illustrer la TVB à l'échelle nationale

Pour l'inauguration du CNTVB qui a eu lieu le 18 octobre 2011, le Ministère de l'écologie a sollicité le MNHN-SPN pour l'aider dans la réalisation d'un dossier de presse. Trois espèces, dont la Loutre, ont ainsi été prises en exemple pour exposer l'intérêt du projet TVB et plus largement les notions de déplacements et de continuité écologique 3.

Pour la Loutre, le Ministère de l'écologie a demandé au SPN de réaliser une cartographie des mouvements effectués par cette espèce à l'échelle nationale dans la reconquête actuelle de son aire de répartition.

La situation actuelle de la Loutre, qui présente une dynamique positive de recolonisation, est effectivement un très bon exemple pour illustrer des déplacements d'espèces visibles à grande échelle et qui concernent l'aire de répartition elle-même.

Si de nombreux travaux écrits existent, la connaissance sur ce sujet n'avait jusque là pas fait l'objet d'un travail de cartographie illustrant ces déplacements sous forme de flèches. Ce travail a ainsi nécessité la compilation de nombreuses sources de données de présence et de description des couloirs empruntés par l'espèce. Rachel KUHN a apporté une aide précieuse dans cette recherche grâce à sa vision nationale de la situation de la Loutre et à l'historique dont elle a connaissance.

La carte obtenue constitue un premier travail permettant de visualiser les déplacements les plus évidents et qui pourra être affiné et/ou réactualisé. Un texte a été rédigé à partir de la bibliographie, afin d'accompagner la carte.

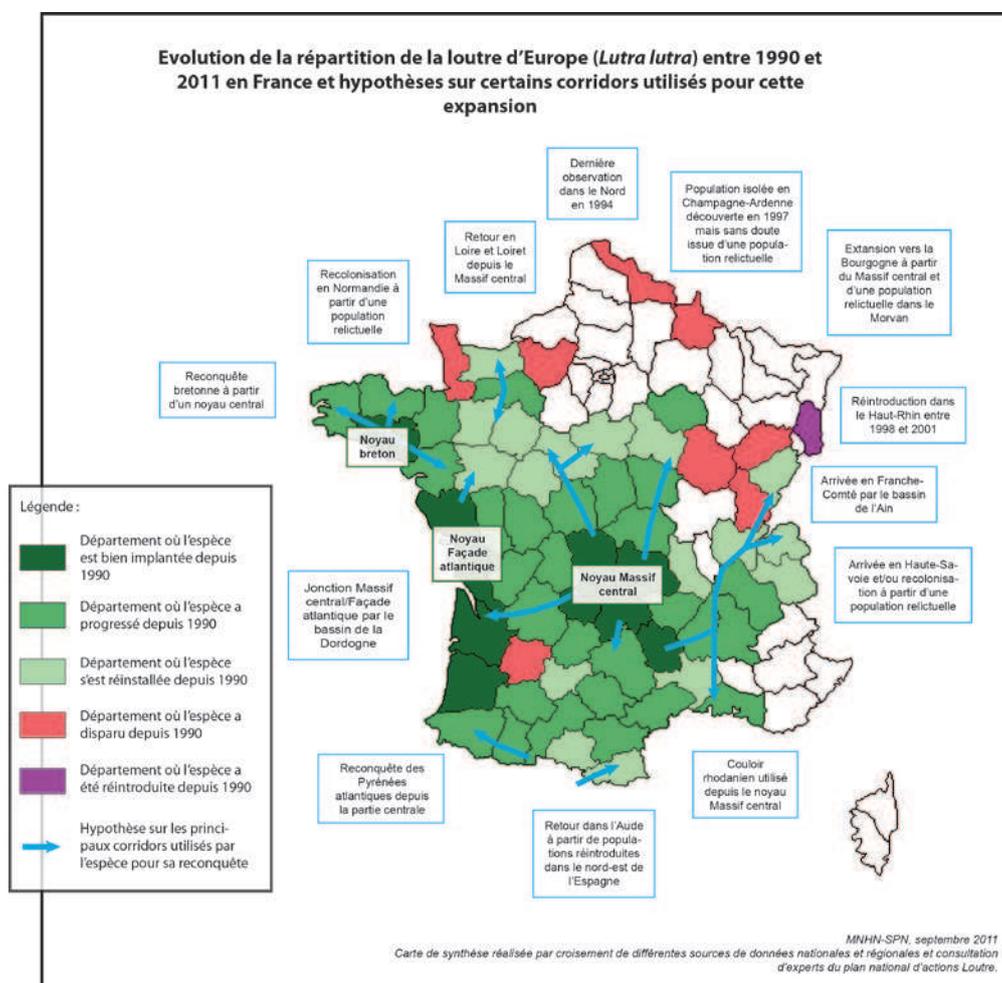
Une reconquête à partir des derniers bastions

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, la Loutre d'Europe était une espèce largement répandue et abondante sur l'ensemble du territoire national. A partir des années 1900, ses populations vont alors accuser un déclin constant de leurs effectifs sous l'effet de multiples facteurs de pressions (piégeages, chasses, pollution des eaux). Au bord de l'extinction dans les années 1970, la tendance s'inverse dans les années 1980 grâce notamment aux mesures mises en place pour retrouver une qualité optimale des eaux et à la création du statut « espèce protégée ».

A partir de trois noyaux principaux où elle avait réussi à se maintenir (Bretagne, Massif central et façade atlantique), l'espèce entreprend alors une reconquête de ses territoires passés. L'existence de corridors aquatiques redevenus favorables et constituant des axes privilégiés de dispersion, comme le couloir rhodanien, le bassin de la Loire ou le réseau hydrographique de la Dordogne, a ainsi permis

cette recolonisation à partir des trois noyaux résiduels.

Aujourd'hui, malgré ce retour à une aire de répartition plus étendue, il est nécessaire de rester très vigilant sur l'état des populations de Loure en France car, d'une part, certains facteurs qui avaient contribué à la régression de l'espèce sont toujours présents (pollution des eaux) et, d'autre part, de nouvelles menaces sont apparues comme l'intensification du trafic routier.



Une synthèse sur les traits de vie de la Loure

Centraliser la connaissance la plus évidente sur certaines espèces de cohérence TVB

Après avoir remis au Ministère sa proposition de liste d'espèces de cohérence TVB, le MNHN-SPN entreprend actuellement un exercice de rédaction de synthèses bibliographiques sur les traits de vie de certaines de ces espèces. Ce travail est réalisé conjointement avec l'OPIE qui est chargé des invertébrés.

Le choix des espèces corridors concernées par ce travail a été fait de façon à sélectionner les espèces proposées dans le plus de régions pour la cohérence nationale de la TVB, afin que ce travail profite au plus grand nombre.

L'objectif de cet exercice est de centraliser les éléments de la connaissance disponible sur tout ce qui est lié aux déplacements, au besoin de continuités écologiques et à la sensibilité à la fragmentation des espèces en question. Le but est de mettre à disposition un socle de connaissance pour tous les acteurs qui seront amenés à travailler sur ces espèces dans le cadre de la TVB, avec des objectifs très divers (gestionnaires, collectivités, chercheurs...). Cette base de connaissances scientifiques comprend donc des éléments larges (habitat d'espèce par exemple) jusqu'à des données fines (distance de dispersion juvénile, distance parcourue en une nuit...). Ces éléments pourront par exemple être utilisés par les DREAL et les CR dans leur démonstration de prise en compte des besoins des espèces concernées.

Les synthèses déjà produites et, à terme, l'ensemble des 39 synthèses prévues, sont disponibles en ligne sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (<http://inpn.mnhn.fr/accueil/index>) et sur le Centre de ressources Trame verte et bleue (<http://www.trameverteetbleue.fr/>).

La Loutre est concernée par ce travail

La Loutre, du fait qu'elle constitue le mammifère proposé dans le plus de régions, est concernée par la réalisation d'une synthèse bibliographique de ce type, qui permet également, là encore, un lien PNA/TVB. Rachel KUHN, rédactrice du PNA Loutre a été relectrice de ce travail.

Cette synthèse numéro 4, d'une vingtaine de pages, diffusée en mars, permet de revenir sur l'importance du roadkill chez cette espèce et sur les aménagements possibles pour limiter cette cause de mortalité. Il permet de faire le point sur les distances connues de dispersion juvénile, sur les déplacements des individus au cours d'une nuit ou encore de souligner l'importance de la végétation rivulaire dans l'habitat de cette espèce. Comme dans chaque synthèse, d'autres espèces sont également succinctement abordées afin de faire ressortir certains points communs ou certaines différences. Ici, la synthèse sur la Loutre aborde le Putois d'Europe, le Vison d'Europe ou encore le Castor d'Europe ce qui permet par exemple de donner des éléments de comparaison dans l'utilisation des ouvrages de franchissement.

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES DÉPLACEMENTS ET LES BESOINS DE CONTINUITÉS D'ESPÈCES ANIMALES

La Loutre d'Europe
Lutra lutra (Linnaeus, 1758)
Mammifères, Carnivores, Mustélidés



Cette fiche propose une synthèse de la connaissance disponible concernant les déplacements et les besoins de continuités écologiques de la Loutre d'Europe, issue de différentes sources (liste des références *in fine*).

Ce travail bibliographique constitue une base d'information pour l'ensemble des intervenants impliqués dans la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Elle peut s'avérer, notamment, particulièrement utile aux personnes chargées d'élaborer les Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE). La Loutre d'Europe appartient en effet à la liste des espèces proposées pour la conférence nationale des SRCE¹.

Pour mémoire, la sélection des espèces pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue repose sur deux conditions : la responsabilité nationale des régions en termes de représentativité des populations hébergées ainsi que la pertinence des continuités écologiques pour les besoins de l'espèce. Cet enjeu de cohérence ne vise donc pas l'ensemble de la faune mais couvre à la fois des espèces menacées et non menacées. Cet enjeu de cohérence n'impose pas l'utilisation de ces espèces pour l'identification des trames régionales mais implique la prise en compte de leurs besoins de continuités par les SRCE.

Régions où l'espèce est proposée comme espèce pour la cohérence nationale de la TVB



¹ Liste établie dans le cadre des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques qui ont vocation à être adoptées par décret, en Conseil d'Etat en 2012.

Où trouver ces travaux

1 SORDELLO R., COMOLET-TIRMAN J., DE MASSARY J.C., DUPONT P., HAFFNER P., ROGEON G., SIBLET J.P., TOUROULT J. & TROUVILLIEZ J. (2011). Trame verte et bleue – Critères nationaux de cohérence – Contribution à la définition du critère sur les espèces. Rapport MNHN-SPN. Paris, France. 57 pages. Disponible en ligne sur : http://www.mnhn.fr/spn/docs/rapports/SPN_202011_20-2021_20-20111221_-_TVB_-_Rapport_MNHN_especes.pdf

2 MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT (2011). Dossier de presse - Trame verte et bleue - Installation du Comité national - 18 octobre 2011. Paris, France. 25 pages. Disponible en ligne sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_-_Trame_verte_et_bleue.pdf

3 SORDELLO R. (2012). Synthèse bibliographique sur les traits de vie de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra* (Linnaeus, 1758)) relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques. Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle. Paris, France. 19 pages. Disponible en ligne sur : <http://www.trameverteetbleue.fr/documentation-outils/syntheses-bibliographiques-especes> et sur : http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60630/tab/fiche

Contacts au MNHN-SPN

Romain SORDELLO, Chef de projet Trame verte et bleue : sordello@mnhn.fr
Audrey SAVOURE-SOUBELET, Chargée de mission PNA : savoure@mnhn.fr
Patrick HAFFNER, Chef du pôle « Espèces » : haffner@mnhn.fr

Romain SORDELLO (MNHN-SPN)

FORMATION LOUTRE DU RESEAU MAMMIFERES DE L'ONF

Une formation sur la Loutre s'est tenue en Bretagne du 27 au 30 mars 2012 dans le cadre du travail du réseau mammifère de l'Office National des Forêts. Des présentations en salle par Franck SIMONNET (GMB) et Rachel KUHN (SFPEM), alternées avec des sorties sur le terrain, ont permis aux participants, venus des quatre coins de la France, de mieux connaître l'espèce, les menaces qui pèsent sur elle et les mesures de conservation mises en place.

Ces journées ont aussi été l'occasion de discuter de la contribution que l'ONF peut apporter aux actions en faveur de l'espèce, notamment dans le cadre du PNA. Même si la Loutre n'est pas à proprement parler une espèce forestière, elle peut fréquenter les bois si des points d'eau y sont présents, d'autant plus que ce milieu peut être particulièrement riche en gîtes potentiels.

La semaine s'est terminée par l'inauguration d'un Havre de Paix pour la Loutre sur le ruisseau de Beaucours en forêt de Saint-Nicolas du Pelem, en présence du conseil municipal de la commune et de Catherine CAROFF du GMB.

Ce stage convivial, ensoleillé et productif, grâce à l'organisation de Guy LE REST (ONF), a permis de nouer des liens et de lancer des initiatives qui, nous l'espérons, profiteront à la conservation de l'espèce.

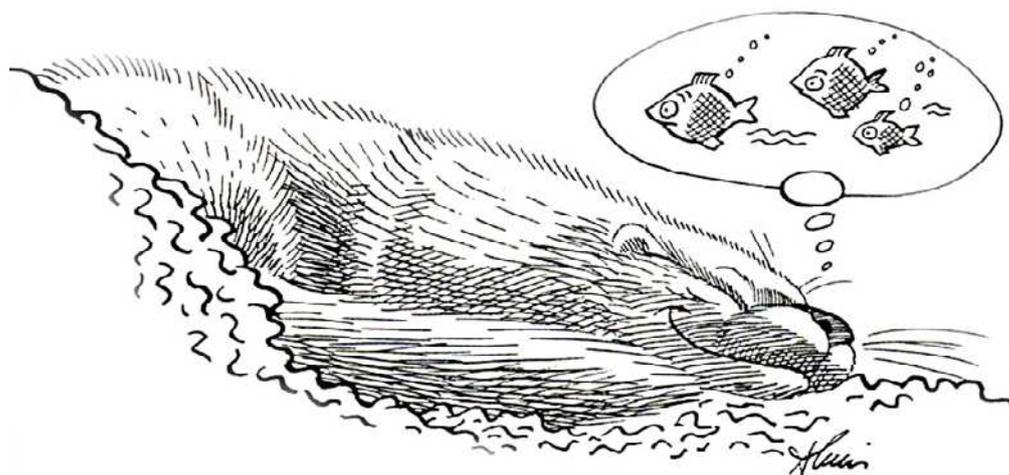
Rachel KUHN



Photo : R. Kuhn



Photo : M. Papin



LE PLAN EN REGION



Séminaire sur les plans régionaux d'actions en Limousin

Le premier séminaire sur les plans régionaux d'actions en faveur des espèces menacées mis en œuvre en Limousin a réuni près de 60 personnes le 17 avril 2012, à Panazol (près de Limoges).

L'objectif était de réunir l'ensemble des acteurs concernés par ces plans (services de l'Etat, opérateurs des plans, collectivités, associations, établissements publics, gestionnaires d'espaces naturels, fédérations et organismes professionnels, experts, techniciens de rivière...) afin d'optimiser et de rationaliser la démarche de pilotage stratégique des 11 Plans Régionaux d'Actions déclinés en 2012. Le dispositif a en effet pris de l'ampleur depuis cette année : 10 plans nationaux d'actions seront déclinés (plans Loutre d'Europe, Sonneur à ventre jaune, Léopard ocellé, chiroptères, Chevêche d'Athéna, Milan royal, Pies grièches, Odonates, Maculinea, Moule perlière). Un onzième plan, issu d'une stratégie régionale et porté par le Conservatoire Botanique National du Massif Central, est également lancé en faveur des Isoètes. La région Limousin porte une forte responsabilité dans la plupart de ces plans (bastion de conservation, limite d'aire de répartition de l'espèce...). Cette journée a permis à ce comité de pilotage élargi de valider les actions régionales réalisées en 2011 ainsi que les plans d'actions et les budgets prévisionnels proposés par les différents opérateurs pour 2012.

Ce type de rencontre a été très apprécié des participants qui ont souhaité sa reconduction en 2013. Le compte rendu et les présentations de ce séminaire seront prochainement disponibles sur le site de la DREAL Limousin : www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/nature-r135.html

En Limousin, le plan régional d'actions en faveur de la Loutre est porté par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL). Un document sur la problématique de l'espèce et les actions à mettre en œuvre dans la région a été rédigé, validé par le comité de pilotage du plan ainsi que par le CSRPN du Limousin le 25 juin 2012. L'année 2011 était consacrée à la rédaction du plan régional, à l'actualisation de la carte de répartition de l'espèce dans la région et à l'élaboration d'un support d'information sur la Loutre. Les actions 2012 se focaliseront sur la réduction de la mortalité routière avec l'identification des points noirs et la problématique de la cohabitation entre Loutre et piscicultures.

Véronique BARTHELEMY (DREAL Limousin)



Avancée du plan en Auvergne

En région Auvergne, en partenariat avec la DREAL, l'équipe de Catiche Productions va effectuer les prospections complémentaires restant à mener dans la région, à savoir dans le bassin du fleuve Loire dans les départements de l'Allier et de la Haute-Loire. A terme, l'ensemble de la région aura ainsi été prospectée au cours des dernières années, ce qui permettra une ultime mise à jour de la carte de répartition de la Loutre en Auvergne, après la version parue en 2010 dans la synthèse de l'ONCFS sur la répartition de la Loutre et du Castor sur le bassin de la Loire. Cette mise à jour de la carte de répartition en Auvergne sera évidemment diffusée.

En parallèle, une cartographie précise des cas de collisions routières a été effectuée, et diffusée vers les services routiers des Conseils généraux et de la DIR Massif Central, en vue d'aménagements potentiels des «points noirs». Par ailleurs des actions de formations d'agents de terrain sont également prévues ou en projet. Enfin, des projets relatifs à d'autres actions prioritaires dans la déclinaison régionale du PNA Loutre sont en cours de débat, dans le contexte financier tendu auquel tout le monde est confronté.

Charles LEMARCHAND (Catiche Productions/GMA)



Séminaire sur les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées en milieu aquatique en Auvergne

La DREAL Auvergne a organisé le 7 juin 2012 un séminaire sur les PNA des espèces menacées en milieux aquatiques. Cette journée d'informations et d'échanges était destinée aux acteurs de terrain et avait pour but de débattre sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion et la restauration des milieux aquatiques.

La matinée fut consacrée à des présentations des PNA et de leurs déclinaisons régionales (Loutre, Odonates, Moule perlière, Cistude et Sonneur à ventre jaune), à la lumière des quelques enjeux prioritaires sur la région Auvergne. Deux ateliers de débats eurent lieu l'après-midi, d'une part sur l'entretien et les travaux en cours d'eau, et d'autre part sur la formation et la connaissance des acteurs de terrain.

Un guide de préconisations sur la prise en compte de la biodiversité aquatique dans l'entretien des cours d'eau a notamment été présenté. Il est réalisé par Catiche Productions dans le cadre de la mise en oeuvre du PNA Loutre en Auvergne en 2012.

Les PNA sont un outil de sensibilisation et de communication. Ce séminaire a permis d'échanger entre naturalistes, acteurs de terrain (techniciens de rivière, animateurs de contrats...) et services techniques des administrations, selon une approche globale des écosystèmes aquatiques.

Les diaporamas du séminaire sont disponibles sur le site de la DREAL Auvergne à l'adresse

www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/journee-d-information-sur-les-a1921.html

Patrick CHEGRANI (DREAL Auvergne)



Journée régionale sur les mammifères aquatiques du bassin de la Loire

Dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a organisé une journée d'information sur les mammifères semi-aquatiques en collaboration avec le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL).

Cette journée, qui s'est tenue le 26 juin au Dorat (87), a été l'occasion de présenter les déclinaisons régionales du PNA Loutre dans le Limousin par Gaëlle Caublot (GMHL) et en région Centre par Emmanuelle Sarat (ONCFS). L'après-midi a été consacrée à une sortie sur les rives de la Gartempe, sur les traces de la Loutre et du Castor dont l'aire de répartition s'étend désormais au nord du Limousin.



Photo : R. Kuhn

Rachel KUHN



Actions dans la Vallée de l'Erdre (44)

Le syndicat Mixte EDENN (Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle), est identifiée comme structure référente pour la mise en œuvre du SAGE Estuaire de la Loire, sur l'ensemble du sous bassin versant de l'Erdre, au nord de la Ville de Nantes. L'EDENN est également structure animatrice des 2 DOCOB : les sites Natura 2000 des Marais de l'Erdre (2003) et de la Forêt, étangs de Vioreau et de la Provostière.

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions des DOCOB puis du PNA Loure d'Europe, des prospections annuelles sont organisées depuis 2009 avec l'aide de naturalistes locaux, afin de mieux cerner la répartition de l'espèce à l'échelle du bassin versant.

En avril dernier, l'EDENN et Bretagne Vivante ont organisé un week-end de prospection, avec la participation de plusieurs associations (GMB : Groupe Mammalogique Breton, GNLA : Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique) et de nombreux bénévoles (étudiants en BTS GPN du lycée Briacé, naturalistes locaux...). Ainsi, 8 équipes de 4 naturalistes ont sillonné, pendant deux jours, la rivière et ses affluents, de Nantes à Candé en Maine-et-Loire à la recherche d'indices de présence, en employant le protocole standard de l'UICN (version adaptée par le GMB). Cette première grande mobilisation à l'échelle du bassin versant de l'Erdre a permis également de compléter des points Atlas dans le cadre de l'inventaire des mammifères terrestres de Bretagne (inventaires Mammifères semi-aquatiques du GMB/Bretagne Vivante).

Les résultats sont actuellement en cours d'analyse.

Jean-Luc MAISONNEUVE (EDENN, chargé de mission Natura 2000)

REDECOUVERTE DE LA LOUTRE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MANCHE (NORMANDIE) !

Le 5 décembre 2011, un cadavre de Loure victime d'une collision routière a été découvert dans le Cotentin par des techniciens de la FDGDON, au nord de la Manche (RIDEAU & BIEGALA 2012). Il s'agit là de la première preuve formelle de la présence de l'espèce obtenue dans le département depuis l'hiver 1987-88 où un cadavre avait été découvert sur le même bassin versant (Elder 1988). Entre temps, plusieurs observations probables ont été réalisées sur la Sée (COLLETTE 2004) et dans les marais de Carentan (SPIROUX 1992, DEBOUT, comm. pers.). Des témoignages et des indices possibles ont aussi été recueillis sur le cours de la Vire de 1997 à 2011, au sud-est du département (CHEYREZY *et al.*, 2012).

Cette découverte récente, à près de 100 km de la vallée de l'Orne où une population lutrine est connue, bien établie et en expansion (HARIVEL 2008), a permis de relancer les recherches dans l'ensemble du territoire. Des indices probants ont depuis été recueillis sur le cours de la Douve et la Sèves (HESNARD 2012), dans l'isthme du Cotentin, ainsi que sur le cours de la Vire et un des ses



ISSN 0758-847 X

Le Petit Lérot
Bulletin scientifique des membres
du Groupe Mammalogique Normand

MARS 2012

n°65

***Tout sur la Loure
en Normandie***



.....et en route pour l'Atlas 2021

Art. 2 : Le Groupe Mammalogique Normand a pour but d'étudier les différents mammifères et leurs écosystèmes, de participer à la protection de certaines espèces et à la sauvegarde de leurs milieux

affluents (CHEYREZY *et al.*, op. cit.), preuve que l'espèce a dû subsister en passant inaperçue. La Loutre pourrait donc potentiellement occuper une grande partie du département. Les petits fleuves côtiers, les côtes rocheuses ainsi que les marais intérieurs doivent faire l'objet de prospections attentives. Nous encourageons les naturalistes de passage à nous faire part de leurs découvertes afin d'améliorer nos connaissances sur la répartition de l'espèce localement.

Christophe RIDEAU (GMN)
Pour le Groupe Loutre Normandie

Références bibliographiques :

- CHEYREZY T., CHEYREZY W. & CHEYREZY J. (2012) - La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en vallée de la Vire – nouvelles données fin 2011-début 2012. *Le Petit Lérot*, 65 : 18-21.
- COLLETTE J. (2004) – Une Loutre sur la Sée (Manche) ? *Le Petit Lérot*, 61 : 5-7.
- ELDER J.-F. (1988) – Confirmation de la présence de la Loutre d'Europe dans le département de la Manche. *Le Petit Lérot*, 26 : 7.
- HARIVEL R. (2008) – Etude de la répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur l'Orne et ses affluents (14-61). Rapport CPIE des Collines normandes, 16 p. + annexes.
- HESNARD O. (2012) - Début 2012 – Indices de Loutre dans les marais du Cotentin. *Le Petit Lérot*, 65 : 23-24.
- RIDEAU C. & BIEGALA L. (2012) - Découverte d'une Loutre *Lutra lutra* victime d'une collision routière dans le Cotentin ! *Le Petit Lérot*, 65 : 22-23.
- Spiroux P. (1992) – Otter observation. *Le Petit Lérot*, 40 : 8.

COMMUNICATION



Conférence CROC'nature sur la cohabitation hommes-faune sauvage

Une journée de conférences sur le thème de la cohabitation hommes-faune sauvage s'est tenue le 27 janvier 2012 à l'Université Paul Verlaine de Metz, à l'initiative de l'association CROC (Carnivores Recherche Observation Communication).

Cette journée a notamment été l'occasion de parler du problème de la prédation par la Loutre d'Europe dans les élevages artificiels de poissons. Après une présentation de Rachel KUHN sur les actions proposées dans le PNA Loutre pour améliorer la cohabitation entre la Loutre et la pisciculture, fut projeté le film de Ronan FOURNIER-CHRISTOL « Le Banquet des Loutres ou les nuits mouvementées d'un pisciculteur corrézien » qui raconte, de manière fort ludique, l'histoire de Stéphane RAIMOND, propriétaire d'une salmoniculture autrefois fortement impactée par la prédation par la Loutre et qui, après avoir pu protéger son exploitation grâce à l'aide technique et financière de l'Etat et d'une association de protection de la nature, est devenu « le pisciculteur ami des loutres ».

Cette journée, organisée par la directrice du CROC Estelle GERMAIN, a été très appréciée par les intervenants et par les participants.

Pour en savoir plus et télécharger les diaporamas présentés, rendez-vous sur le site Internet du CROC (www.croc-asso.org/croc/Conferences_journee.html). Voir également l'article paru dans la revue de la SFEPM « Mammifères sauvages » n°63.

Rachel KUHN





Fête de la Nature

Comme l'année passée, la SFEPM a tenu un stand au Jardin des Plantes à Paris du 9 au 13 mai, dans le cadre de la Fête de la Nature. La journée du vendredi a été consacrée à des animations pour les scolaires, puis, le samedi et le dimanche, le Village de la Nature était ouvert au grand public. Cela fut, bien sûr, l'occasion de parler de la Loutre et du plan d'actions qui lui est consacré, notamment à travers un poster. Une loutre en résine grandeur nature, prêtée par le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges, fut très appréciée, pas seulement par les petits. Elle permit de constater que l'animal était moins méconnu que par le passé, car beaucoup de visiteurs surent l'identifier (même si quelques « phoque », « otarie », « suricate » et « marmotte » subsistent). Cependant, peu connaissent la biologie de l'espèce, sa répartition, les menaces qui pèsent sur elle et les actions de conservation menées. Ces journées ont un peu aidé à y remédier, car ces sujets trouvèrent beaucoup d'oreilles attentives.

Les visiteurs furent invités à humer un mystérieux fumet et à deviner ce que c'était. Les traditionnels « poisson » et « miel (de châtaignier) » ne manquèrent pas à l'appel, mais furent complétés par une pléthore de descriptifs forts variés et parfois surprenants : cannelle, vanille, herbe, terre, menthe, thym, laurier, escargot, graines, bois, foin, truffe, thé, algues, anis, fruits des bois, champignon, nature, vase, résine, verdure, mousse, mer, coquillages, marée, estran, humus, crevette pourrie, épices et beurre.



L'équipe salariée de la SFEPM : Dominique, Roman et Rachel

Rachel KUHN

PARUTIONS

Le numéro 2 du nouveau magazine Nature en France, sorti en mai 2012, consacre un article à la SFEPM, dans lequel il est bien sûr question du PNA Loutre, au travers d'une petite interview de l'animatrice.



Le rapport sur le projet OHNE qui a consisté à évaluer le potentiel d'accueil pour la Loutre dans différentes régions d'Europe dans le but d'établir des corridors écologiques reliant les populations européennes entre elles (REUTHER & KREKEMEYER 2005, voir p. 19 et 20 du PNA Loutre) est désormais disponible en France au prix de 10 euros + frais de port (texte en anglais et en allemand).

www.sfepm.org/boutique/technique/LoutreAktion.htm



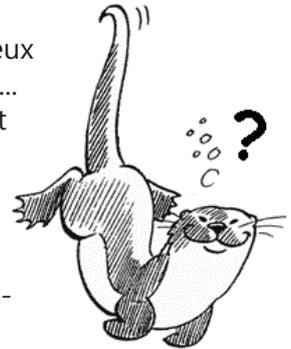
CECI CELA

Liste de discussion sur la Loutre

Une liste de discussion ouverte à tous vient d'être créée afin de permettre à ceux qui le souhaitent de partager leurs informations, impressions, interrogations... sur tout sujet relatif à la Loutre (pas seulement au plan). Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'action 29 du PNA (renforcer les coordinations régionales et nationales).

Pour faire partie de ce groupe d'échange, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse discussionloutre-subscribe@sfepm.org

Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire, veuillez contacter l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr



AGENDA

Venez assister au 35^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie à Arles les 19, 20 et 21 octobre 2012



Le 35^{ème} colloque francophone de mammalogie de la SFEPM aura lieu du 19 au 21 octobre 2012 à Arles (Bouches-du-Rhône). Cette année, le colloque est organisé par la LPO PACA. Le thème de cette édition 2012 est « les mammifères dans les écosystèmes aquatiques ».

L'ensemble du colloque se veut ouvert à tous. Le colloque francophone de mammalogie 2012 a en effet pour ambition de réunir à la fois les scientifiques, mammalogues et acteurs de la conservation de la nature, avec tous les passionnés de Mammifères sauvages et de nature. Les exposés, présentés par des spécialistes, donneront à voir des travaux concrets et se devront d'être dynamiques, attractifs et accessibles au plus grand nombre.

L'édition 2012 du colloque a pour objet de proposer un état des lieux de travaux récents dans le domaine de l'étude et de la protection des Mammifères dans les écosystèmes aquatiques, en France et au-delà. Par ailleurs, une partie importante du colloque sera consacrée à une session de communications sur des thèmes libres concernant les Mammifères sauvages. Des sorties de terrain seront proposées par des spécialistes des Mammifères et de la conservation de la nature. Ces sorties auront pour objet la découverte des Mammifères et de leur milieu, et la présentation de mesures concrètes de conservation.

Rendez-vous le 19 octobre à Arles ! Les inscriptions au colloque ne sont pas encore ouvertes, mais réservez déjà le week-end sur votre agenda ! Et découvrez le site internet du colloque depuis la page d'accueil de www.sfepm.org mais aussi de <http://paca.lpo.fr/mammif2012/>

Au plaisir de vous voir à Arles !

Pierre RIGAUX (LPO PACA/SFEPM)

TEMOIGNAGE DE PHOTOGRAPHE

MA RENCONTRE AVEC LA LOUTRE DANS L'AUBRAC

Je me suis rendu trois jours dans l'Aubrac entre Noël et le Jour de l'an dernier pour y séjourner avec des amis. J'allais enfin pouvoir découvrir l'Aubrac en plein hiver et tenter d'y faire quelques images de paysages.

L'Aubrac est un vaste plateau qui s'étale sur 40 km de long et 20 de large. Le climat y est rude ; grands pâturages, boraldes (vallée ou combe), lacs, cascades, forêts et tourbières se côtoient. C'est un pays de silence et de mystère qui peut fasciner les âmes amoureuses de la nature. La faune et la flore y sont riches et exceptionnelles. Un parc naturel régional, après une longue gestation, est enfin en train de voir le jour. Les démarches administratives, au départ, ont été un peu laborieuses puisque l'Aubrac se partage entre trois départements et trois régions différents.



Depuis un peu plus de deux ans, la photographie, avec l'achat de mon premier reflex, est devenue une véritable passion, parfois aussi un prétexte pour partir en pleine nature car cela m'apaise et me ramène à l'essentiel. J'ai beaucoup appris au travers des différents forums, des lectures de livres dédiés et de magazines. Mon pêcher mignon est la photographie de paysage même si je reste ouvert aux autres domaines. Un projet d'exposition, au sein du circuit « Art et Détente » du bois de Guirande à Lacalm, où je présenterai des photos de l'Aubrac, m'a conduit à m'y rendre de nouveau cet hiver ; j'avais espoir de découvrir l'Aubrac sous la neige. A mon arrivée, une grosse déception m'attendait puisque

la neige n'était pas au rendez-vous ; je ne savais pas encore qu'il allait pourtant m'arriver quelque chose d'exceptionnel sur place.

Nous sommes arrivés le 26 décembre, dans une maison sans chauffage depuis un mois : il fait trois degrés dans ma chambre. Ce matin, je me lève avant le soleil pour être sur le terrain à l'aube, mon frère était partant pour me suivre dans mon expédition. Après repérage sur la carte IGN, j'avais décidé de parcourir les berges d'une rivière. Dans le sac, je prends mon fidèle canon 7d, l'ultra grand angle (ef-s 10-22, 90% de mes photos de paysage), le 100 macro (on ne sait jamais, il y aura sûrement des images à faire avec la glace), le téléobjectif (120-400 sigma), le trépied, télécommande, filtre gris pour faire des poses longues sur la rivière et deux batteries. Le thermomètre dehors est bien en dessous de zéro, je m'habille chaudement, vêtements thermiques, gants, bonnet, pantalon et veste kaki pour assurer une présence discrète, en tout cas la moins dérangeante possible dans la nature.

Nous arrivons sur le terrain avant que le soleil passe l'horizon, l'ambiance est glaciale, le silence est roi en dehors des clapotis de la rivière, une belle lumière rose violette envahit l'espace. Je suis un peu déçu que le ciel soit vide de nuages, moi qui aime tant les ciels ultra chargés, seuls les chemtrails liés à quelques passages d'avions le parsèment. Je commence, en descendant la rivière, à faire des images. Après une heure de marche dans cette ambiance, le soleil commence à pointer, tout s'illumine, les couleurs claquent, les jaunes orangés, le blanc du givre et le bleu du ciel et de la rivière s'agencent ensemble dans une harmonie toujours aussi silencieuse. Je retrouve alors mon frère tapi à côté d'un caillou, il ne me parle pas et me montre du doigt un point vers la rivière qu'il fixe de manière intense.

Je me couche à mon tour et observe la rivière ; à une distance d'environ 60 mètres, quelque chose nage dans l'eau. Je pose mon sac et le trépied, enlève le grand angle du boîtier pour monter le téléobjectif. Après un shoot rapide afin d'évaluer les réglages nécessaires pour le couple vitesse-ouverture, la lumière bien présente va me permettre de shooter avec une ouverture de f 7,1,

c'est là que le sigma commence à bien piquer, je monte à 400 iso afin d'être certain d'avoir une vitesse suffisante pour éviter tous flous de bouger. J'enclenche le mode haute vitesse en continu (rafale), on ne sait jamais. Abandonnant sac et trépied, capuche kaki sur la tête, je m'élanche tel un serpent en rampant pour m'approcher de la rivière. Je quitte notre position pourtant surélevée mais qui ne me permet pas même à 400 mm de faire des images valables. Lors de mon déplacement reptilien, je tourne régulièrement la tête pour voir mon frère qui m'indique du doigt la position de la chose, il me montre maintenant deux endroits, seraient-elles plusieurs ?

J'arrive enfin au bord de l'eau, un caillou et des branches me permettent de me dissimuler faci-



lement, je me sens tout excité mais n'ose lever la tête par peur de me faire voir. Pour l'instant je ne vois rien mais dans le silence ambiant et le ronronnement de la rivière, j'entends alors des sons particuliers : les « choses » communiquent entre elles en faisant une espèce de rire un peu sourd ! J'ose un regard, un animal à une quinzaine de mètres se meut dans l'eau avec une facilité et une rapidité étonnante enchaînant les plongeurs. J'aperçois un autre spécimen qui se trouve sur la berge... Non je ne rêve pas ; elle a un poisson dans la gueule. Pour en avoir déjà vu en vrai, j'élimine rapidement de mon esprit la possibilité que ce soient des ragondins ou alors des castors. Naturaliste en herbe, je rassemble mes souvenirs d'enfance où dans les livres j'avais aperçu des images qui pourraient correspondre : ce sont sûrement des loutres.

Je me ressaisis enfin pour mettre l'œil dans le viseur et tenter quelques shoots, je ne dispose pas de beaucoup de marges de manœuvres pour couvrir l'espace, des herbes accrochées aux branches ainsi que les rochers gênent. Je m'occupe de celle qui se trouve sur la rive d'en face et qui prend son petit déjeuner sur un petit rocher à fleur d'eau, je déclenche à tout va, la lumière et

bonne et je dispose d'une vitesse convenable ; la loutre me tourne le dos, elle effectue de petits mouvements en grignotant son poisson ; enfin je vois sa tête, j'arrive à faire deux images valables. Je pivote mon objectif pour retrouver l'autre en pleine pêche : elle a un poisson dans la gueule. Tout en nageant, elle dresse sa tête à la verticale afin de mieux pouvoir l'avaler, j'aperçois ses crocs, quatre belles canines dans sa mâchoire puissante. Le déjeuner est dévoré rapidement, elle replonge immédiatement pour ressortir, une poignée de secondes plus tard avec un autre poisson qu'elle avale dans les mêmes conditions. J'hésite à changer de position pour me rapprocher encore, je n'en fais rien par peur de me faire voir. La loutre sur la berge plonge de nouveau, je tourne l'objectif vers la position de la deuxième, plus rien ! Elles ont disparu, plus de petits cris. Rien ! Désespérément rien ! Je me tourne vers mon frère toujours en surplomb, il me fait signe qu'il ne voit plus rien. Sont-elles parties plus loin ou alors dans un terrier ? La question restera entière. Mon excitation redescend ; je baigne dans un mélange de fascination et de joie. J'attends longtemps les sens en éveil avec l'espoir qu'elles ressurgissent de nouveau mais rien ne se passera. Le lendemain, j'irais me mettre à l'affût au même endroit, à la même heure mais sans résultat. Ce n'est qu'en quittant l'Aubrac trois jours après que je pourrais me lancer dans la recherche sur Internet d'informations sur la Loutre. Je réalise alors la chance que nous avons eue : la Loutre est nocturne. En France, il est très rare de pouvoir les observer de jour, c'est un animal plutôt solitaire en dehors de la saison des amours. Pas de doute, j'ai bénéficié de la chance du naturaliste débutant pour cette observation. J'ai appris qu'il y avait en France un plan d'action de conservation de la Loutre mis en place par le ministère de l'écologie et que je me trouvais sans le savoir dans un des bastions historiques de la Loutre qui recolonise peu à peu son territoire. La présence de la Loutre est un indicateur de la qualité des milieux ; pas de doute, les eaux de l'Aubrac sont poissonneuses. Dans peu de temps, si tout se passe bien, le parc naturel régional va voir le jour, cela me semble être une bonne chose pour protéger, informer et sensibiliser les gens sur les richesses naturelles qui s'y trouvent.

C'est certain, je retournerai sur ces terres sauvages avec le souvenir et l'espoir d'une nouvelle rencontre avec la déesse des eaux.

Grégory PERRIN (photographies de l'auteur)

L'Echo du PNA Loutre

Bulletin semestriel

Conception et réalisation : Rachel KUHN

Photos : Rachel KUHN, Stéphane RAIMOND, Morgane PAPIN, Grégory PERRIN

Dessins : Lionel GUILLAUME (p. 1 et 3), Alexis NOUAILHAT (p. 2, 9 et 15)

Rédacteurs : Hélène JACQUES, Rachel KUHN, Romain SORDELLO, Véronique BARTHELEMY, Charles LEMARCHAND, Patrick CHEGRANI, Jean-Luc MAISONNEUVE, Christophe RIDEAU, Pierre RIGAUX, Grégory PERRIN.

Comité de lecture : Véronique BARTHELEMY, Hélène JACQUES, Dominique SOLOMAS

Ces pages sont ouvertes à tous, merci de transmettre vos articles en format Word (illustrations à part) à l'animatrice du plan à l'adresse loutre.sfepm@yahoo.fr

Pour vous abonner à l'Echo du PNA, veuillez envoyer un mail à infoloutre-subscribe@sfepm.org. En cas de problème pour vous inscrire, merci de prévenir l'animatrice.

Vous pouvez télécharger les anciens numéros sur www.sfepm.org/docloutre.htm

CONTACTS

Rachel KUHN
Animatrice du PNA Loutre
SFPEM
c/o Muséum d'Histoire Naturelle
18000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr
www.sfepm.org/planloutre.htm

Véronique BARTHELEMY
Chargée de mission PNA
DREAL Limousin (Service Valorisation, Evaluation des
Ressources et du Patrimoine Naturel)
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 Limoges Cedex1
Tél : 05 55 12 96 19
Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

